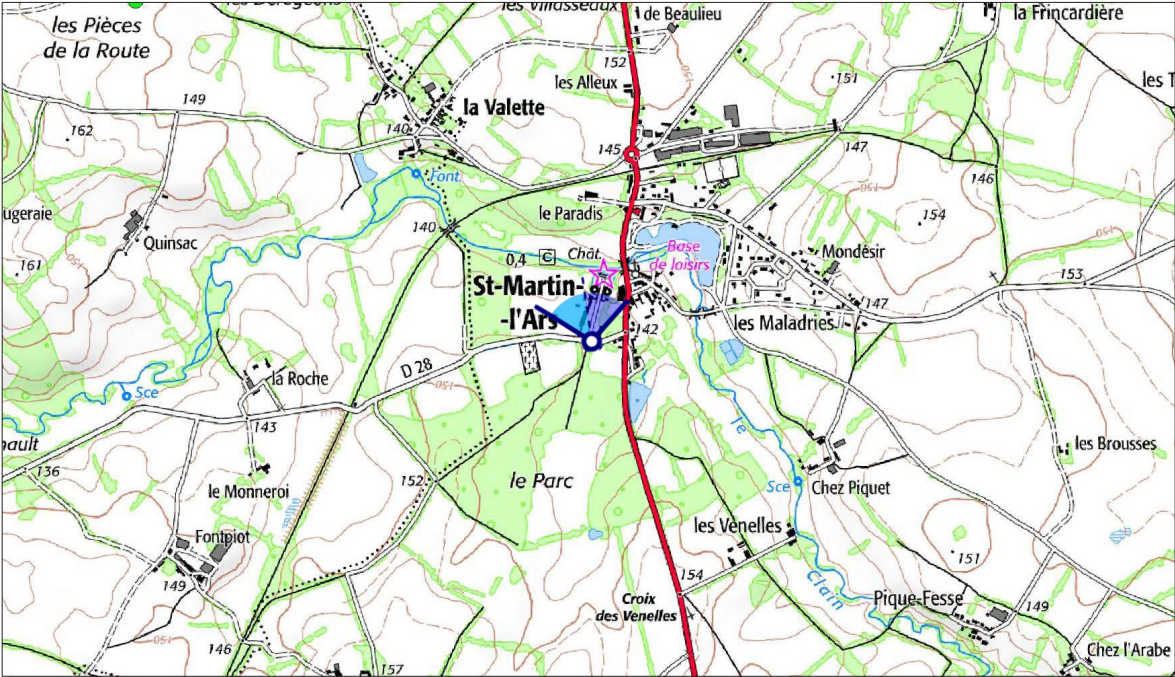
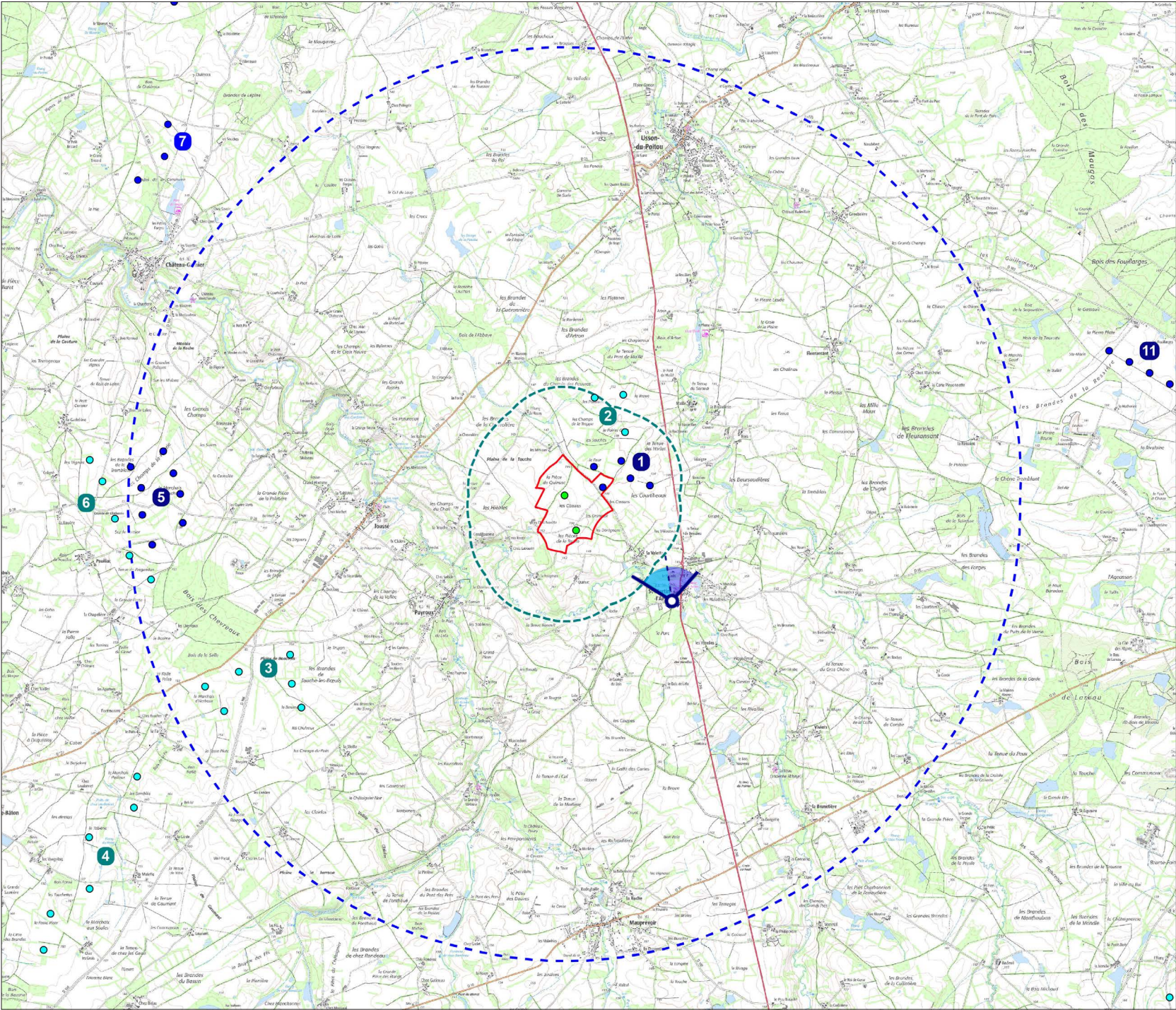


Photomontage n°2-10 - Château de Saint-Martin-l'Ars (Commune de Saint-Martin-l'Ars)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}31'43,4''$ $N46^{\circ}12'57,1''$
- Altitude NGF du point : 146 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1785 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 11:48
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°

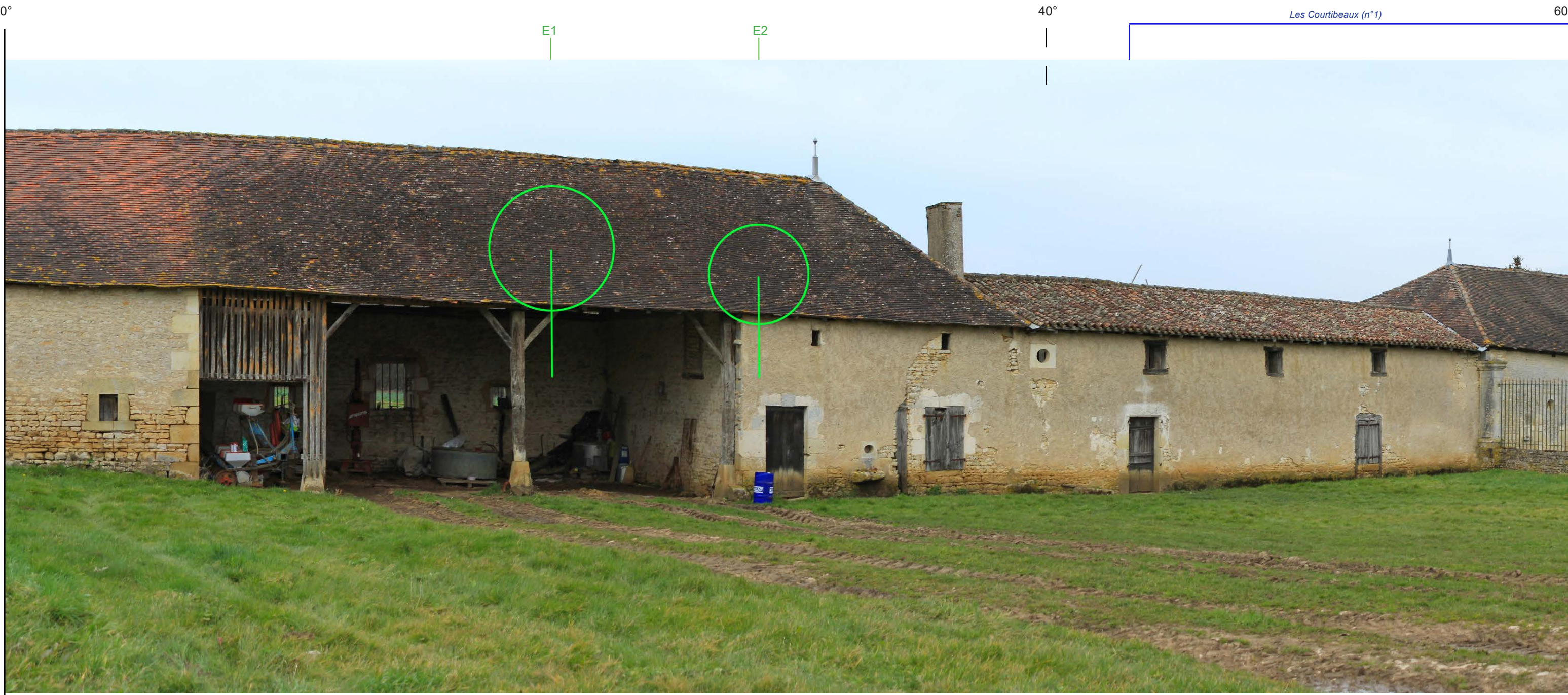


Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un monument historique non protégé mais néanmoins remarquable lequel est relativement proche du projet éolien. Il s'agit du château de Saint- Martin-l'Ars. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment le parc éolien construit des Courtibeaux.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien localisé à plus de 1700 mètres est intégralement masqué par les dépendances du château. Une faible covisibilité sera néanmoins possible en se reculant à l'arrière de l'allée du château.

Niveau d'impact du projet : Même si une covisibilité est possible en se déplaçant, la covisibilité n'impliquera que des bouts de pales, par ailleurs celle-ci s'observe dans un contexte où l'éolien est déjà présent, aussi la covisibilité ainsi que l'impact visuel peuvent être qualifiés de faibles.

Photomontage n°2-10 - Château de Saint-Martin-l'Ars (Commune de Saint-Martin-l'Ars)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

Les Courtibeaux (n°1)

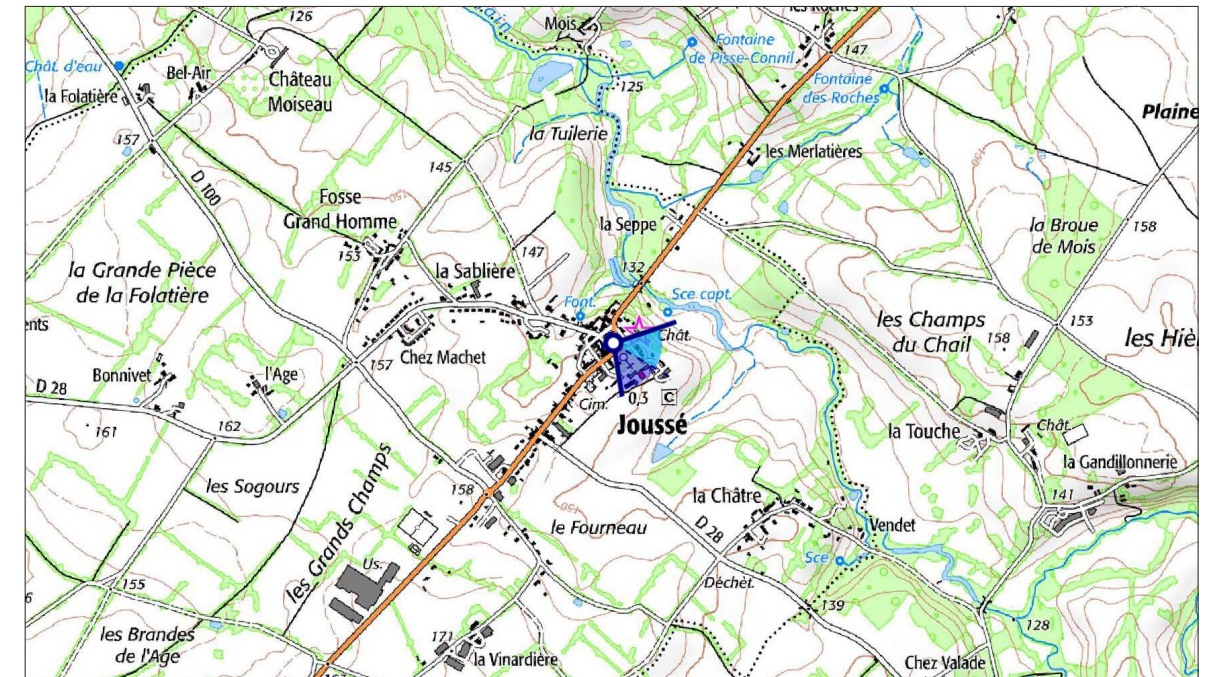
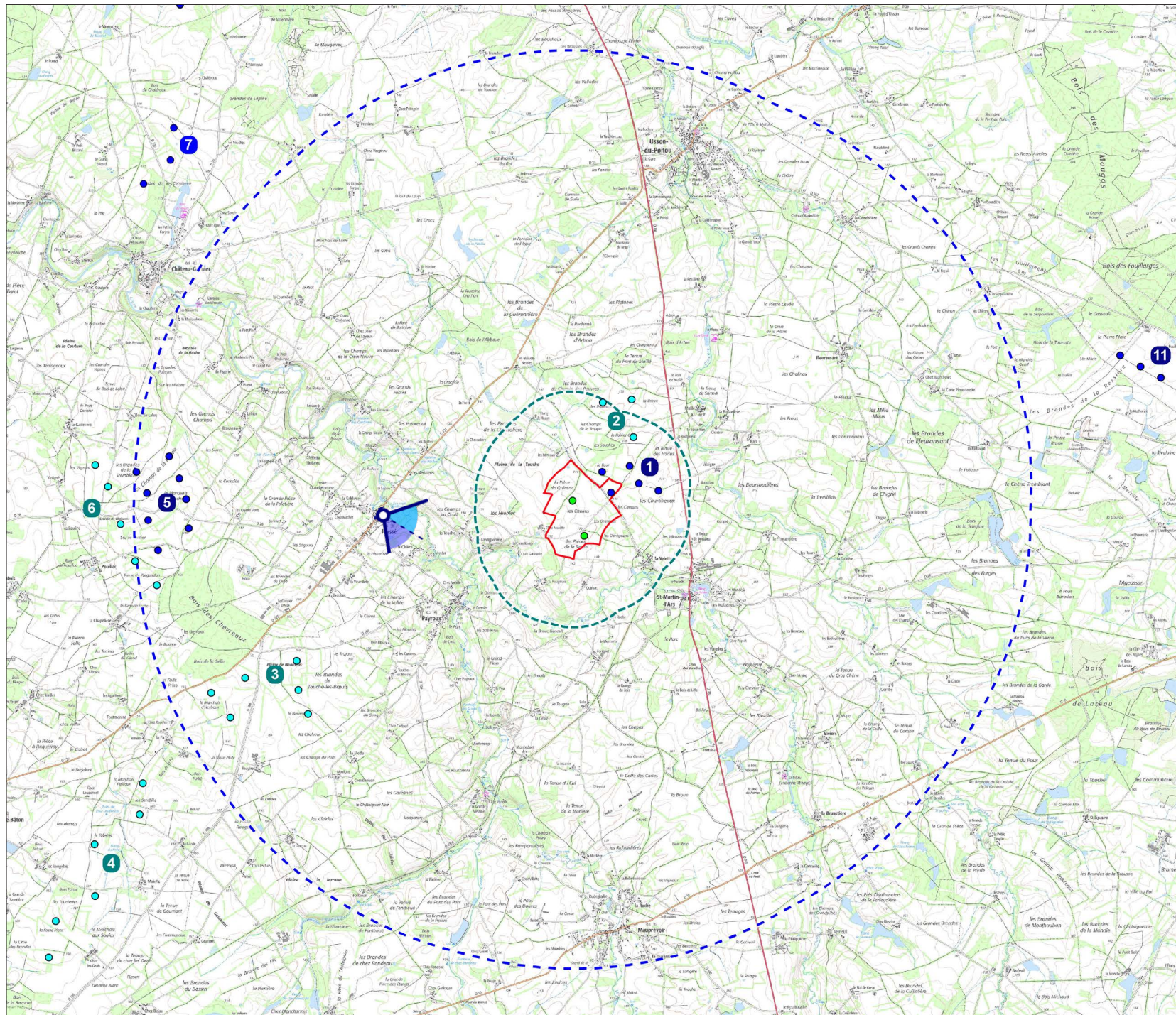
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°3-1 - Château inscrit (commune de Jossé)



Information sur le point de vue

- **Coordonnées Géographiques :** $E000^{\circ}28'15,2''$ $N46^{\circ}13'37,4''$
- **Altitude NGF du point :** 148 m
- **Distance à l'éolienne la plus proche :** 2823 m
- **Condition de prise de vue :** 20 février 2025 à 15:42
- **Distance orthoscopique :** 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- **Focale de prise de vue :** équivalent 50mm capteur plein format
- **Angle de vue :** 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un élément de patrimoine protégé au titre des monuments historiques lequel est relativement proche du projet éolien. Il s'agit du château de Jussé, monument inscrit. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien intégralement masqué n'est pas du tout perceptible à partir de ce point de vue visible au niveau de la grand place de Jussé.

Niveau d'impact du projet : Aucune visibilité ne s'observe aussi la covisibilité ainsi que l'impact visuel peuvent être qualifiés de nuls.

Photomontage n°3-1 - Château inscrit (commune de Joussé)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

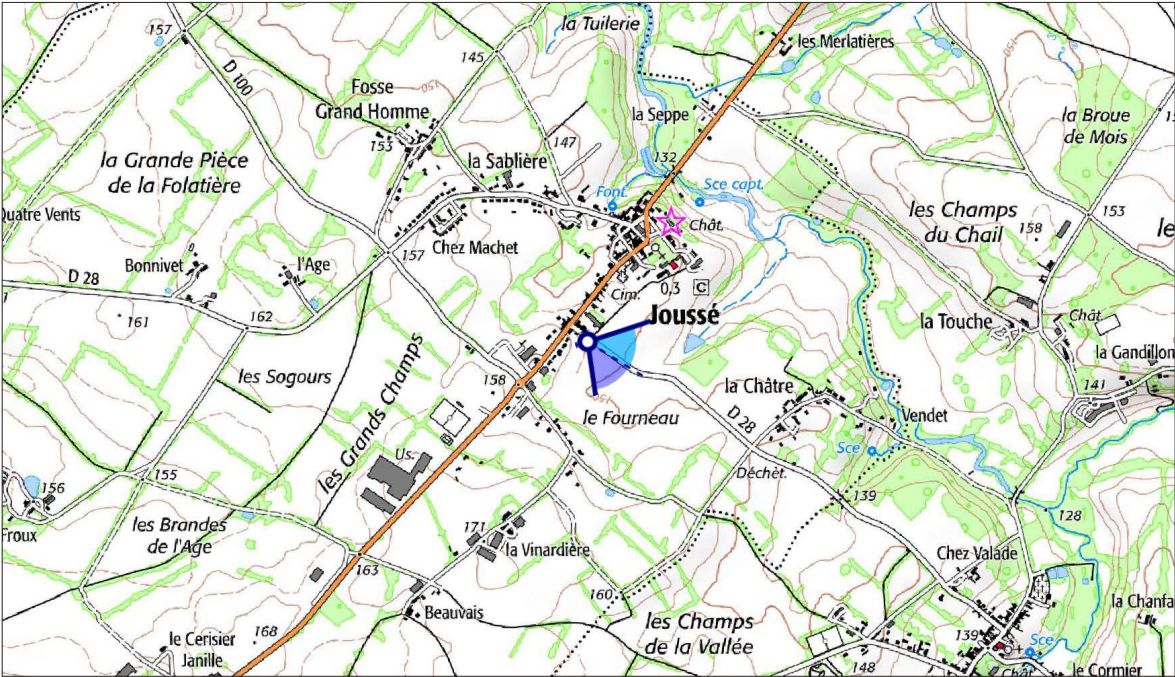
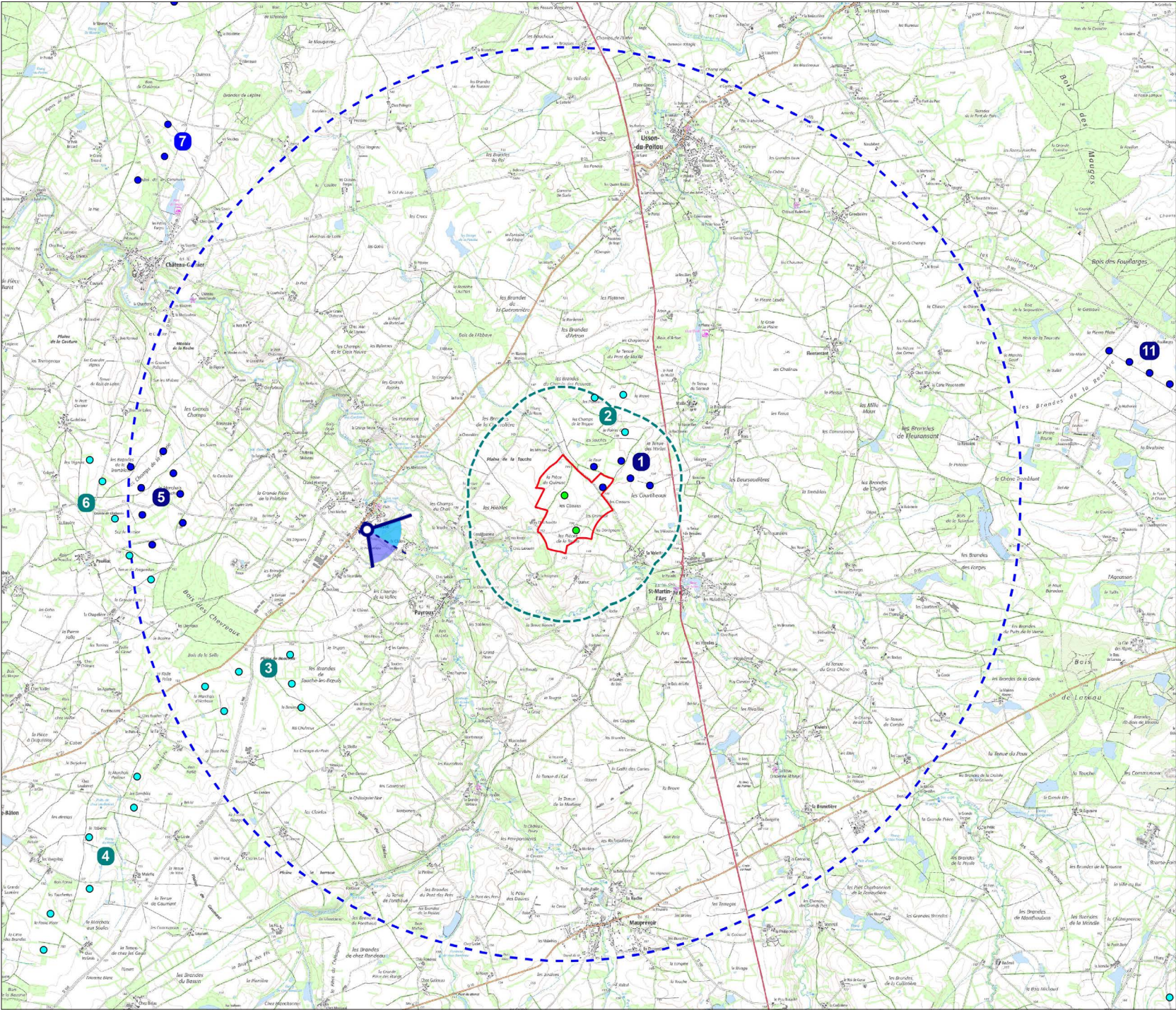
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°3-2 - RD28 - Sortie Est de Joussé (commune de Joussé)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}28'07,6''$ $N46^{\circ}13'26,5''$
- Altitude NGF du point : 154 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3036 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 15:27
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Photographie état initial 120°



Photographie état projeté 120°

Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir de la sortie est de la commune de Joussé par la départementale 28, il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet, l'importance de l'incidence visuelle du projet à partir des lieux de vie communaux, ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à gauche de la route, au sein de l'ensemble éolien constitué par les parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit).

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien s'inscrit dans le prolongement du parc éolien existant. Il s'insère de façon cohérente dans l'ensemble éolien ainsi constitué, et ceci dans un contexte où l'éolien est déjà bien représenté aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de faible.

Photomontage n°3-2 - RD28 - Sortie Est de Joussé (commune de Joussé)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

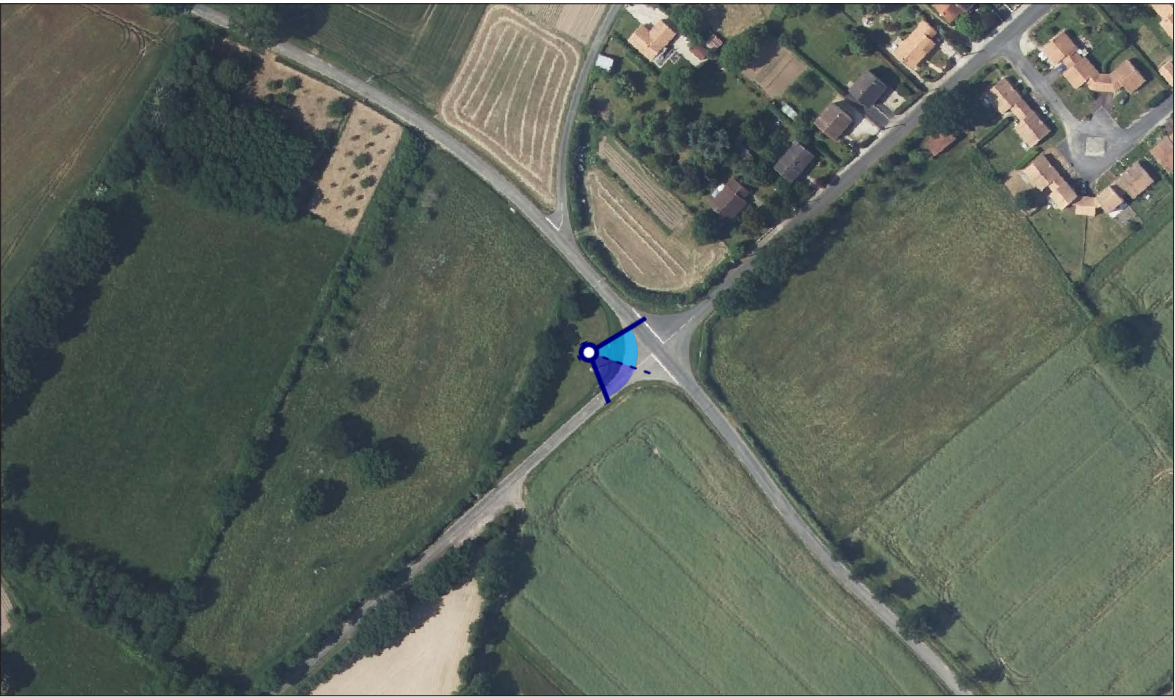
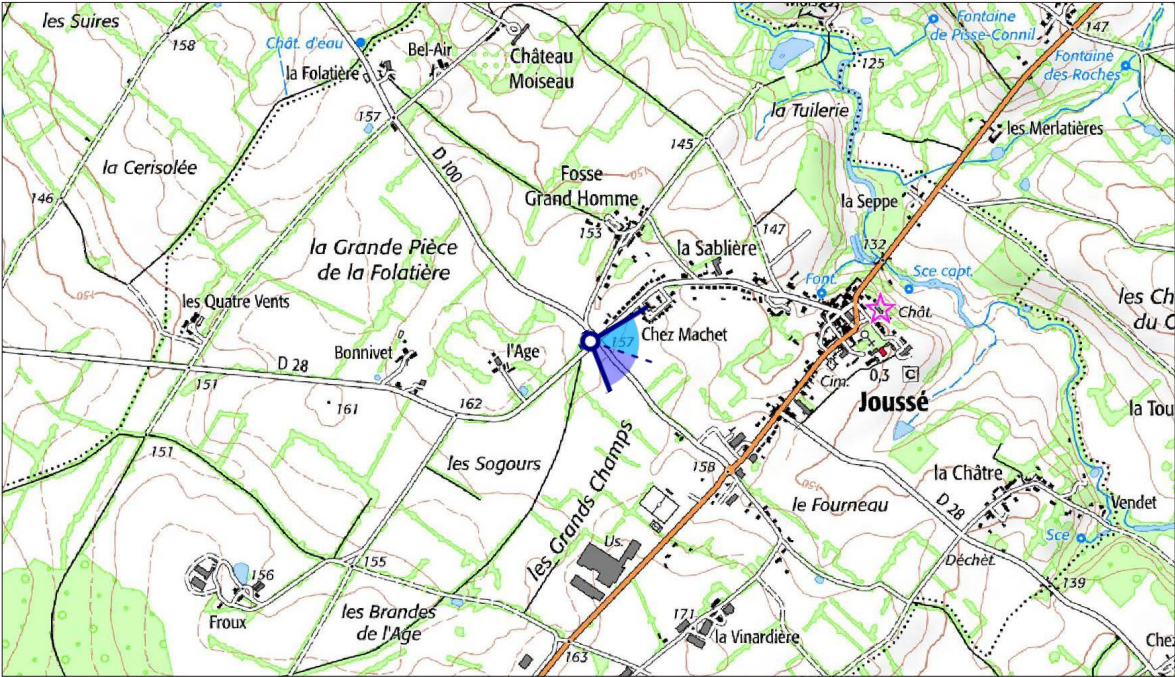
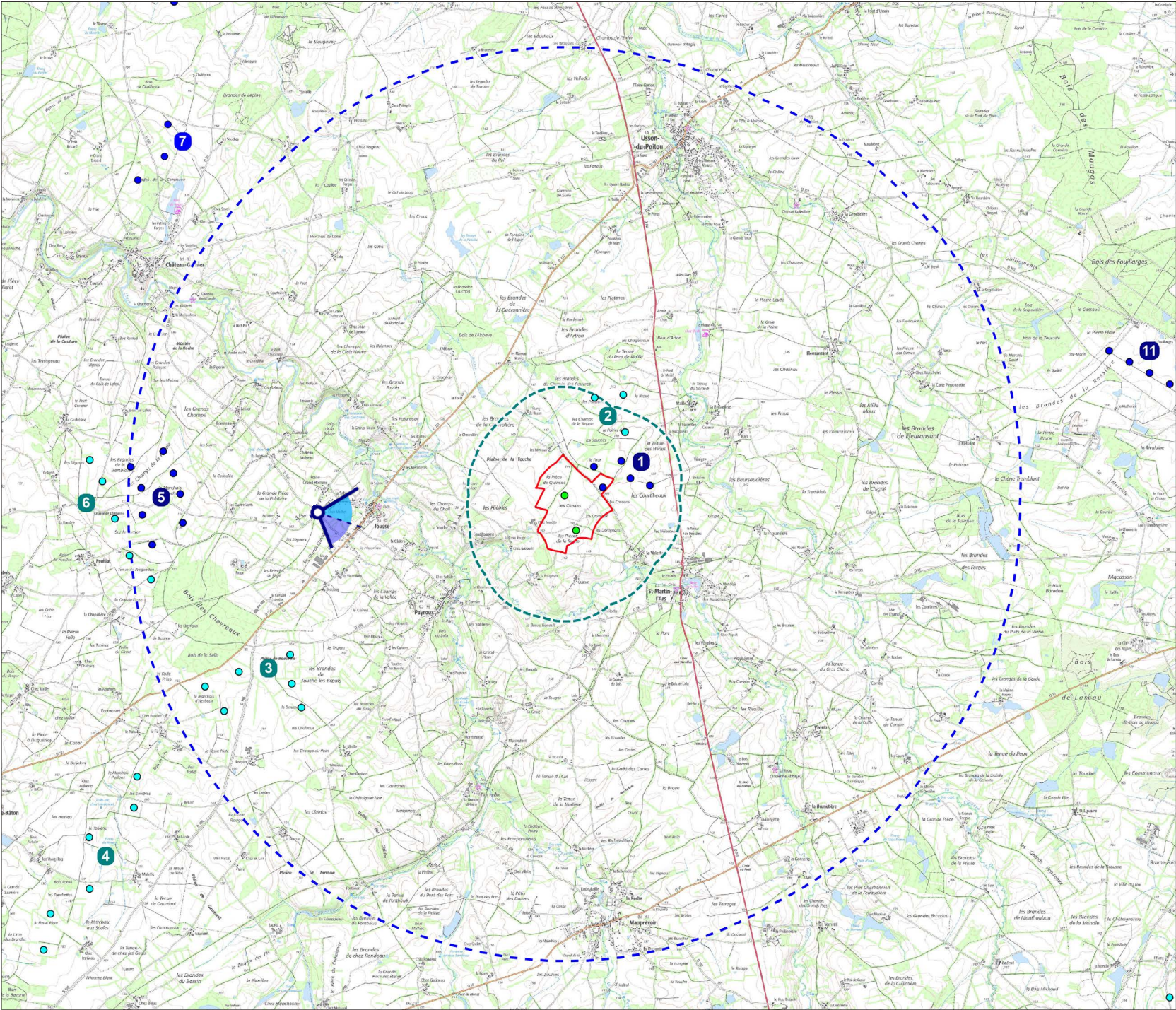
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°3-3 - Sortie ouest de Joussé (Commune de Joussé)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°27'36,4" N46°13'34,6"
- Altitude NGF du point : 159 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3657 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 15:59
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe au niveau de l’entrée ouest de Joussé, à partir de la départementale 28 laquelle relie Champniers à l’Isle-Jourdain. Il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que l’impact visuel cumulé avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment les parcs éoliens construits des Courtibeaux ainsi que les parcs éoliens non construits des Patureaux et de la Plaine de Beauvais.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à droite de la route, en avant-plan du parc éolien construit des Courtibeaux et du parc des Patureaux (accordé, non construit) visibles derrière la ligne d’horizon.

Niveau d’impact du projet : Le projet éolien s’insère bien visuellement dans l’ensemble éolien, aussi l’impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de faible.

Photomontage n°3-3 - Sortie ouest de Joussé (Commune de Joussé)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



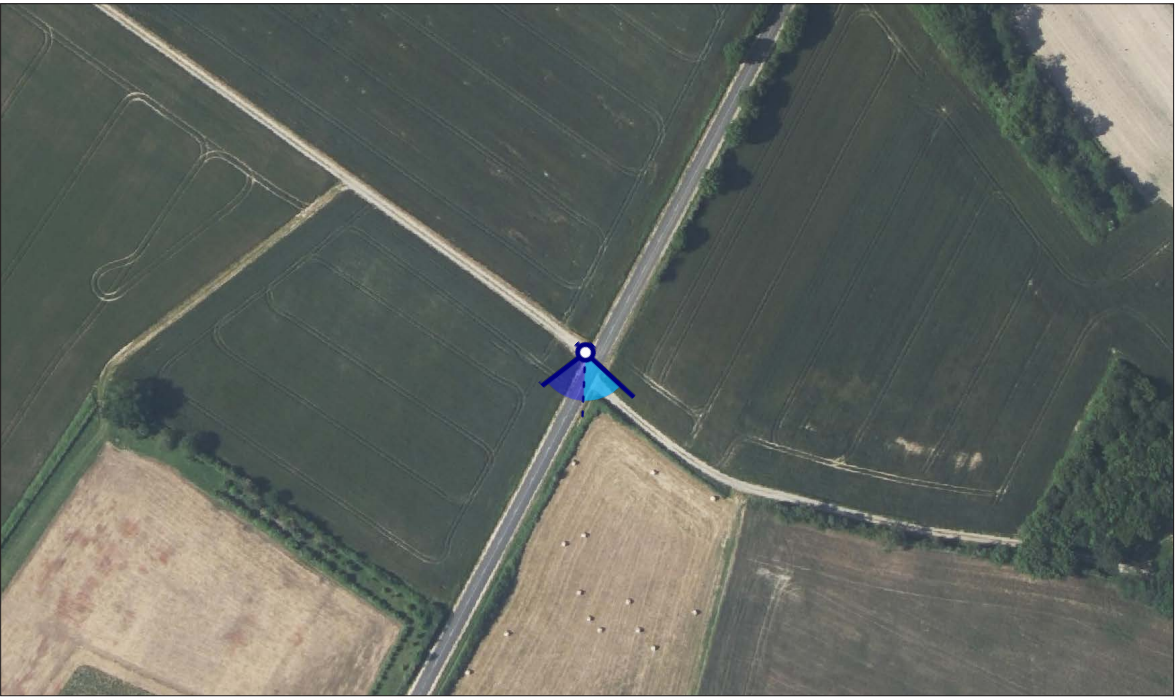
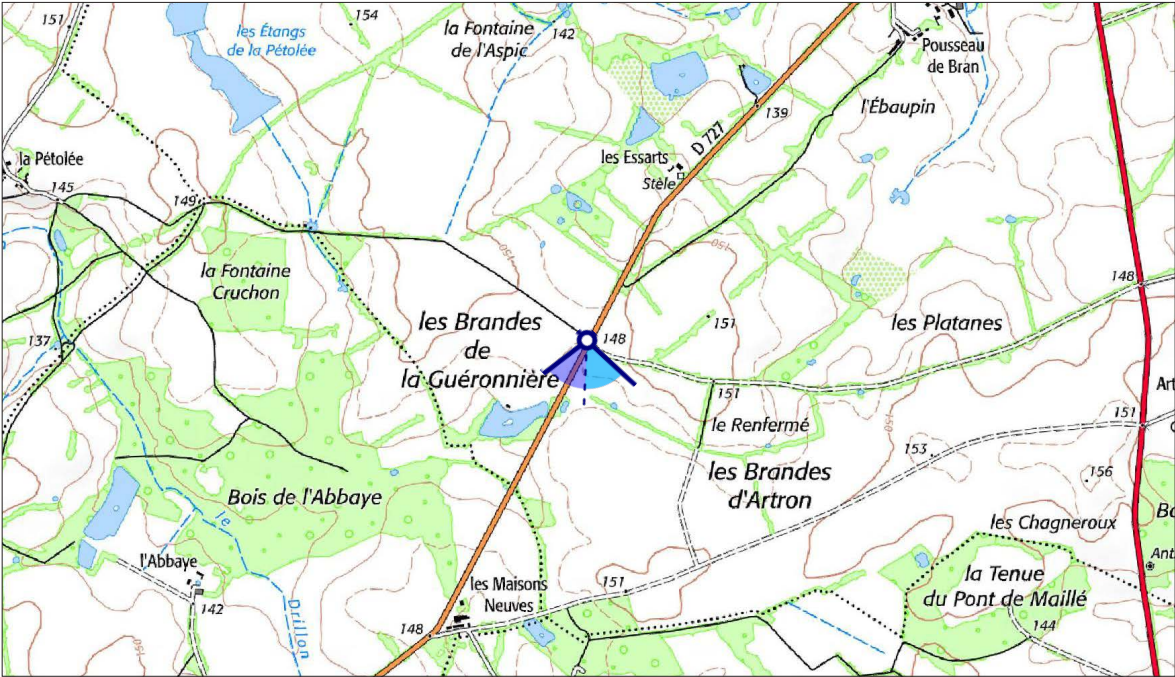
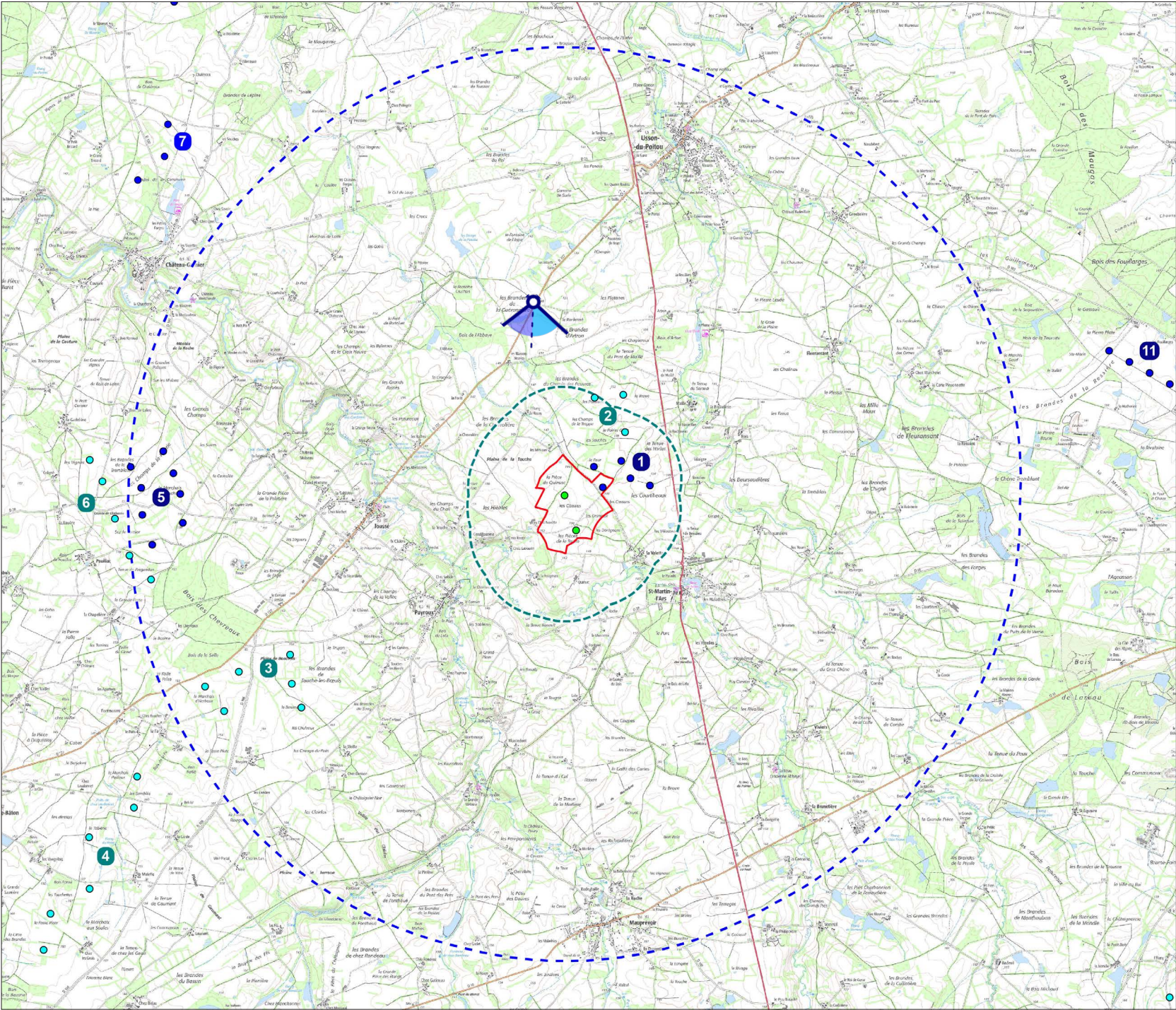
60°

80°

La Plaine de Beauvais (n°3) 120°



Photomontage n°4-1 - RD727 - Intersection Brandes de la Guéronnière (commune d'Usson-du-Poitou)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}30'02,7''$ $N46^{\circ}15'18,7''$
- Altitude NGF du point : 145 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2890 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 15:19
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°

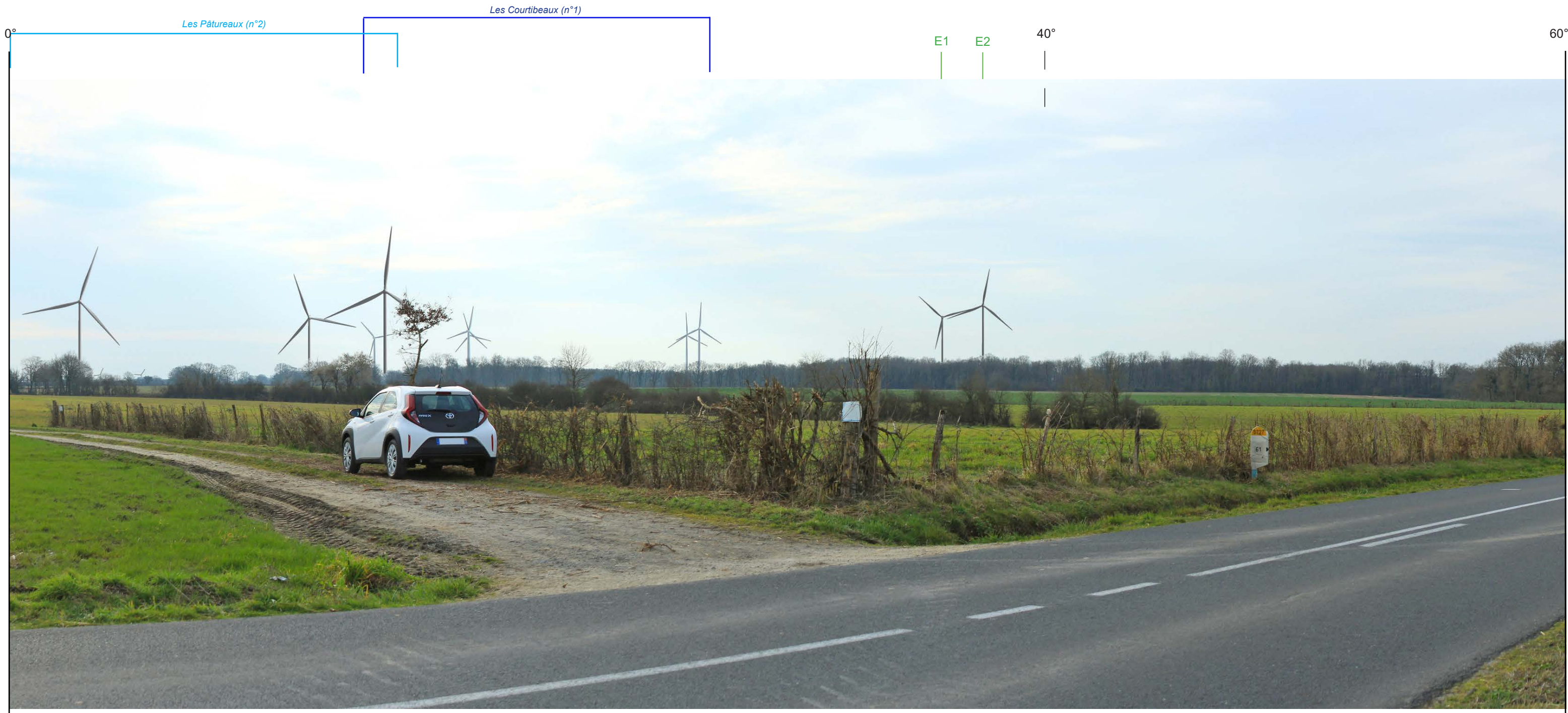


Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe hors agglomération à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 727, laquelle relie Civray à Lussac-les-Châteaux, il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants et notamment les parcs éoliens construits des Courtibeaux et des Quatre Vents ainsi que les parcs éoliens non construits de la Plaine de Beauvais, des Pâturaux et de la Croisée Chabanne.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à gauche de la route, au sein de l'ensemble éolien constitué par les parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit). Cet ensemble se distingue visuellement des parcs éoliens visibles à droite de la route lesquels sont beaucoup plus distants, les parcs de la Plaine de Beauvais, des Pâturaux et de la Croisée Chabanne.

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien s'inscrit dans le prolongement du parc éolien existant. Il s'insère de façon cohérente dans l'ensemble éolien ainsi constitué, et ceci dans un contexte où l'éolien est déjà bien représenté aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de faible.

Photomontage n°4-1 - RD727 - Intersection Brandes de la Guéronnière (commune d'Usson-du-Poitou)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

La Plaine de Beauvais (n°3)

La Croisée de Chabanne (n°6)

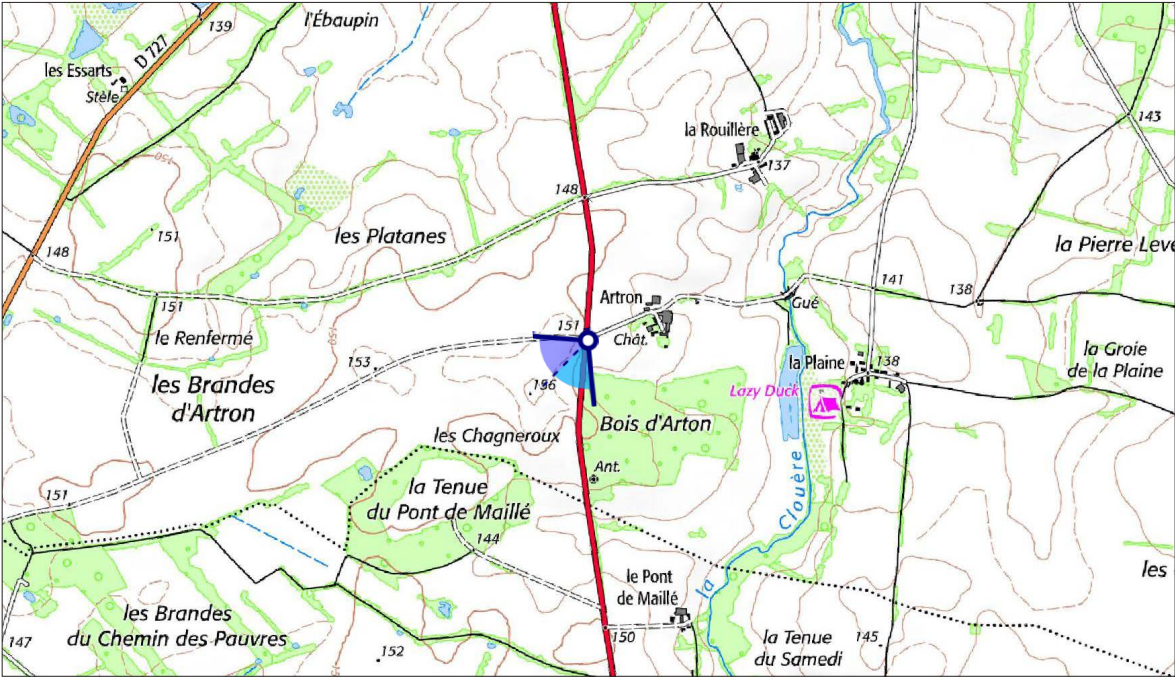
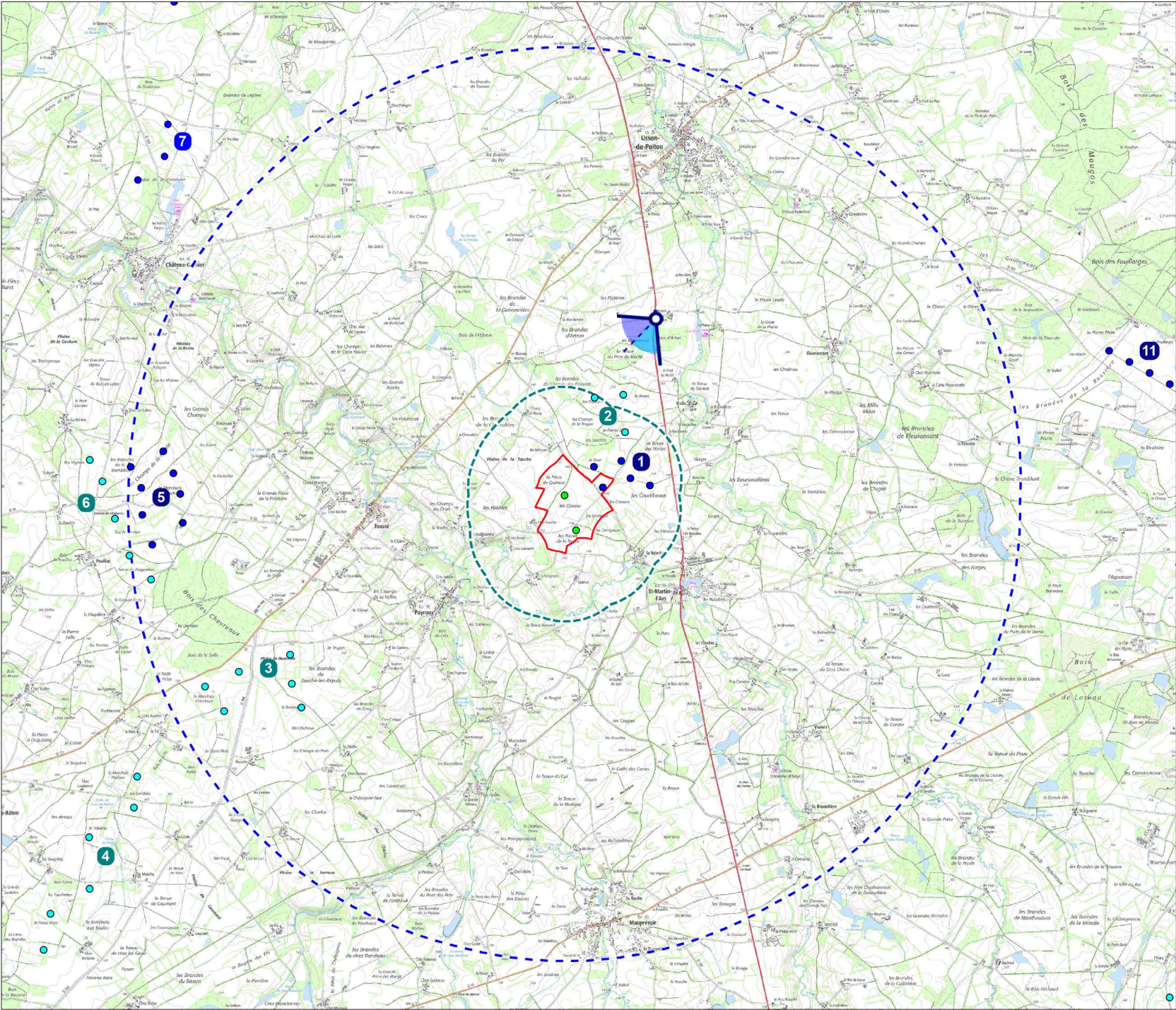
Les 4 Vents (n°5)

120°



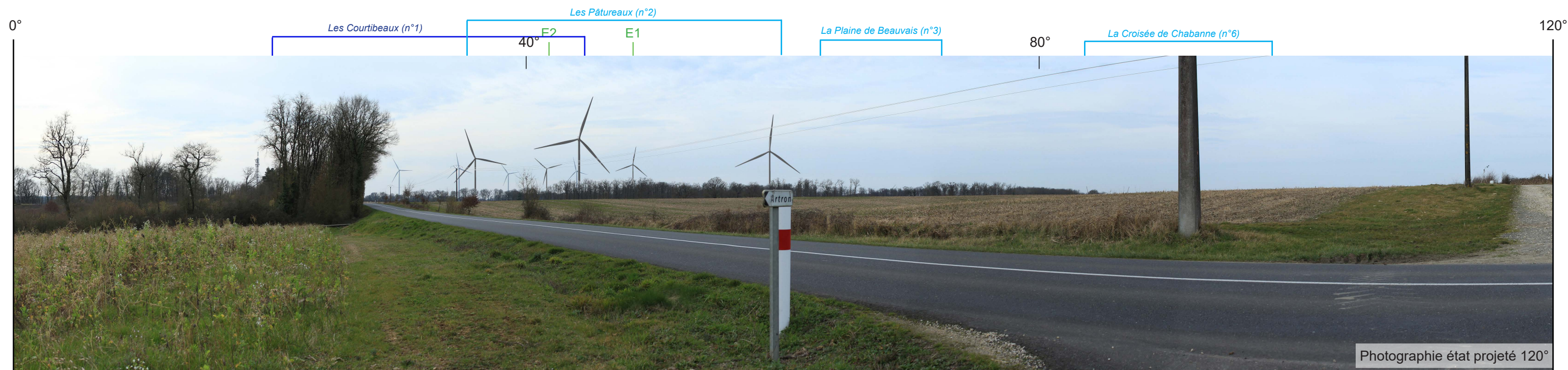
Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°4-2 - Départementale 741 - Intersection accès château d'Artron (commune d'Usson-du-Poitou)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°31'25,0" N46°15'11,6"
- Altitude NGF du point : 149 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2910 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 11:24
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 741, laquelle relie Gençay à Pressac, et au niveau de la voie d'accès au château d'Artron. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants et notamment les parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit) .

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est localisé en arrière-plan de l'ensemble éolien accordé, il est masqué en partie par une bande boisée aussi il est visible de façon partielle.

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien s'insère de façon cohérente dans l'ensemble éolien existant, ceci dans un contexte où l'éolien est déjà bien représenté aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°4-2 - Départementale 741 - Intersection accès château d'Artron (commune d'Usson-du-Poitou)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

La Plaine de Beauvais (n°3)

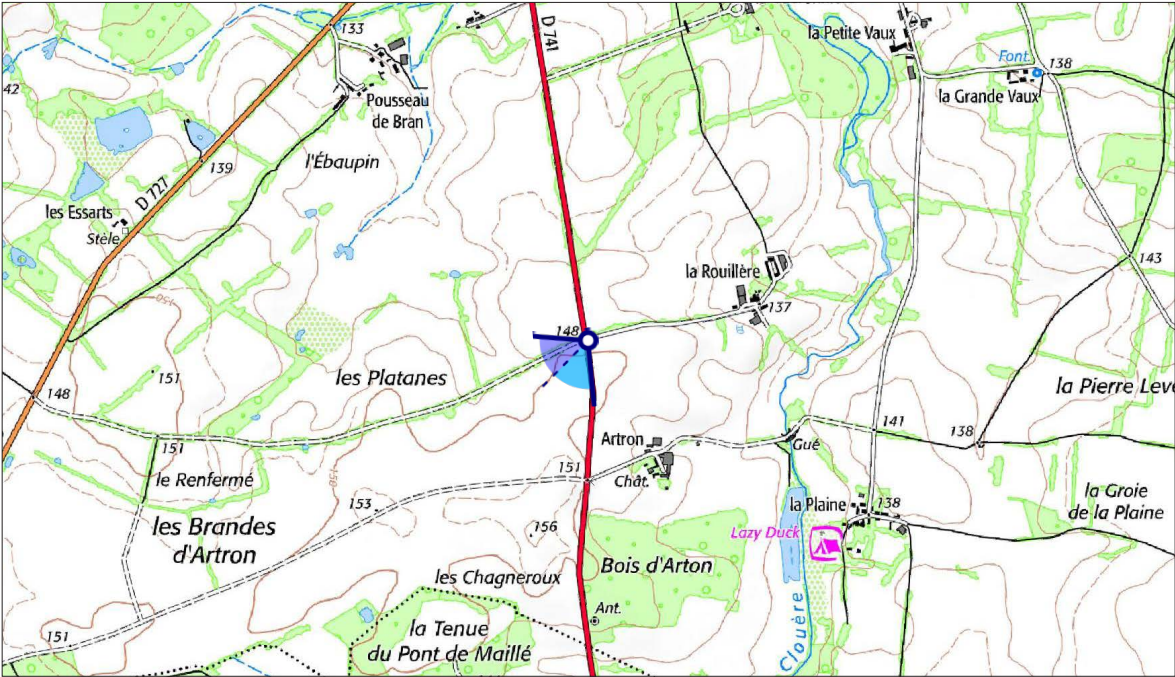
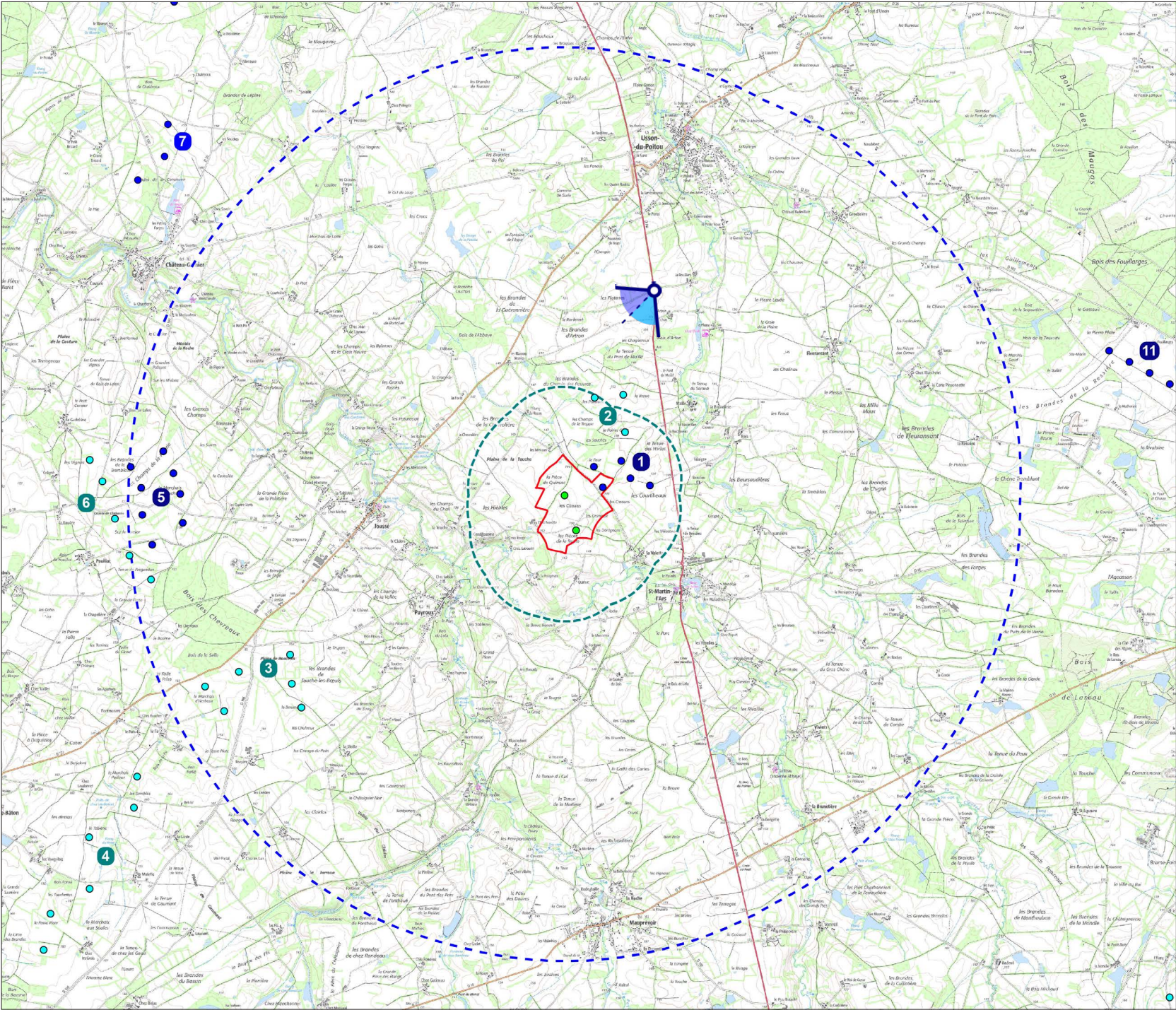
80°

La Croisée de Chabanne (n°6)

120°



Photomontage n°4-2bis - Départementale 741 - Intersection accès château d'Artron (commune d'Usson-du-Poitou)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}31'24,2''$ $N46^{\circ}15'26,1''$
- Altitude NGF du point : 147 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3312 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 11:33
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°

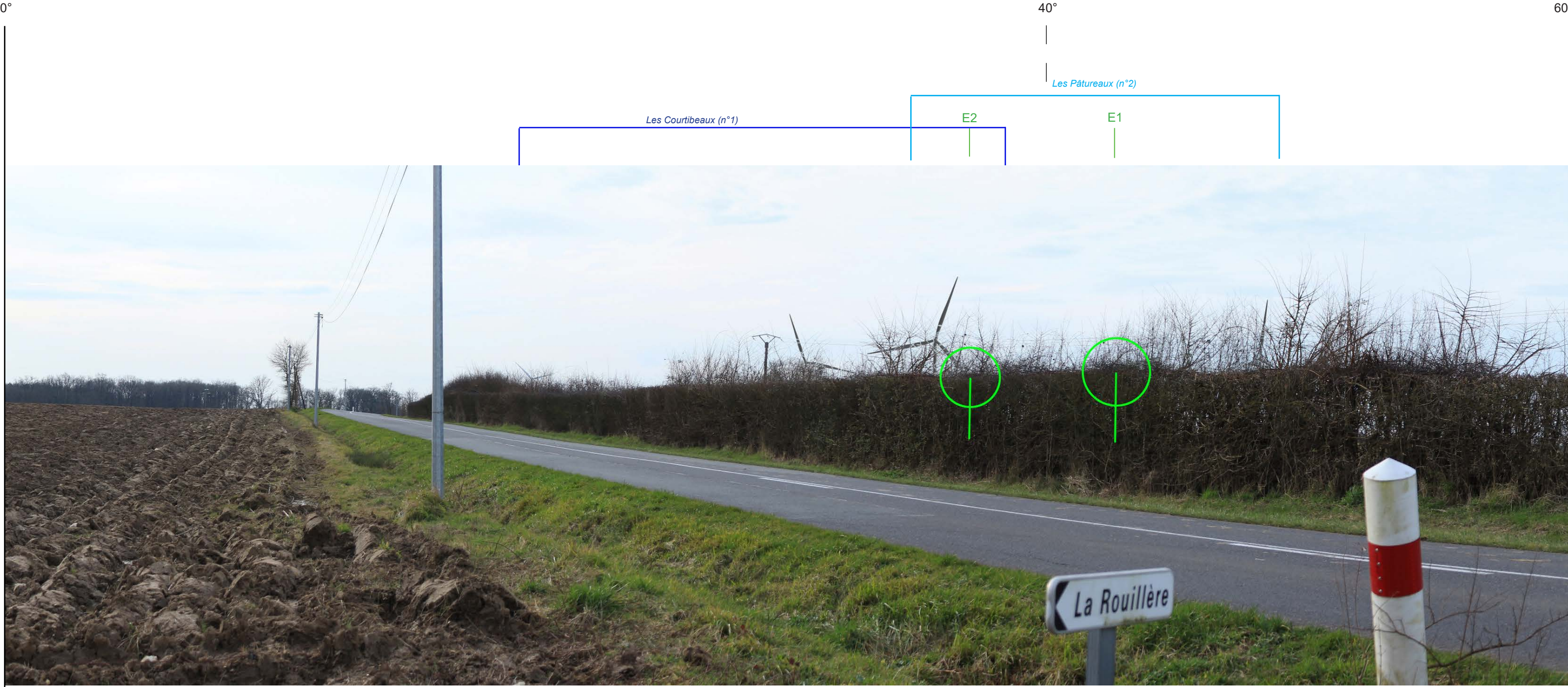


Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir du chemin d’accès qui mène au hameau de la Rouillère, il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet, l’importance de l’incidence visuelle du projet à partir des lieux de vie communaux, ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est masqué en grande partie par la haie bocagère localisée en avant-plan, le projet sera donc faiblement perceptible à feuilles tombées et invisible en période de feuillaison.

Niveau d’impact du projet : Le projet éolien est masqué presque intégralement par l’avant-plan bocager, les éoliennes environnantes sont occultées en grande partie par la topographie, il s’agit des parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit). La perception du projet est limitée par la présence du bocage, elle se fait dans un contexte où l’éolien est déjà présent, aussi l’impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°4-2bis - Départementale 741 - Intersection accès château d'Artron (commune d'Usson-du-Poitou)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

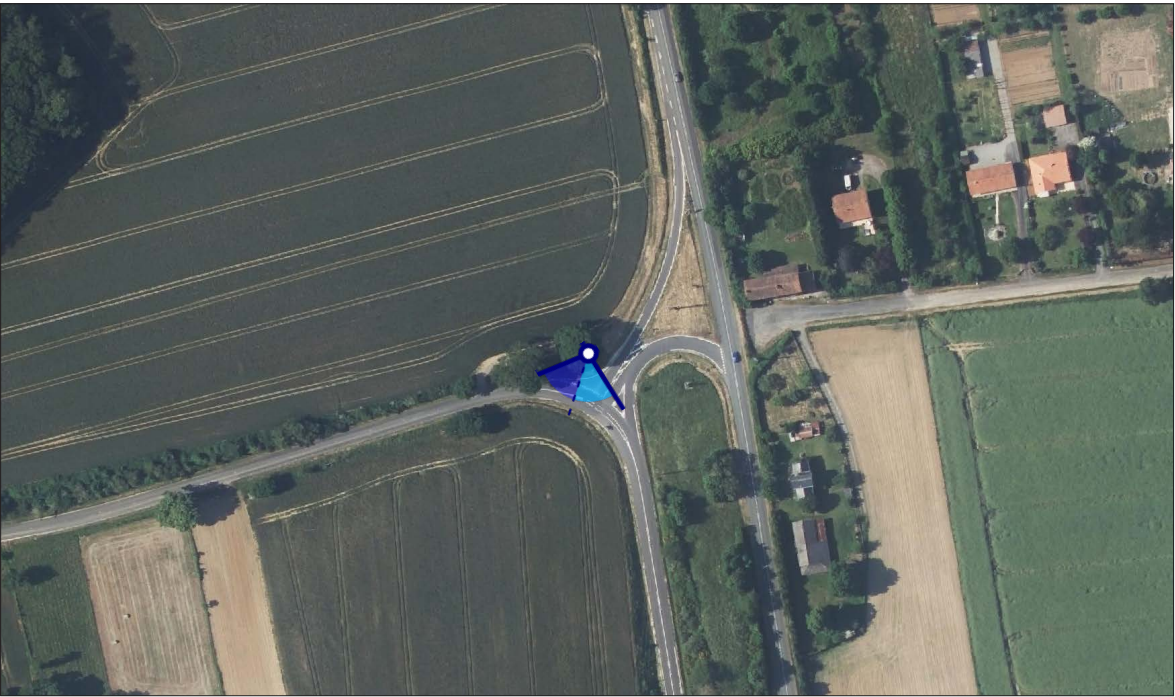
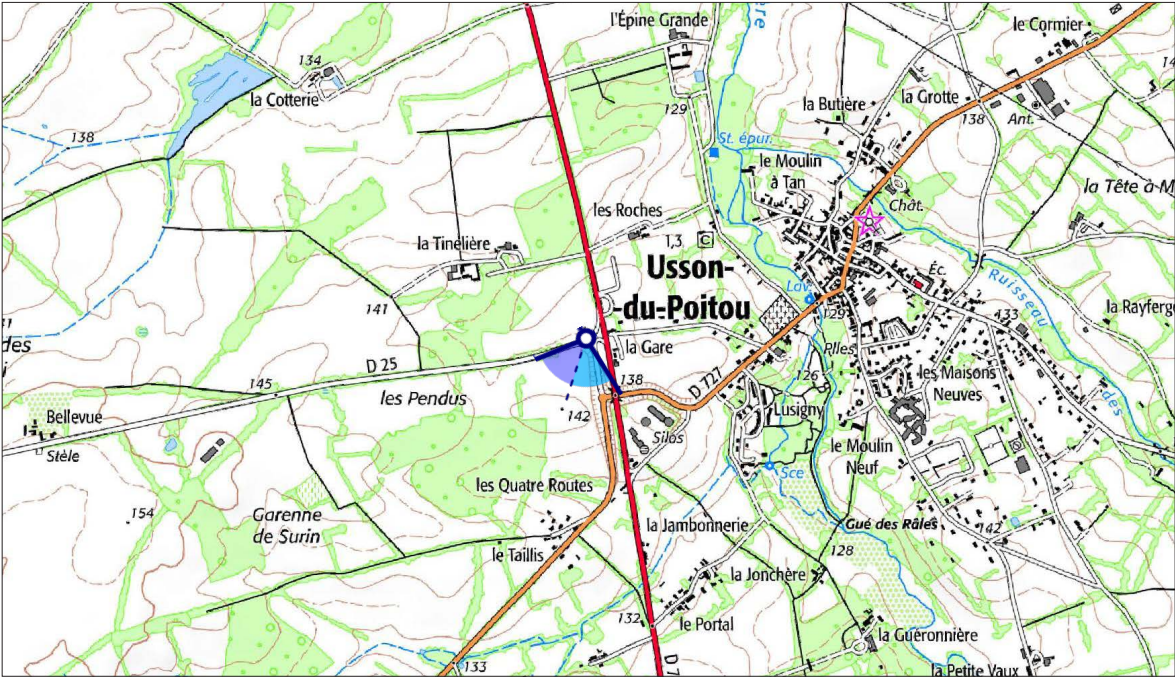
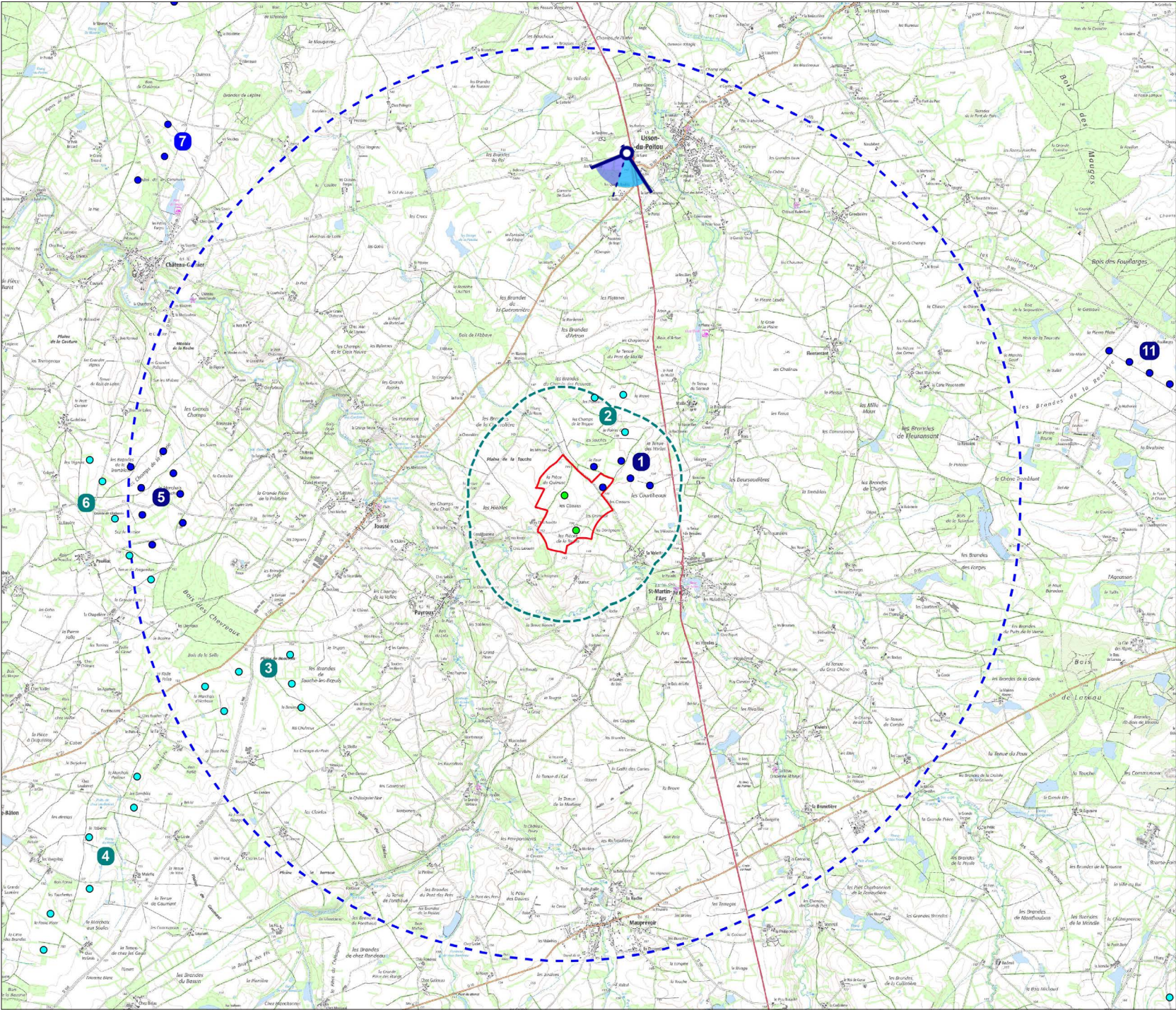
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°4-3 - Départementale 741 - Intersection RD25 (commune d'Usson-du-Poitou)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}31'03,1''$ $N46^{\circ}16'30,7''$
- Altitude NGF du point : 138 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5133 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 11:49
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 741 au niveau de son intersection avec la départementale 25, le carrefour est situé au niveau de la sortie ouest de la commune d'Usson-du-Poitou. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

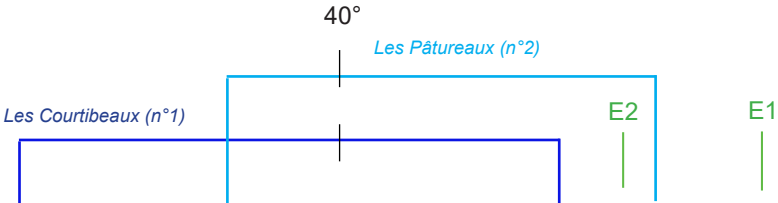
Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à l'horizon, au sein de l'ensemble éolien constitué par les parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit).

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien et les éoliennes environnantes, distantes de plus de 5 km, sont masqués en partie par l'avant-plan topographique et bocager. La perception du projet est atténuée par le contexte bocager, elle se fait dans un contexte où l'éolien est déjà présent, aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°4-3 - Départementale 741 - Intersection RD25 (commune d'Usson-du-Poitou)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté

0°

60°



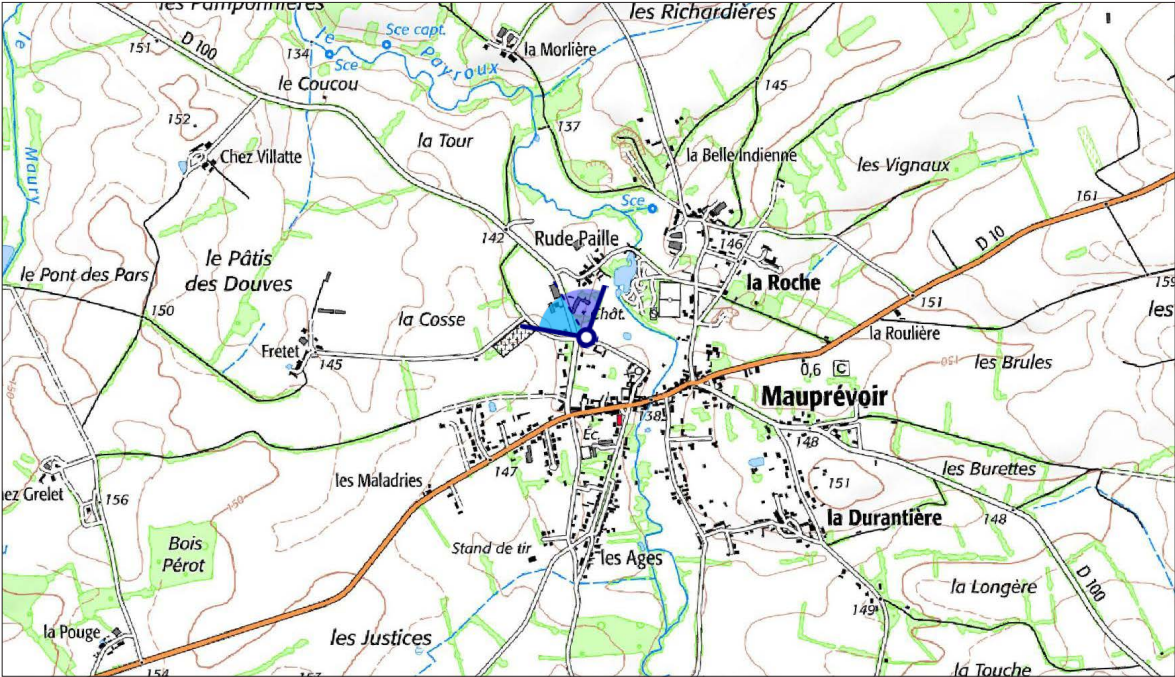
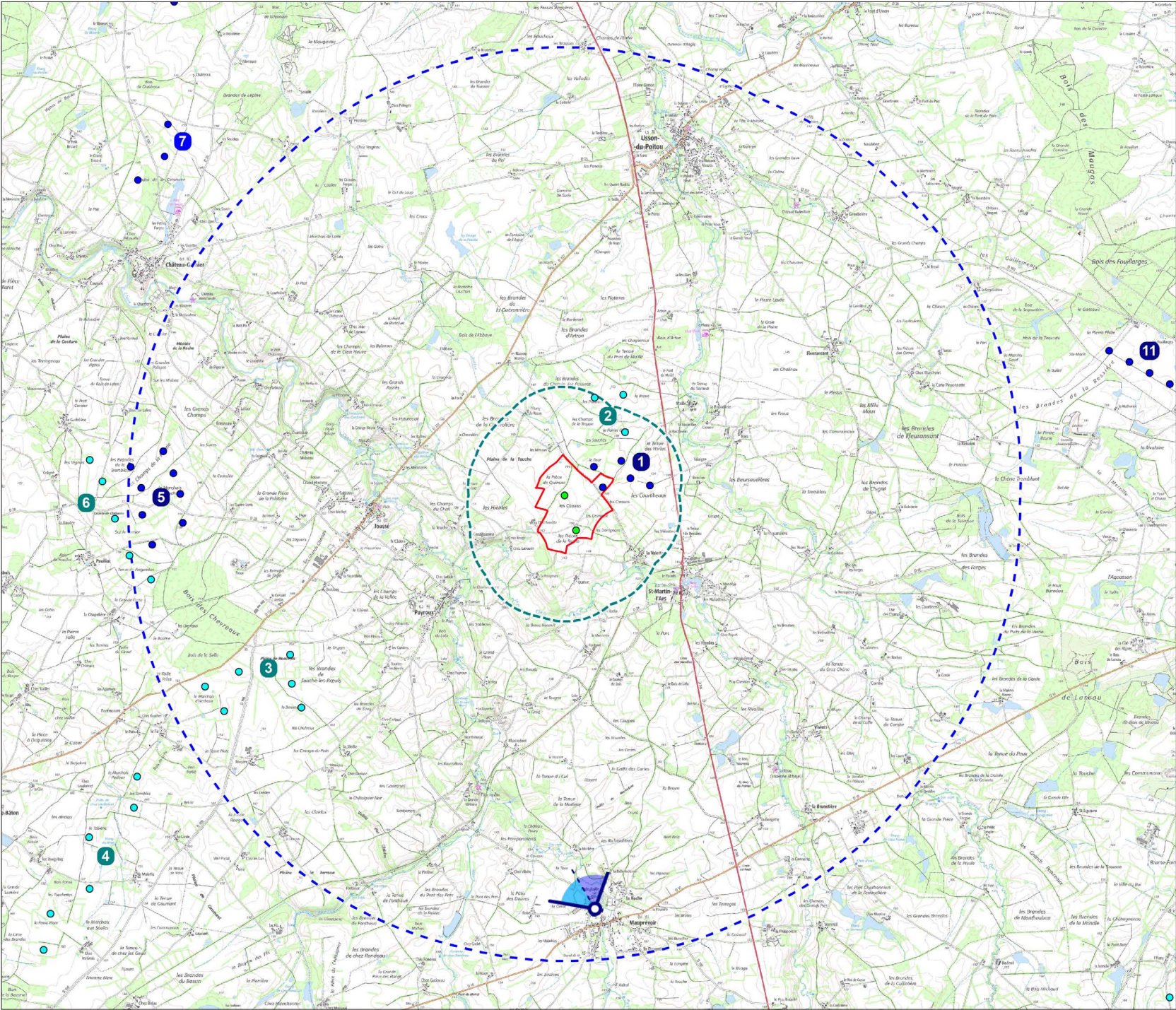
60°

80°

120°



Photomontage n°5-1 - Château inscrit (Commune de Mauprévoir)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}30'54,7''$ $N46^{\circ}10'29,0''$
- Altitude NGF du point : 141 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5618 m
- Condition de prise de vue : 19 février 2025 à 14:52
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un élément de patrimoine protégé au titre des monuments historiques lequel est relativement proche du projet éolien. Il s'agit du château inscrit de Mauprevoir. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien intégralement masqué par l'horizon boisé, à feuilles tombées, n'est pas du tout perceptible.

Niveau d'impact du projet : Aucune visibilité ne s'observe aussi la covisibilité ainsi que l'impact visuel peuvent être qualifiés de nuls.

Photomontage n°5-1 - Château inscrit (Commune de Mauprévoir)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

120°

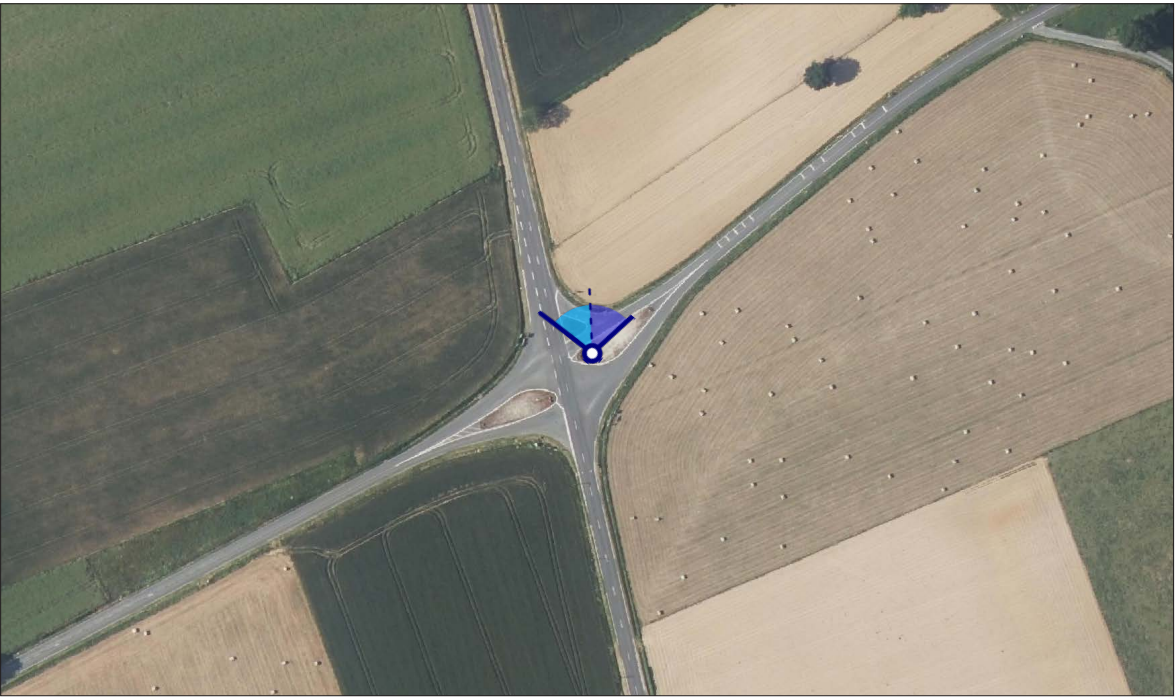
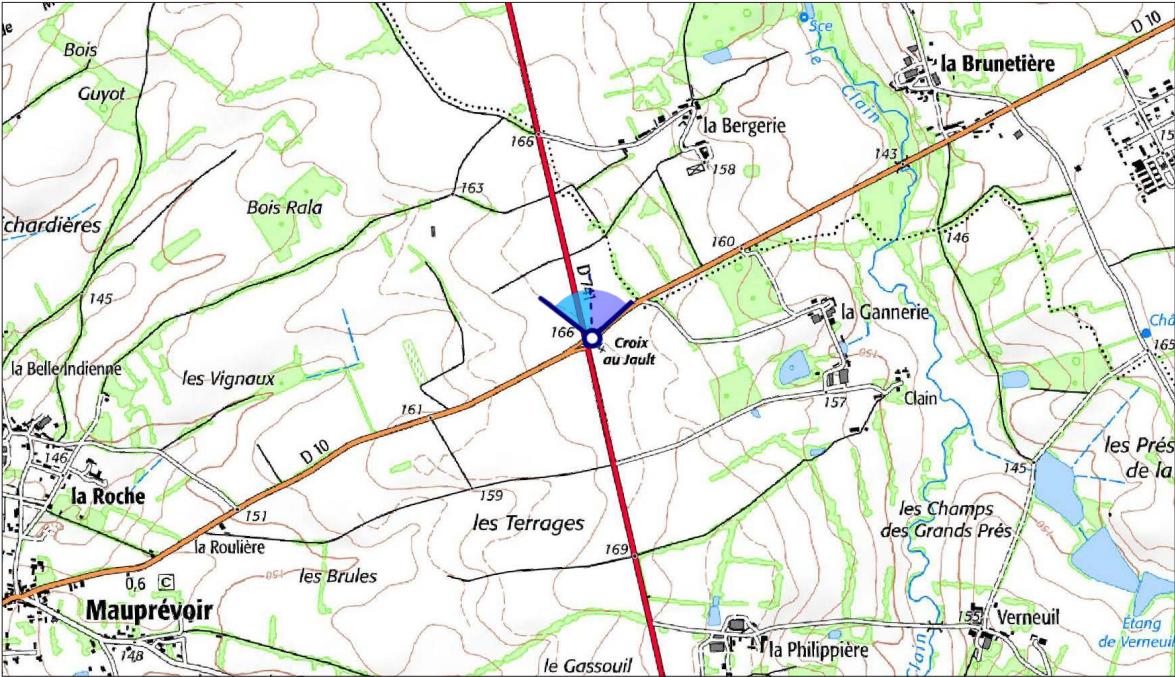
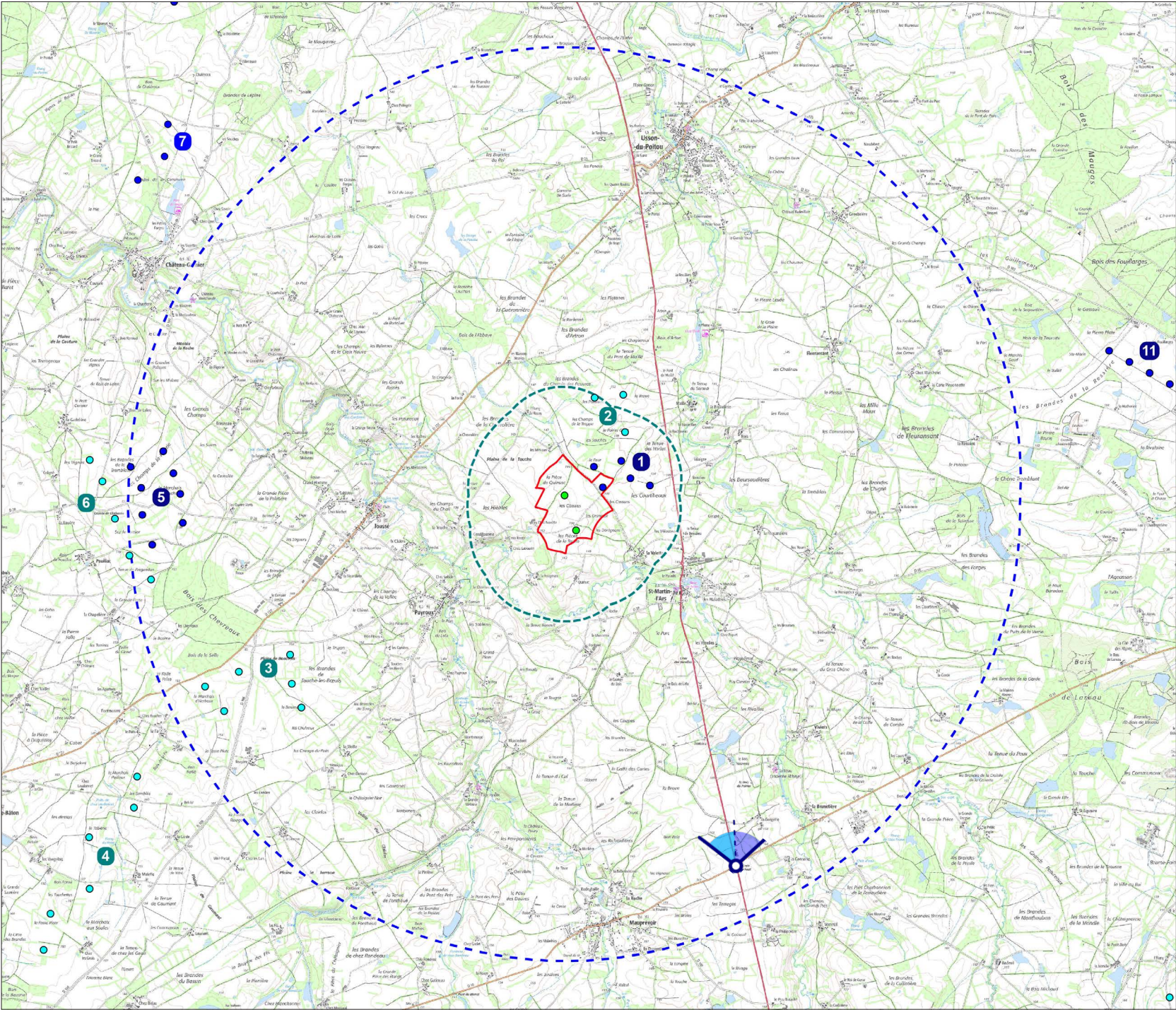
E1

E2



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°5-2 - Départementale 741 - Intersection RD 10 - Parc éolien de Mauprévoir (Commune de Mauprévoir)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}32'33,0''$ $N46^{\circ}10'53,0''$
- Altitude NGF du point : 165 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5478 m
- Condition de prise de vue : 19 février 2025 à 14:32
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 741 au niveau de son intersection avec la départementale 10. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à gauche de la route de façon partielle, en même temps que les parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit) dont seuls des bouts de pales émergent.

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien et les éoliennes environnantes, distantes de plus de 5 km, sont masqués en partie par l'avant-plan topographique et bocager. La perception du projet est atténuée par le contexte bocager, elle se fait dans un contexte où l'éolien est déjà présent, aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°5-2 - Départementale 741 - Intersection RD 10 - Parc éolien de Mauprévoir (Commune de Mauprévoir)

Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

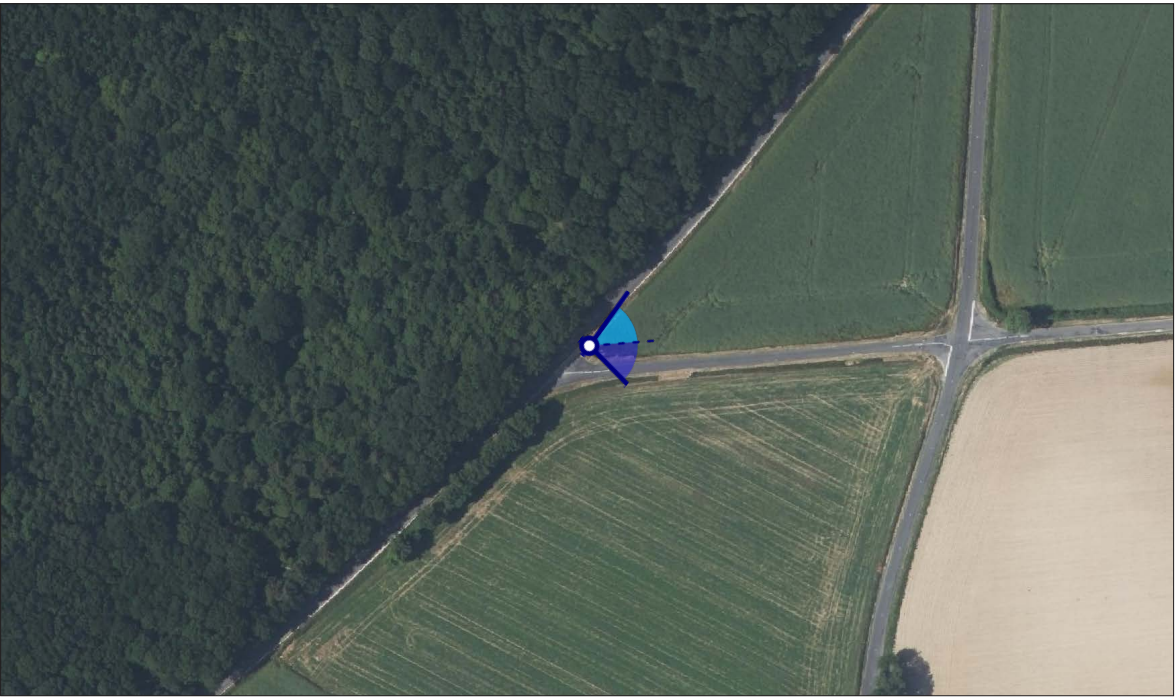
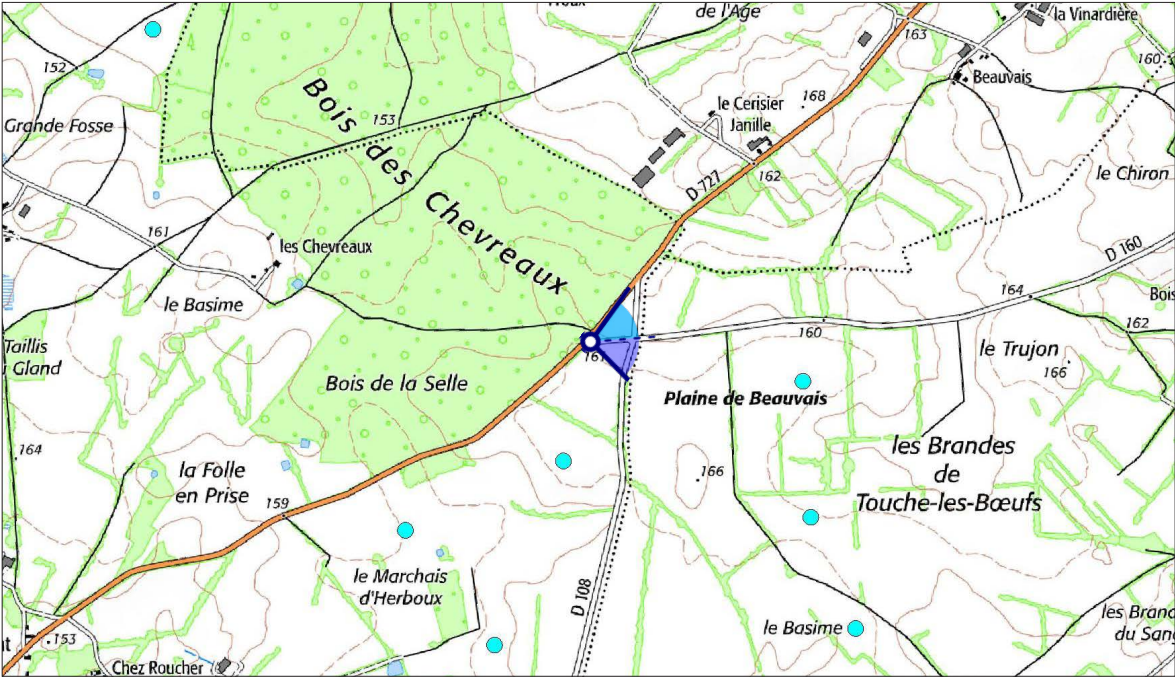
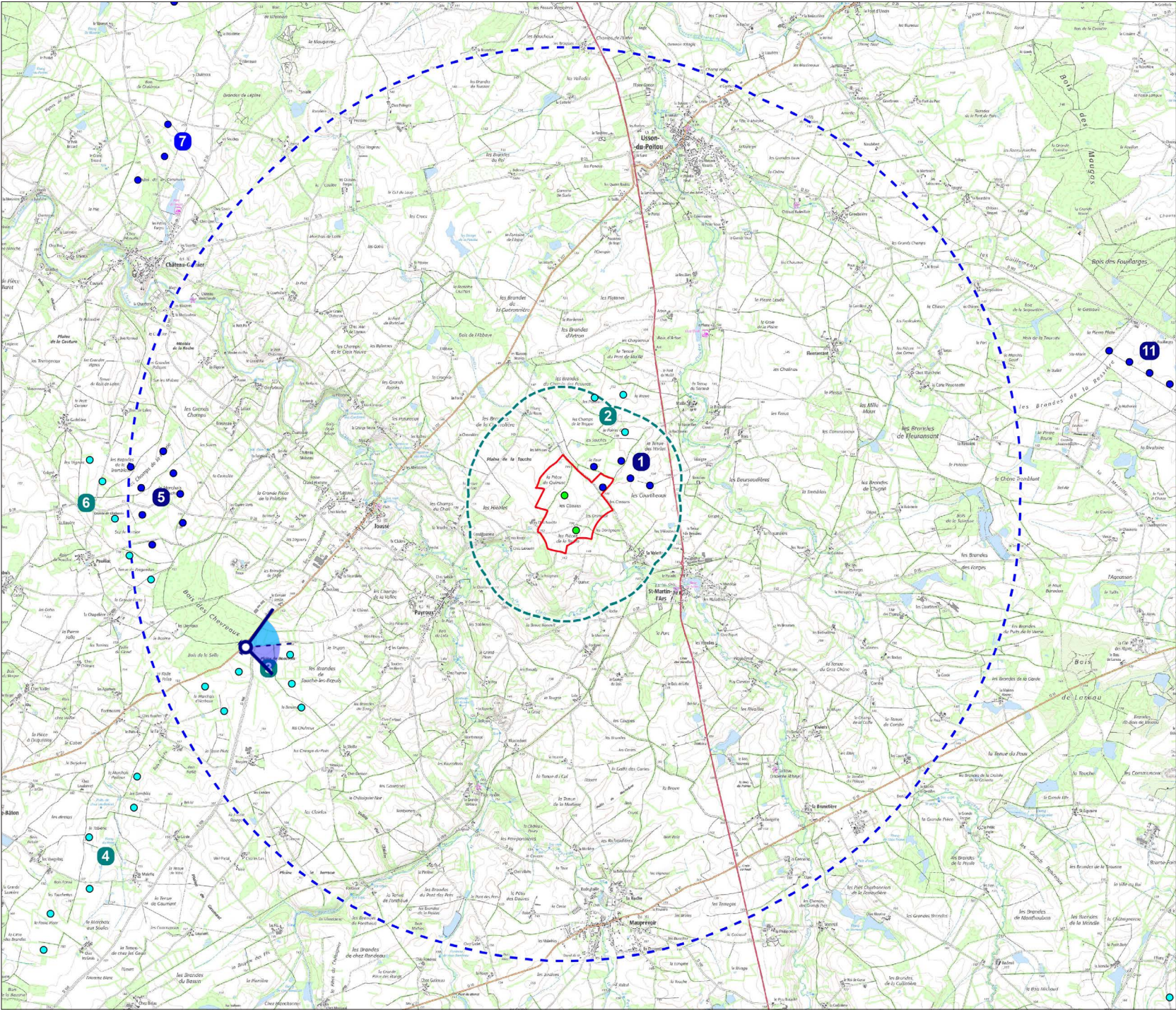
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°6-1 - RD 727 - Lisière forestière avant carrefour RD160 (Commune de La Chapelle-Bâton)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}26'49,5''$ $N46^{\circ}12'30,1''$
- Altitude NGF du point : 160 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5173 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 15:11
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 727, laquelle relie Civray à Lussac-les-Châteaux, il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à gauche de la route de façon très partielle, en même temps que les parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit) dont seuls des bouts de pales émergent. Le parc éolien de la Plaine de Beauvais visible à droite de la route présente une très faible interaction visuelle faible avec le projet.

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien distant de plus de 5 km, est masqué en grande partie par l'avant-plan bocager. La perception se fait dans un contexte où l'éolien est déjà présent, aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°6-1 - RD 727 - Lisière forestière avant carrefour RD160 (Commune de La Chapelle-Bâton)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

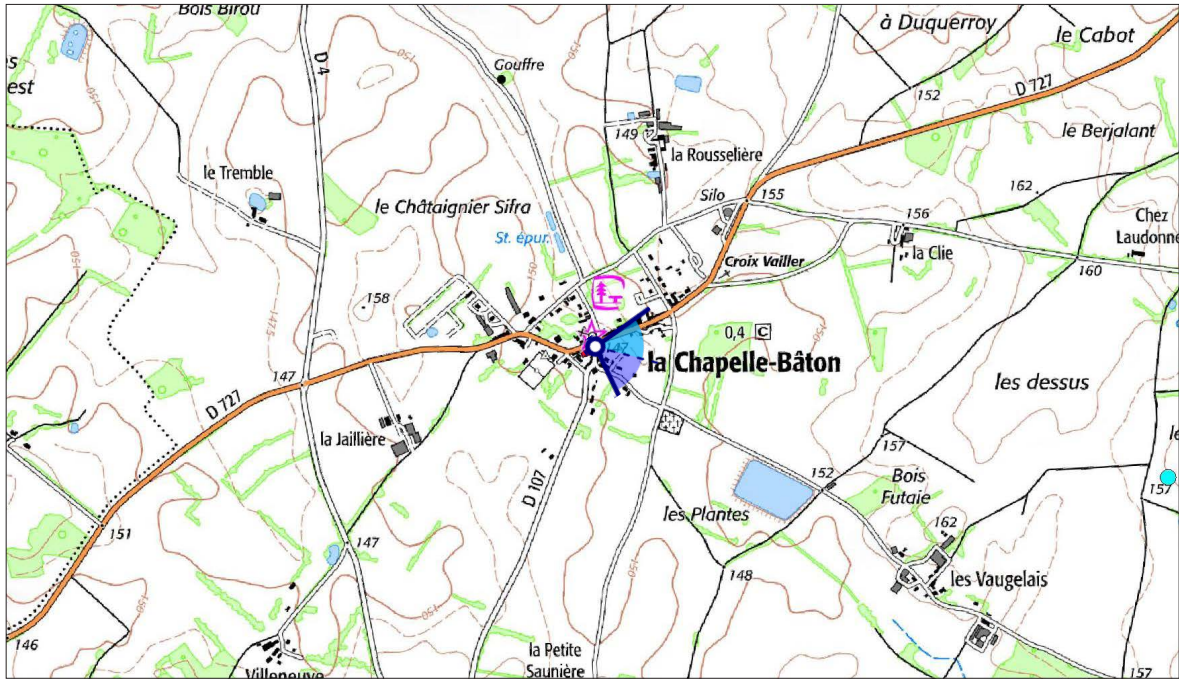
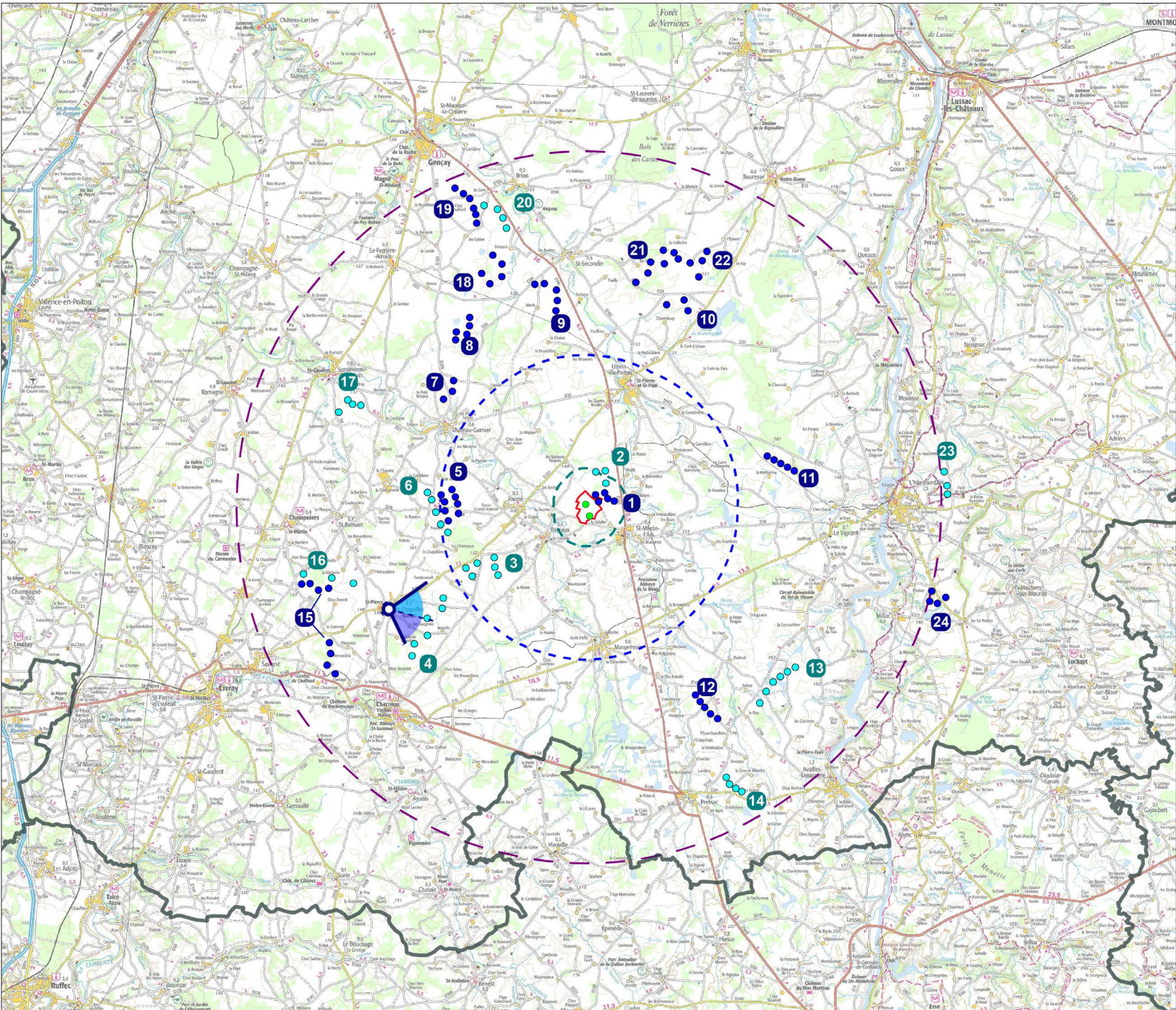
120°

La Plaine de Beauvais (n°3)



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°6-2 - RD 727 - Eglise Saint-Pierre classée/inscrite (Commune de La Chapelle-Bâton)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}23'41,9''$ $N46^{\circ}11'08,2''$
- Altitude NGF du point : 150 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9881 m
- Condition de prise de vue : 19 février 2025 à 16:50
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un élément de patrimoine protégé au titre des monuments historiques lequel est relativement proche du projet éolien. Il s’agit de l’église Saint-Pierre de La Chapelle-Bâton, monument inscrit. Il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Cette perception se fait à partir des abords de l’église inscrite, le projet éolien est perceptible de façon partielle dans l’axe de la départementale 727 en même temps qu’un bout de pale d’une éolienne du parc éolien non construit de la Plaine de Beauvais qui dépasse au dessus des toits.

Niveau d’impact du projet : Une des deux éoliennes projetées est visible de façon distante à près de 10 km, cette légère covisibilité est partielle et non prégnante, et s’observe dans un contexte où l’éolien est déjà présent, aussi la covisibilité ainsi que l’impact visuel peuvent être qualifiés de faibles.

Photomontage n°6-2 - RD 727 - Eglise Saint-Pierre classée/inscrite (Commune de La Chapelle-Bâton)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

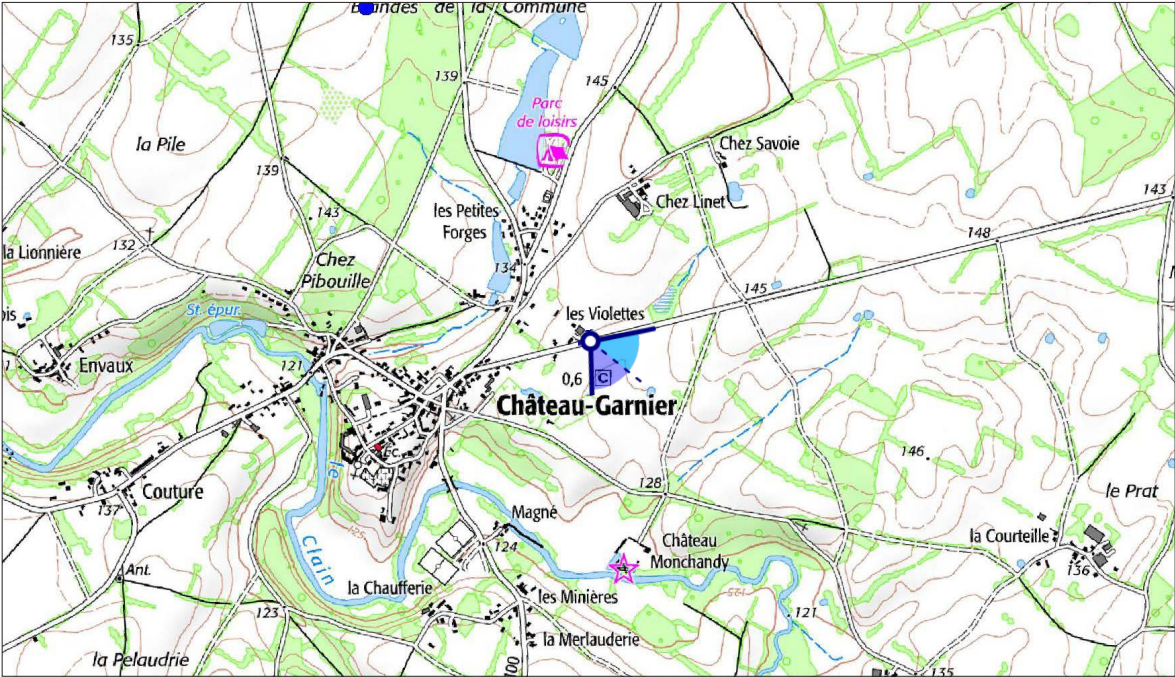
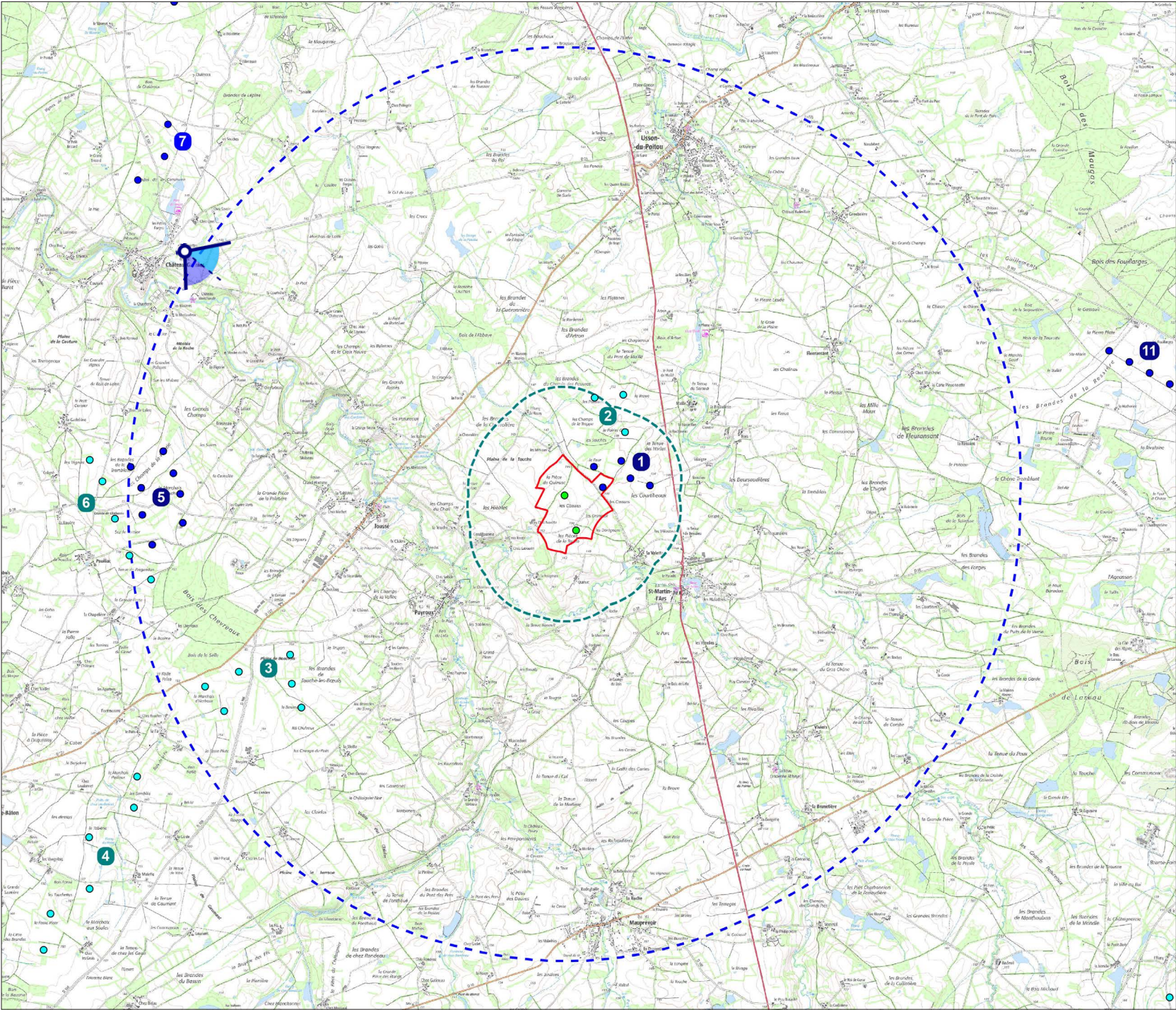
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°7-1 - RD 25 - Sortie nord-est de Château-Garnier (Commune de Château-Garnier)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}26'00,3''$ $N46^{\circ}15'37,5''$
- Altitude NGF du point : 140 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6643 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 17:10
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un axe de circulation fréquenté, la départementale 25, laquelle relie Château-Garnier à Usson-du-Poitou, au niveau de la sortie nord-est de la commune de Château-Garnier. Il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à droite de la route de façon très partielle, en même temps que le parcs éoliens des Courtibeaux (construit) et des Pâturaux (accordé, non construit) dont seuls des bouts de pales émergent. Les parcs éoliens construit des Quatre Vents, et non construits de la Plaine de Beauvais et de la Croisée Chabanne qui sont visibles en partie droite du panorama interfèrent très peu visuellement avec le projet.

Niveau d’impact du projet : Le projet éolien distant de plus de 6 km, est masqué en grande partie par l’avant-plan bocager, ceci à feuilles tombées. La perception se fait dans un contexte où l’éolien est déjà présent, aussi l’impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°7-1 - RD 25 - Sortie nord-est de Château-Garnier (Commune de Château-Garnier)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

La Plaine de Beauvais (n°3)

Les 4 Vents (n°5)

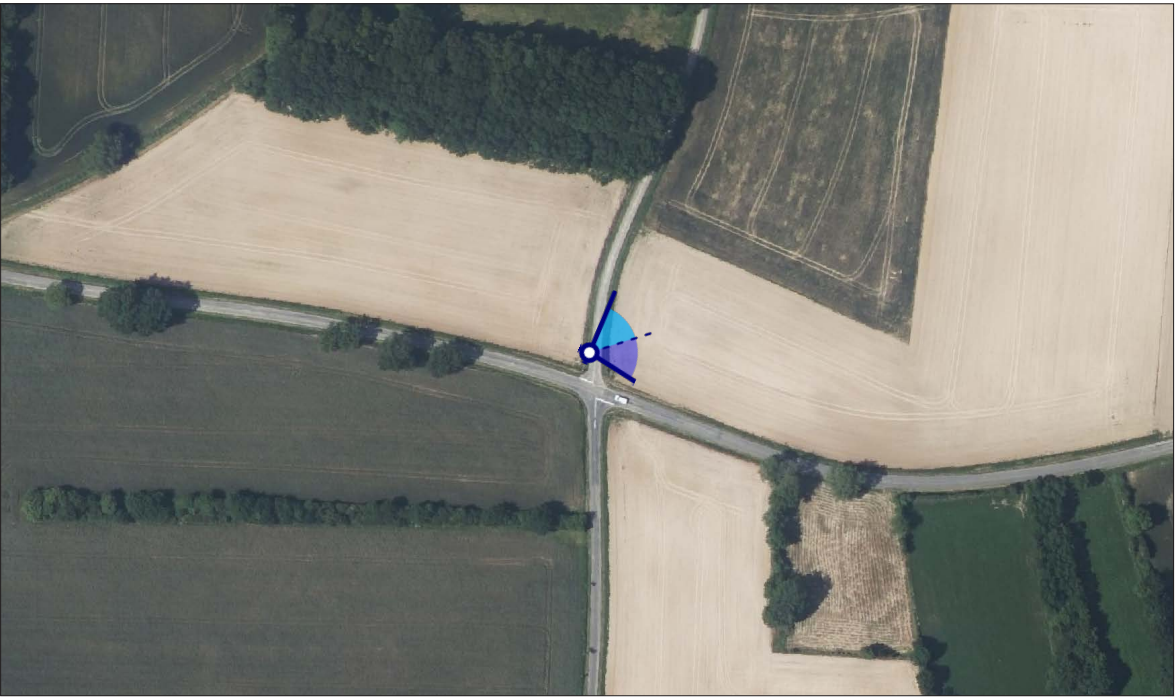
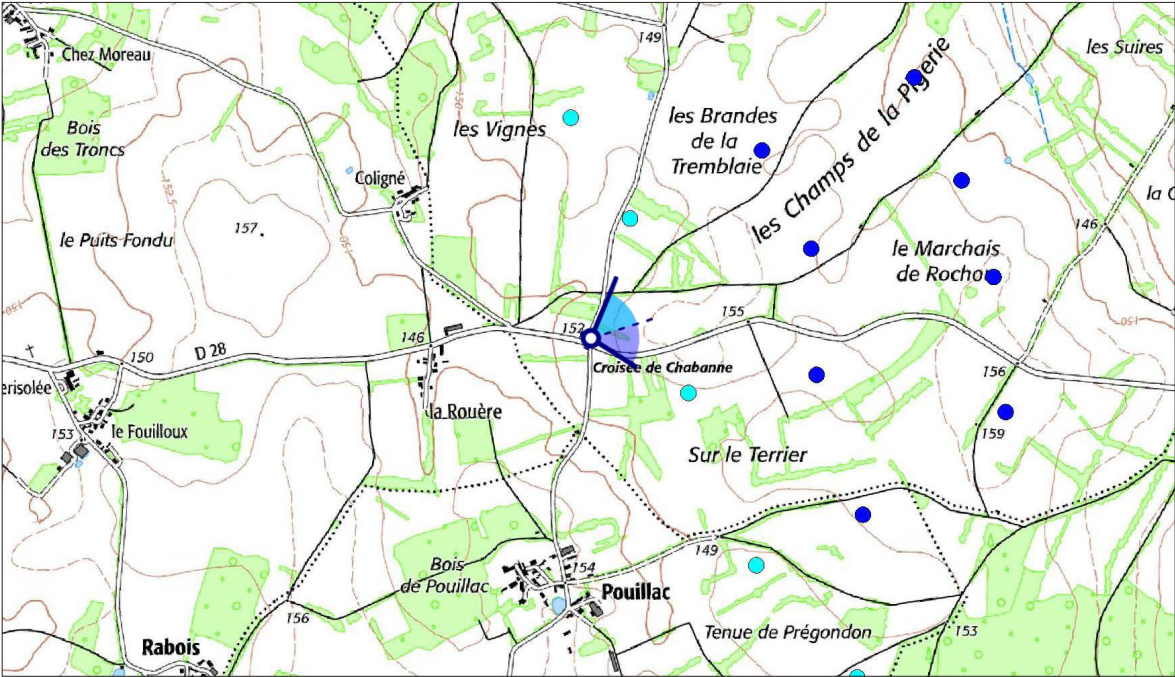
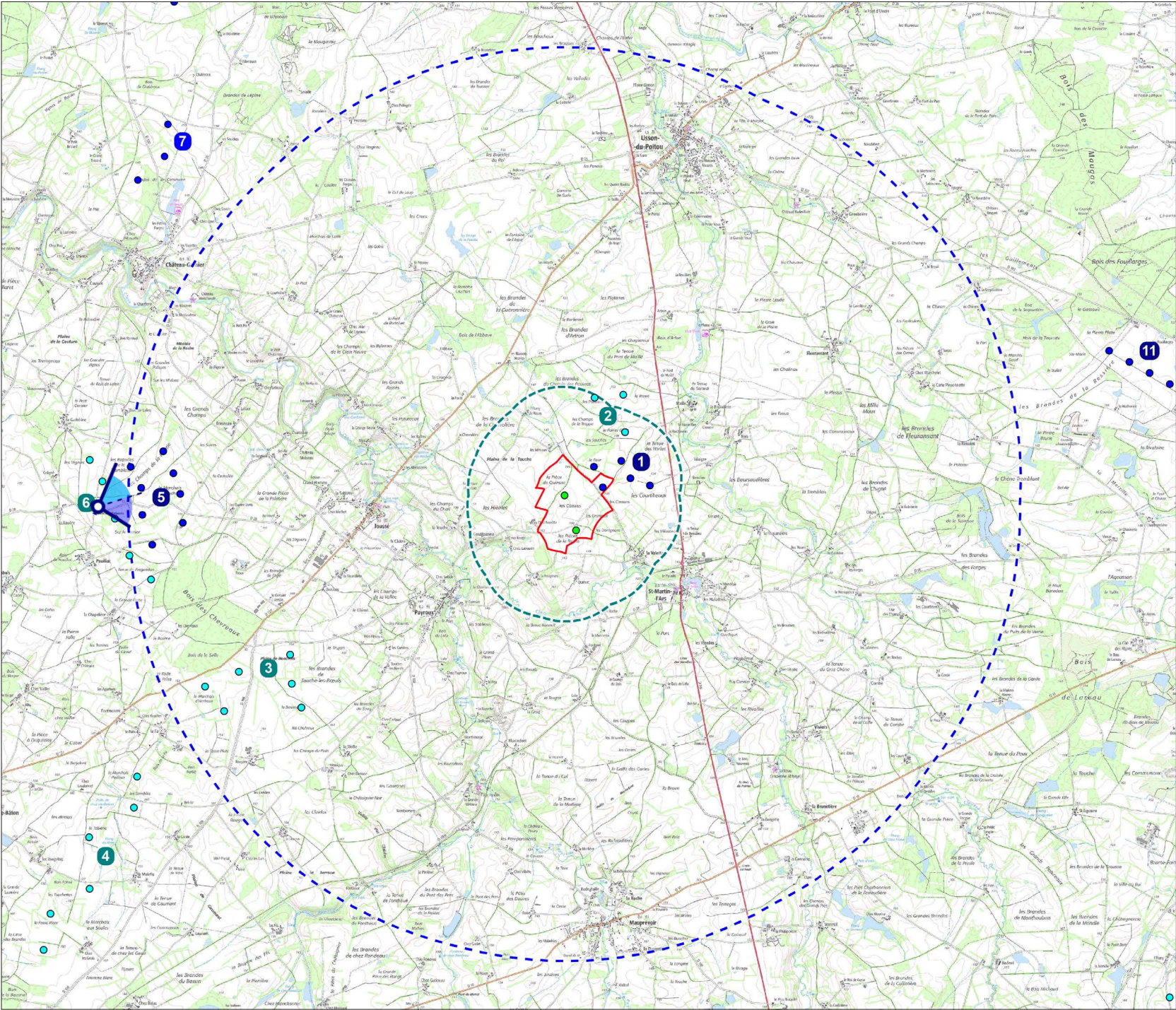
*La Croisée de
Chabanne (n°6)*

120°



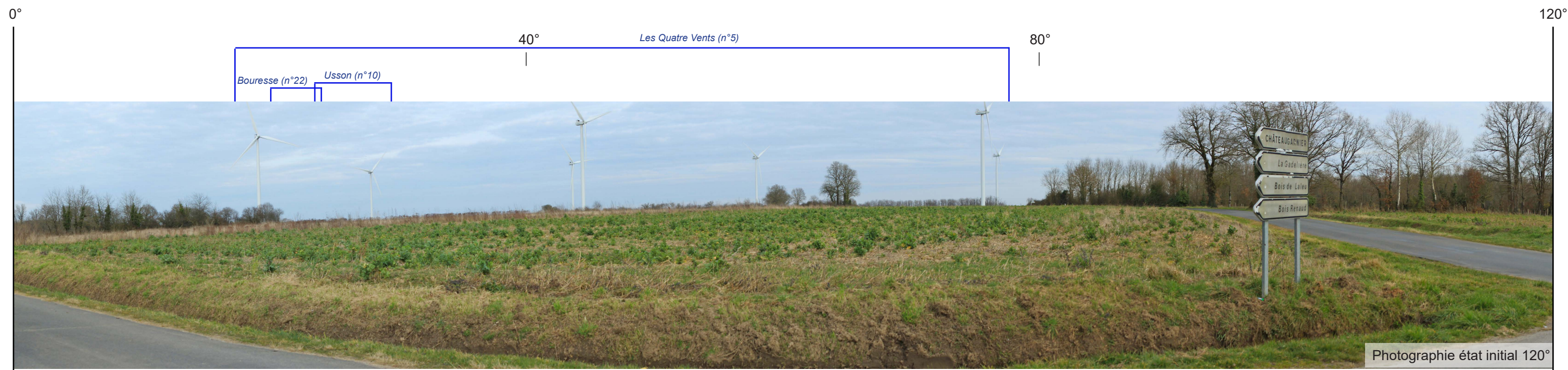
Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°7-2 - RD 28 - Parc éolien des Quatre Vents (Commune de Château-Garnier)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°25'02,8" N46°13'33,8"
- Altitude NGF du point : 152 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6935 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 16:45
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir de la départementale 28 laquelle relie Champniers à l'Isle-Jourdain. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que l'impact visuel cumulé avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment les parcs éoliens des Quatre Vents, de Bouresse et d'Usson (construits).

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien localisé en arrière-plan de l'ensemble éolien accordé, et masqué en partie (E1) par la topographie et la végétation est peu visible.

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien distant de près de 7 km, semble s'insérer dans l'ensemble éolien existant, ceci dans un contexte où l'éolien est déjà bien représenté aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°7-2 - RD 28 - Parc éolien des Quatre Vents (Commune de Château-Garnier)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

120°

Les Quatre Vents (n°5)

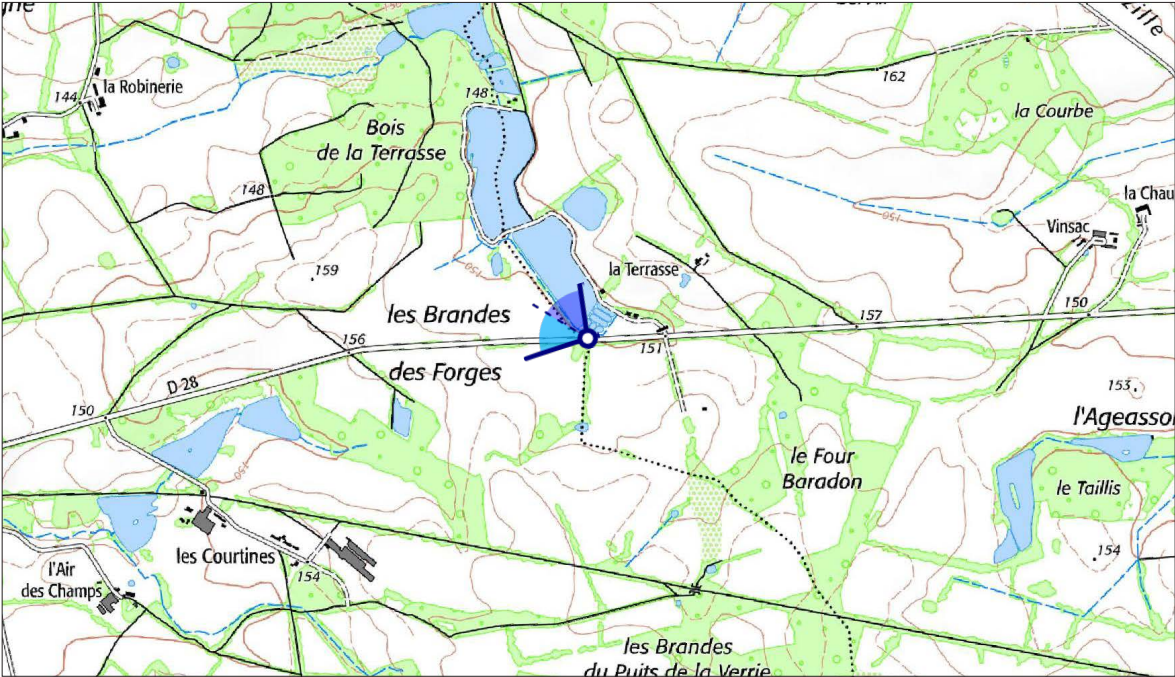
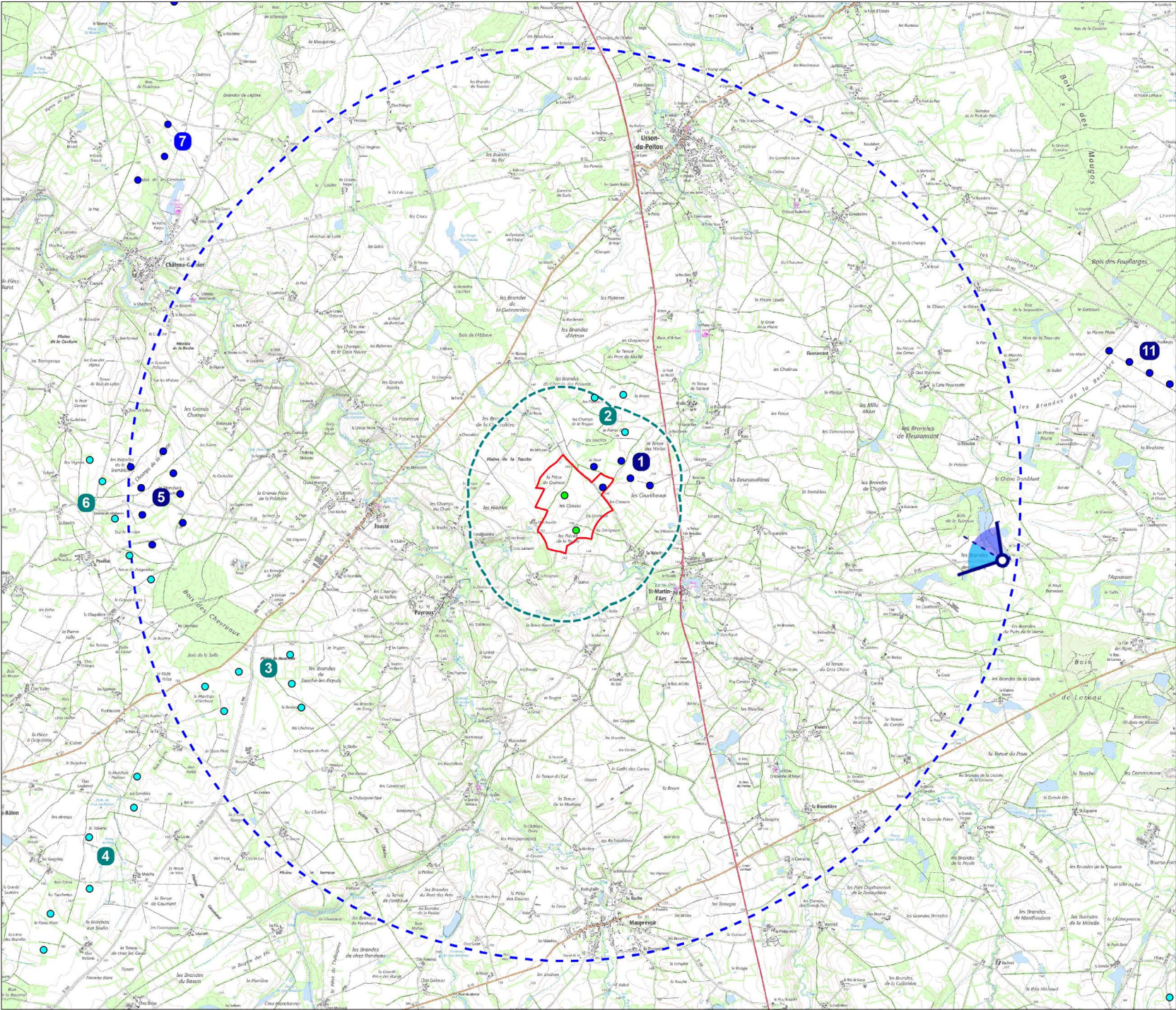
E1

E2



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°8 - RD 28 - Lac de la Terrasse (Commune du Vigeant)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}35'30,4''$ $N46^{\circ}13'22,1''$
- Altitude NGF du point : 155 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6321 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 12:36
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe hors agglomération à partir de la départementale 28 laquelle relie Champniers à l'Isle-Jourdain. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible à droite de la route de façon partielle, en même temps que les parcs éoliens des Courtibeaux et des Quatre Vents (construits) et des parcs de la Croisée Chabanne et des Patureaux (accordés, non construits) masqués en partie.

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien et les éoliennes environnantes, distantes de plus de 6 km, sont masquées en partie par l'avant-plan bocager. La perception du projet est atténuée par le contexte bocager, le projet s'insère de façon cohérente dans l'ensemble éolien ainsi constitué, aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°8 - RD 28 - Lac de la Terrasse (Commune du Vigeant)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

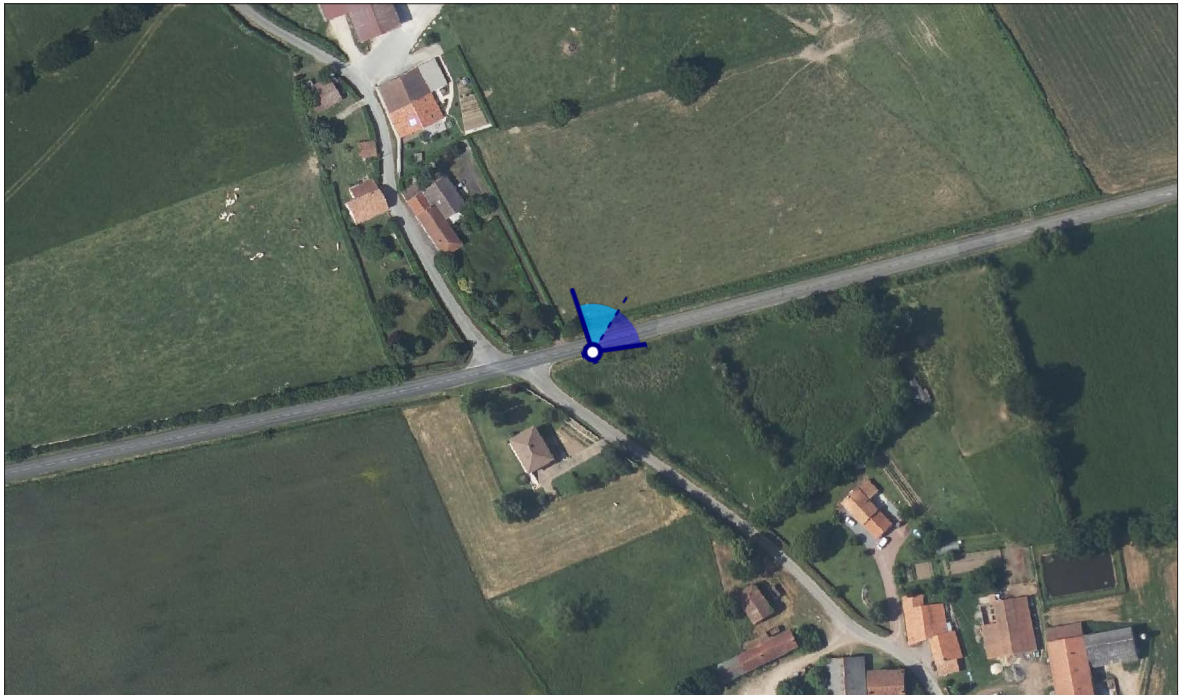
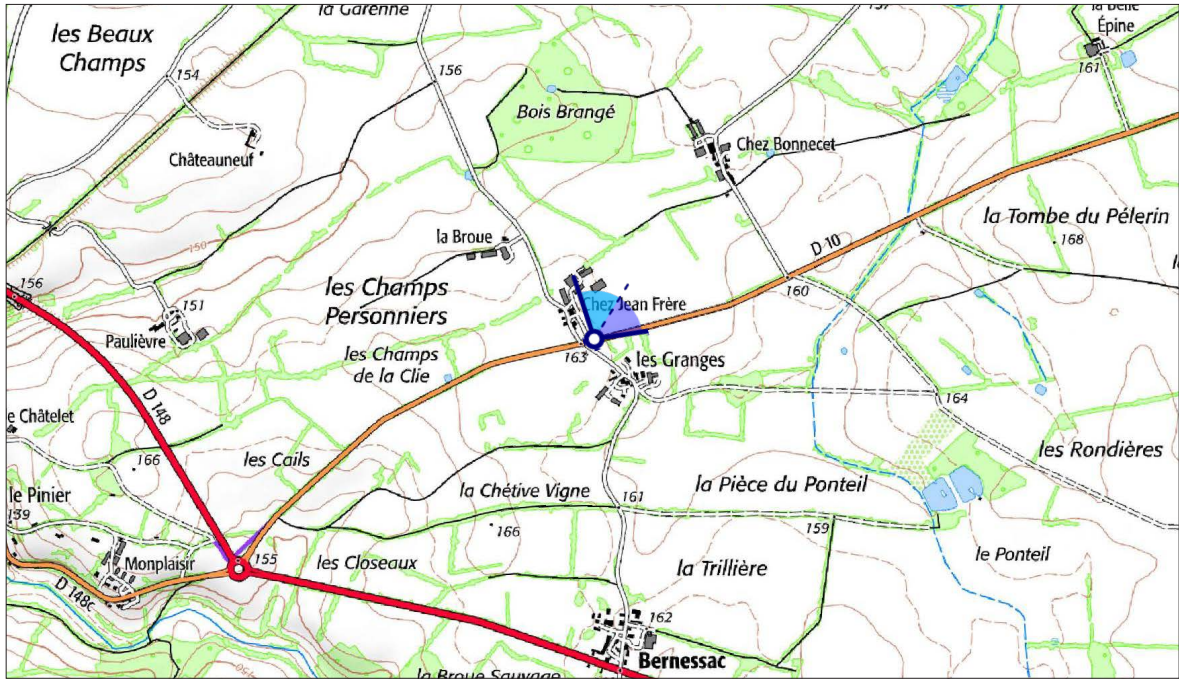
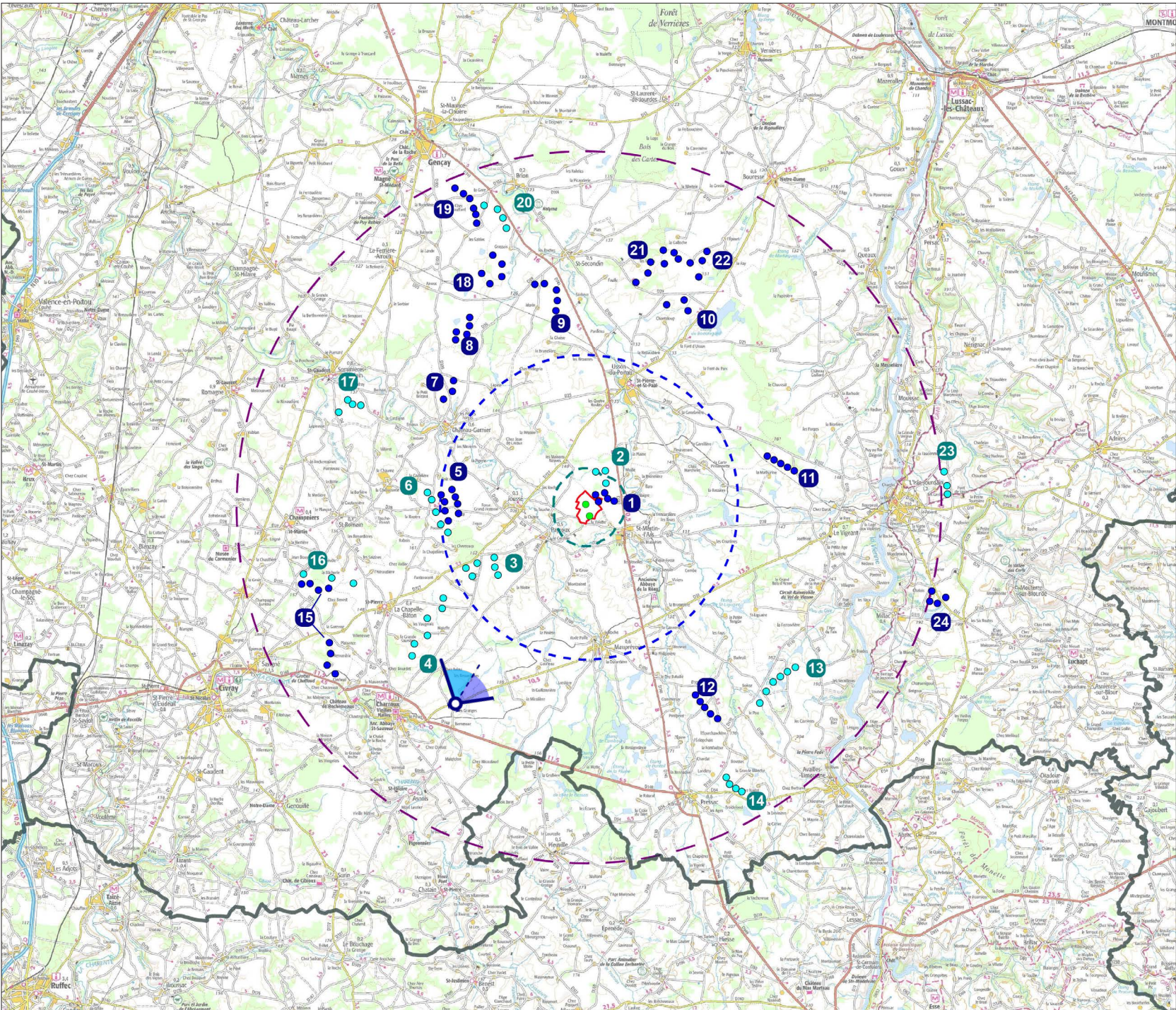
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°9 - Hameau des Granges - SPR Charroux (Commune de Charroux)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}26'01,1''$ $N46^{\circ}08'53,3''$
- Altitude NGF du point : 164 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10379 m
- Condition de prise de vue : 19 février 2025 à 16:05
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un ensemble patrimonial protégé au titre des monuments historiques lequel est relativement distant du projet éolien. Il s’agit du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Charroux.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien intégralement masqué par l’horizon boisé, à feuilles tombées, n’est pas du tout perceptible à partir de ce point de vue à feuilles tombées.

Niveau d’impact du projet : Aucune visibilité ne s’observe aussi la covisibilité ainsi que l’impact visuel peuvent être qualifiés de nuls.

Photomontage n°9 - Hameau des Granges - SPR Charroux (Commune de Charroux)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

E1

E2

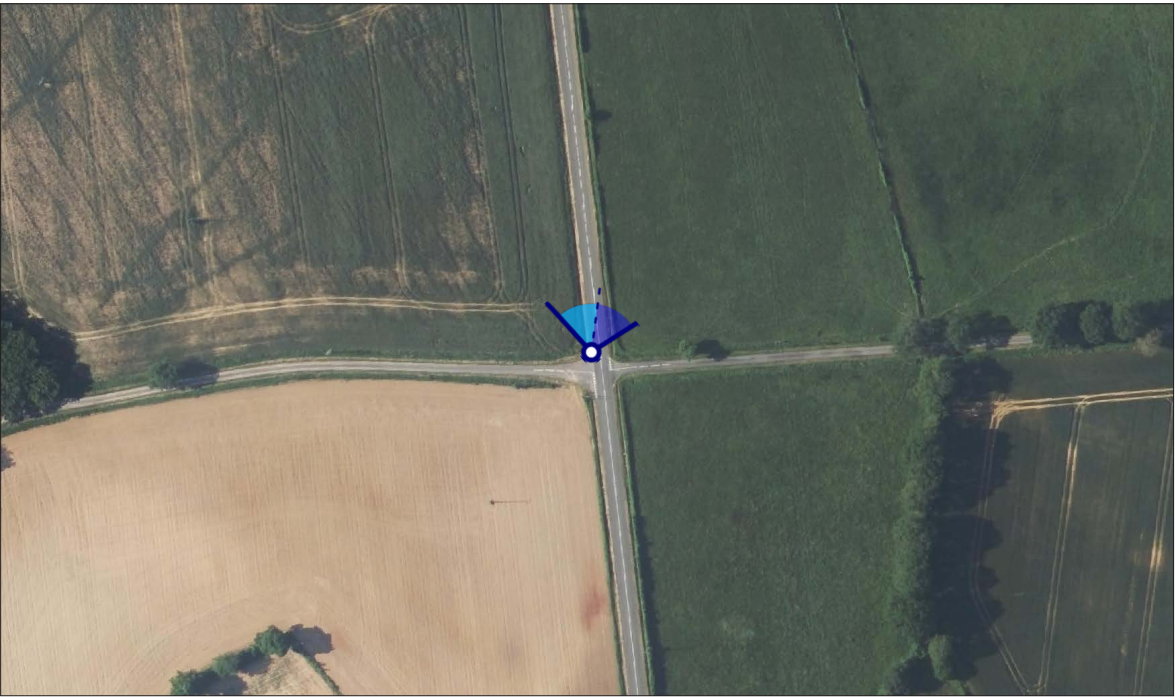
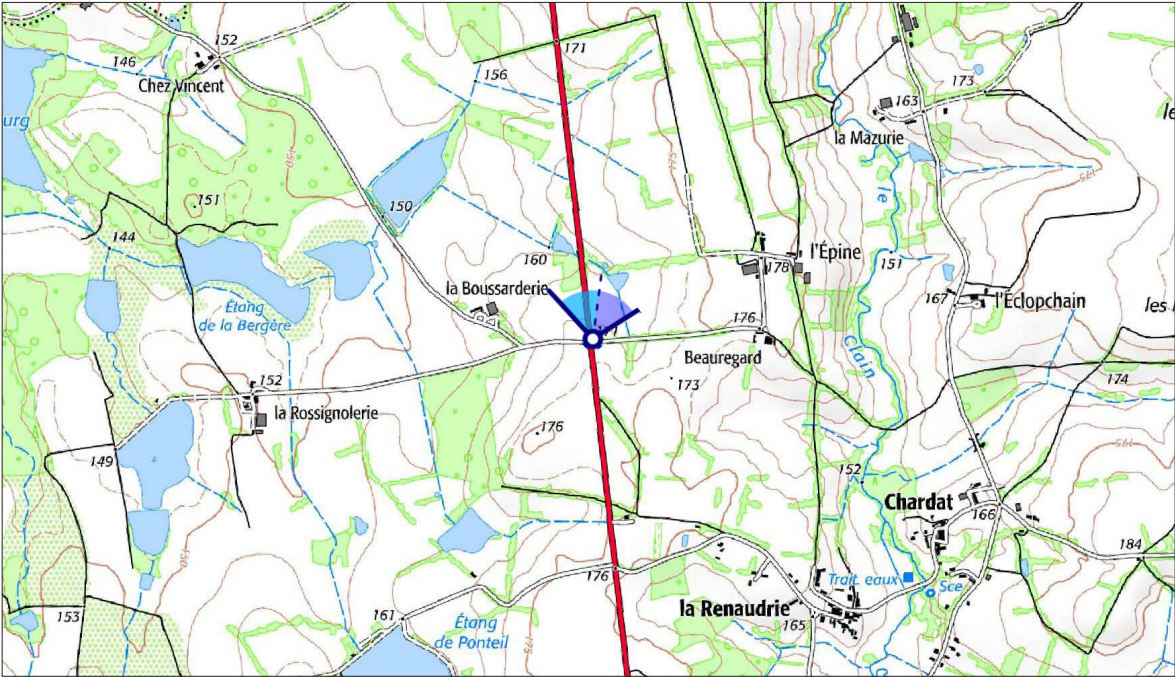
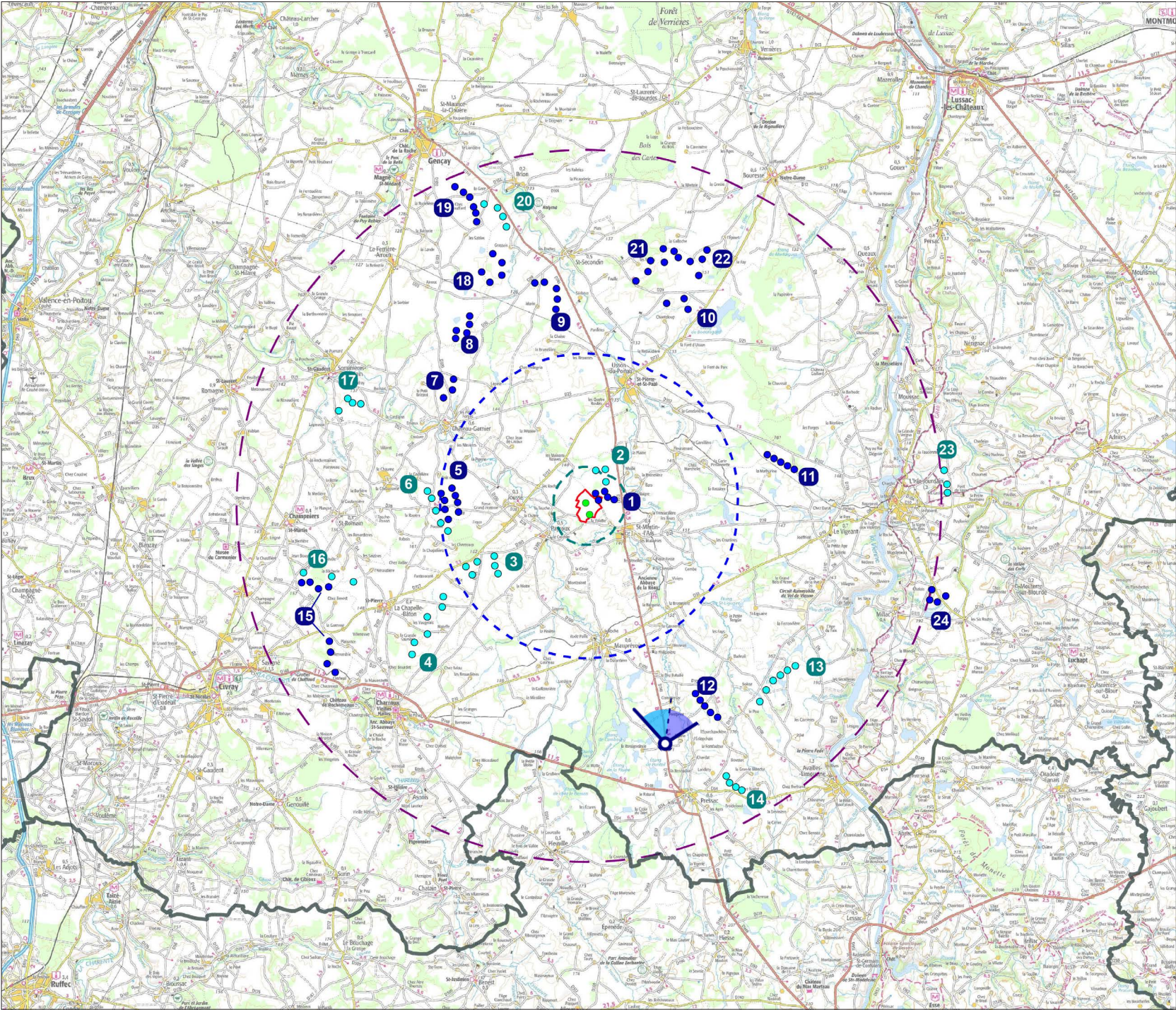
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°10 - RD741 - Proximité du hameau de l'Épine (Commune de Pressac)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E000^{\circ}33'28,7''$ $N46^{\circ}08'01,9''$
- Altitude NGF du point : 170 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10811 m
- Condition de prise de vue : 19 février 2025 à 14:14
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 741, laquelle relie Gençay à Pressac. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien, distant de plus de 10 km, est intégralement masqué par l'horizon boisé, ceci à feuilles tombées, il n'est pas du tout perceptible à partir de ce point de vue ouvert .

Niveau d'impact du projet : Aucune visibilité n'est possible aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de nul.

Photomontage n°10 - RD741 - Proximité du hameau de l'Epine (Commune de Pressac)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

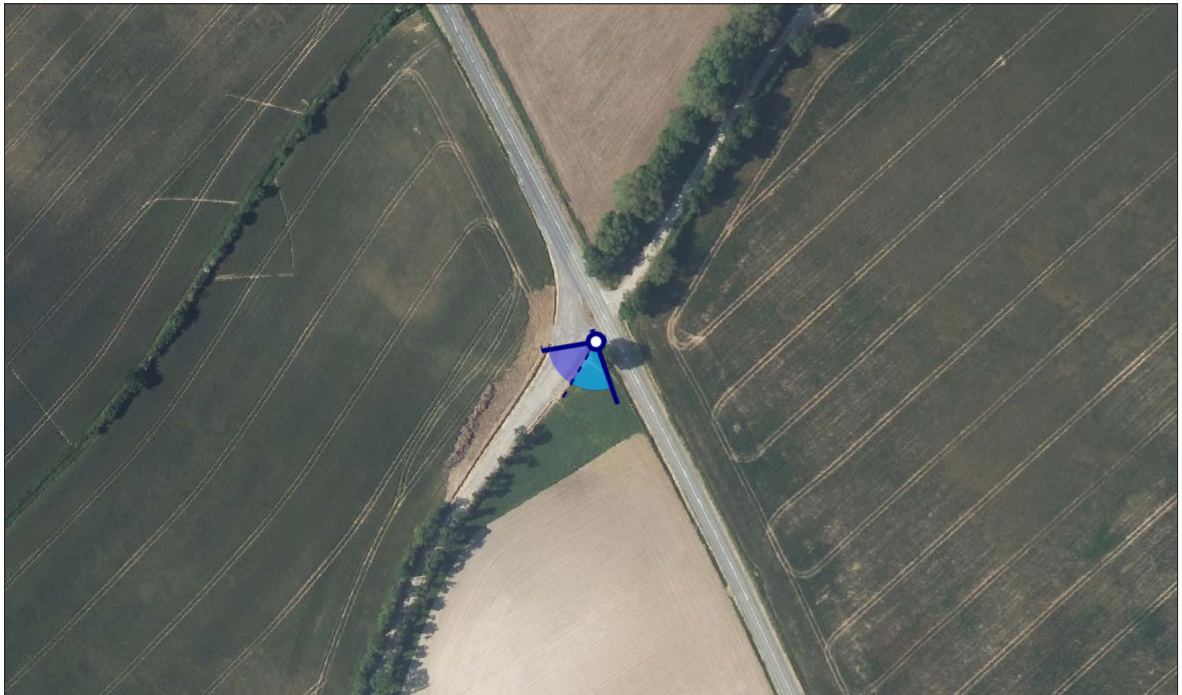
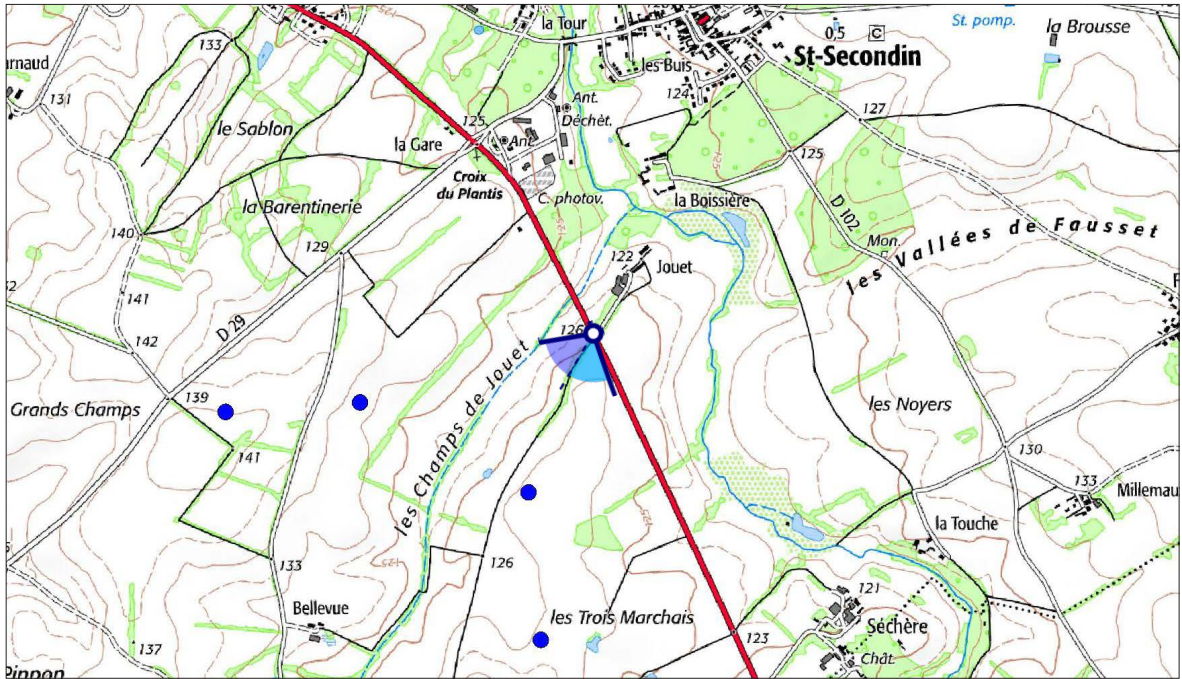
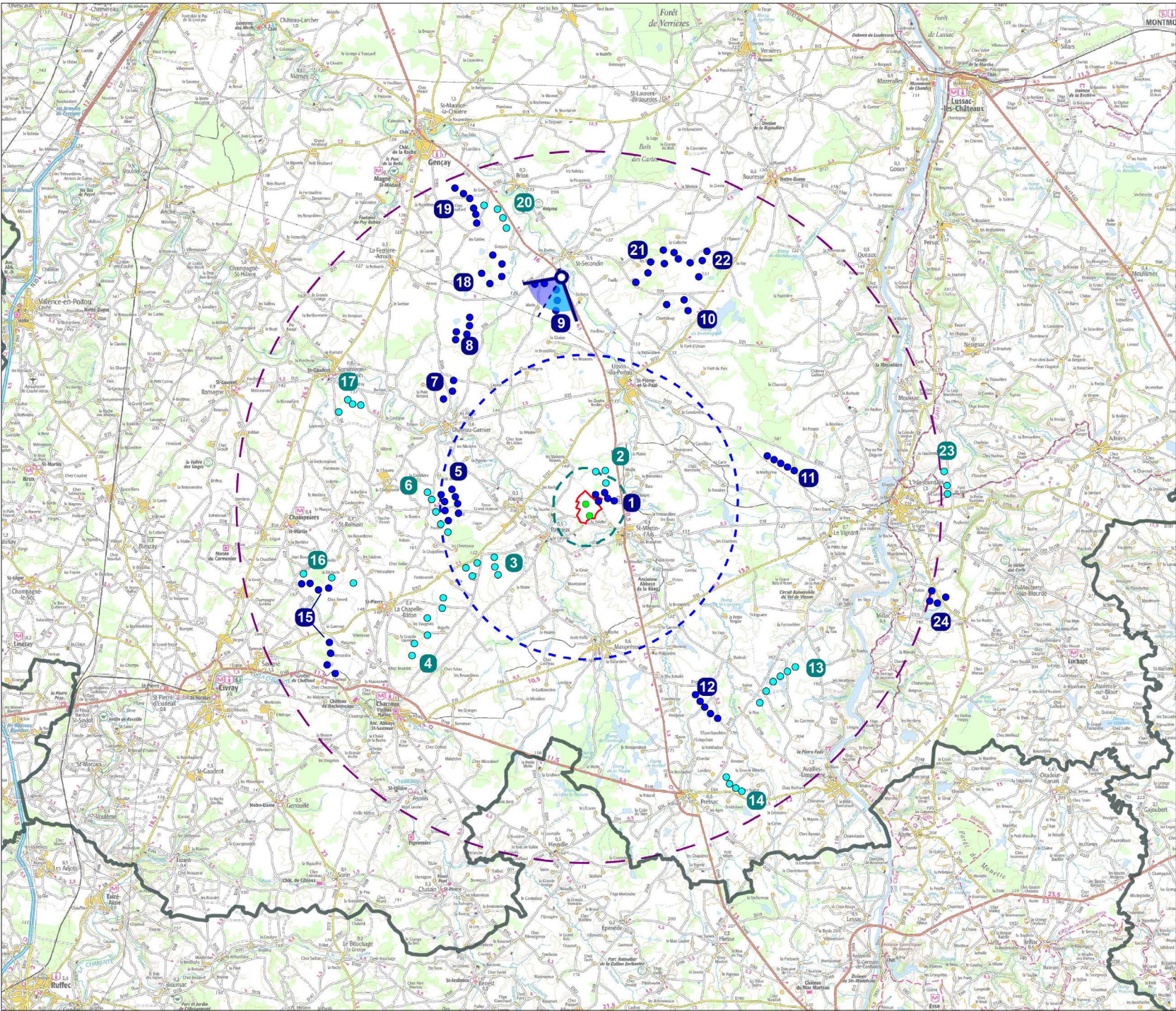
80°

La Bénitière (n°12)

120°

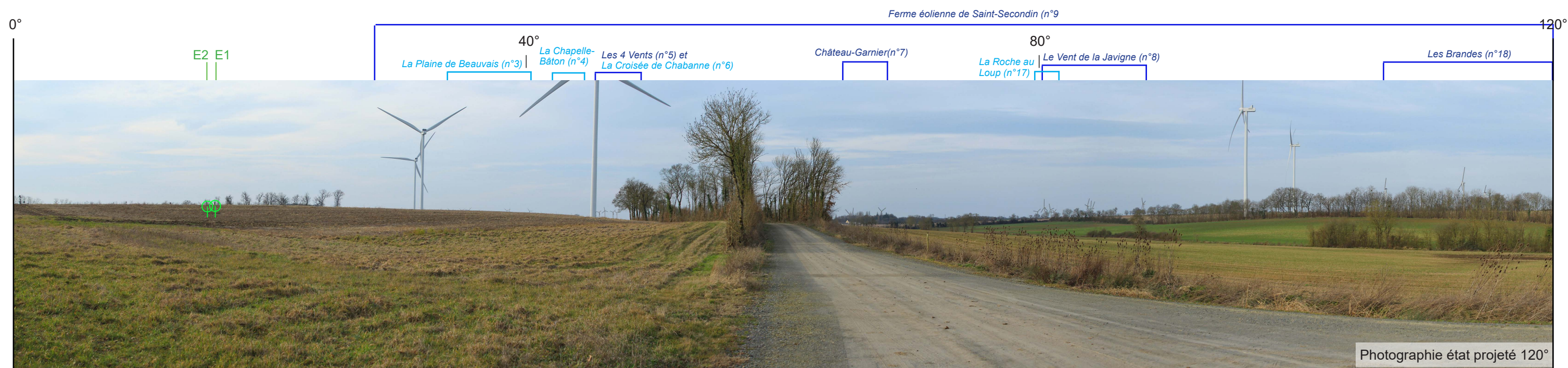
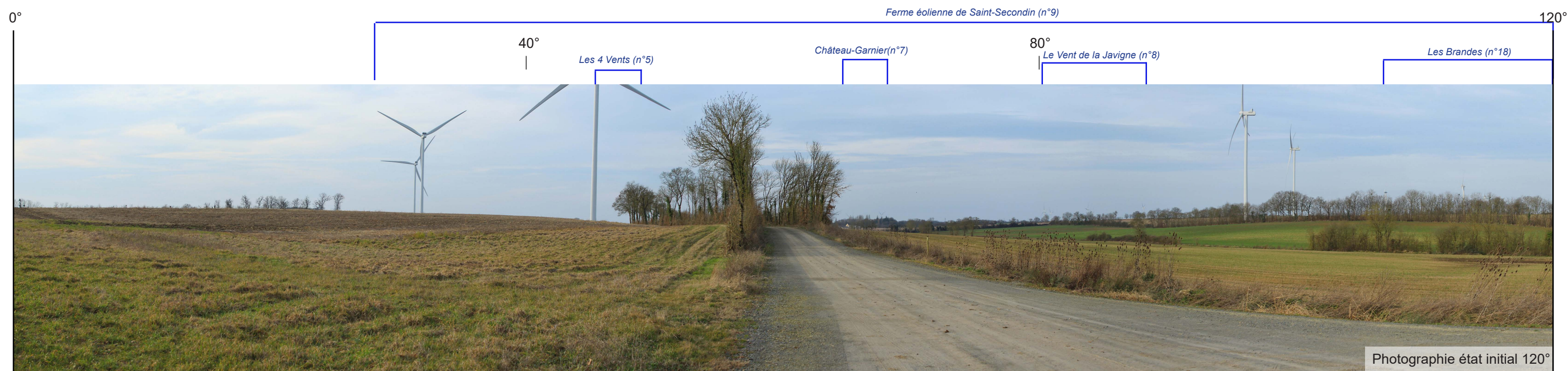


Photomontage n°11 - RD741 - Impact cumulé parc éolien St-Secondin (Commune de Saint-Secondin)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°29'20,7" N46°19'07,6"
- Altitude NGF du point : 127 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10024 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 10:18
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 741, laquelle relie Gençay à Pressac. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que l'impact visuel cumulé avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment le parc éolien de Saint-Secondin (construit) lequel est visible en avant-plan.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien, distant de plus de 10 km, est presque intégralement masqué par l'avant-plan topographique, à partir de ce point de vue ouvert .

Niveau d'impact du projet : Le projet éolien, dont seuls des bouts de pales émergent, est perceptible de façon peu significative ceci dans un contexte où l'éolien est déjà bien représenté aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

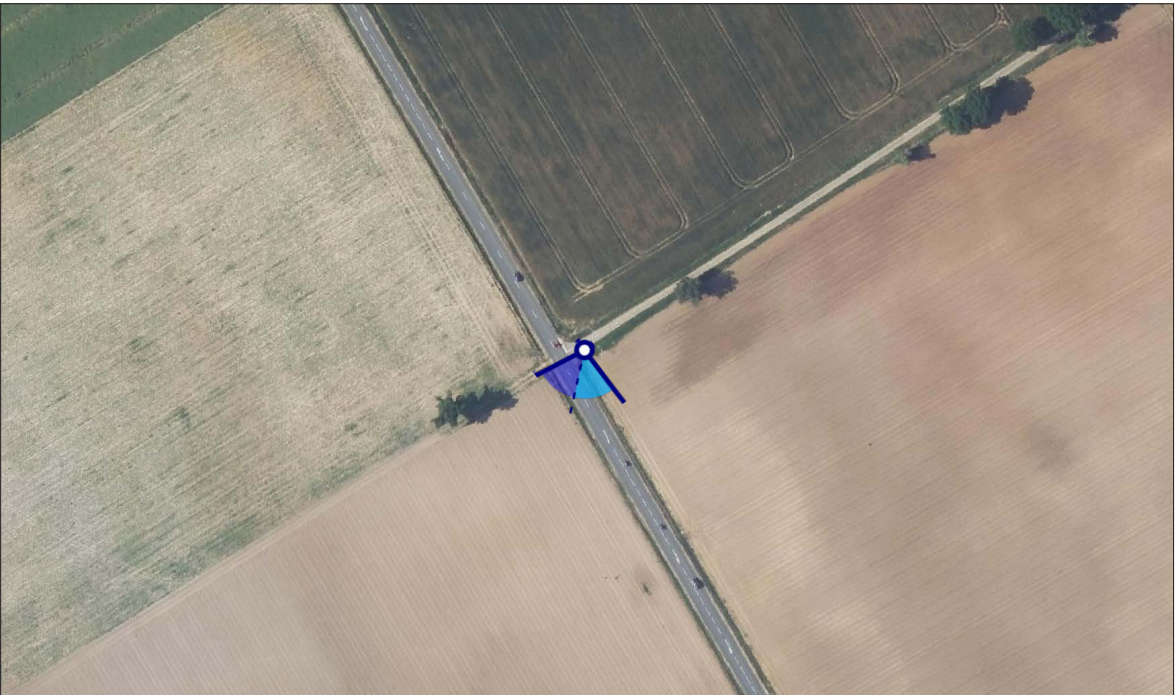
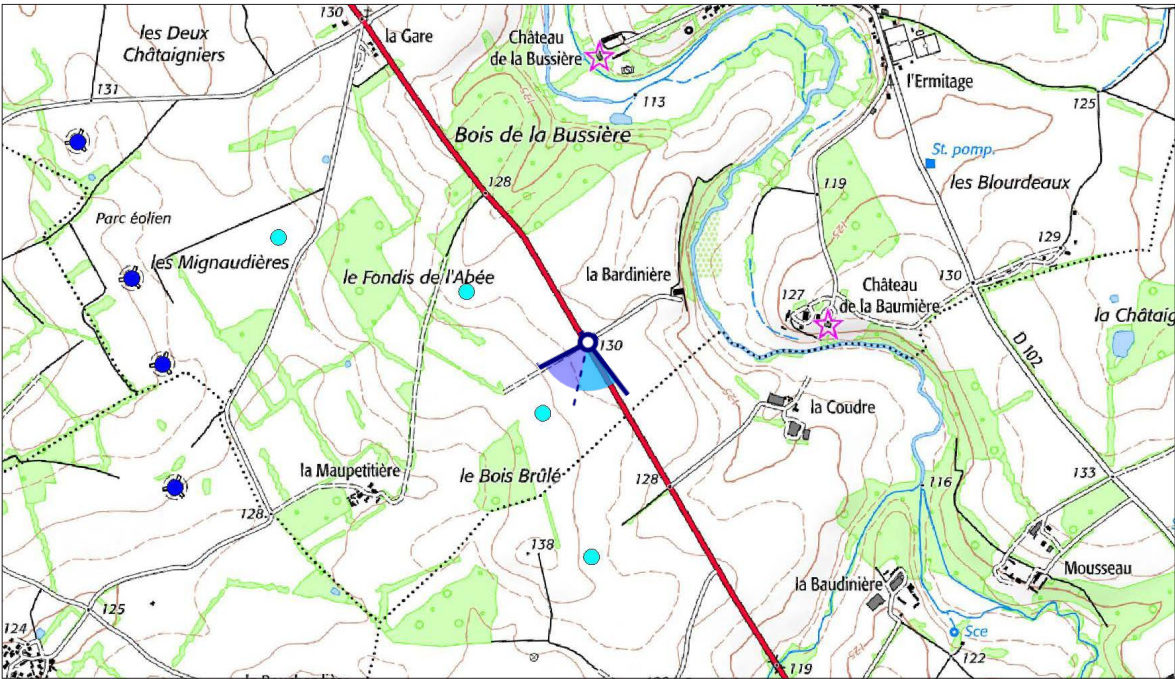
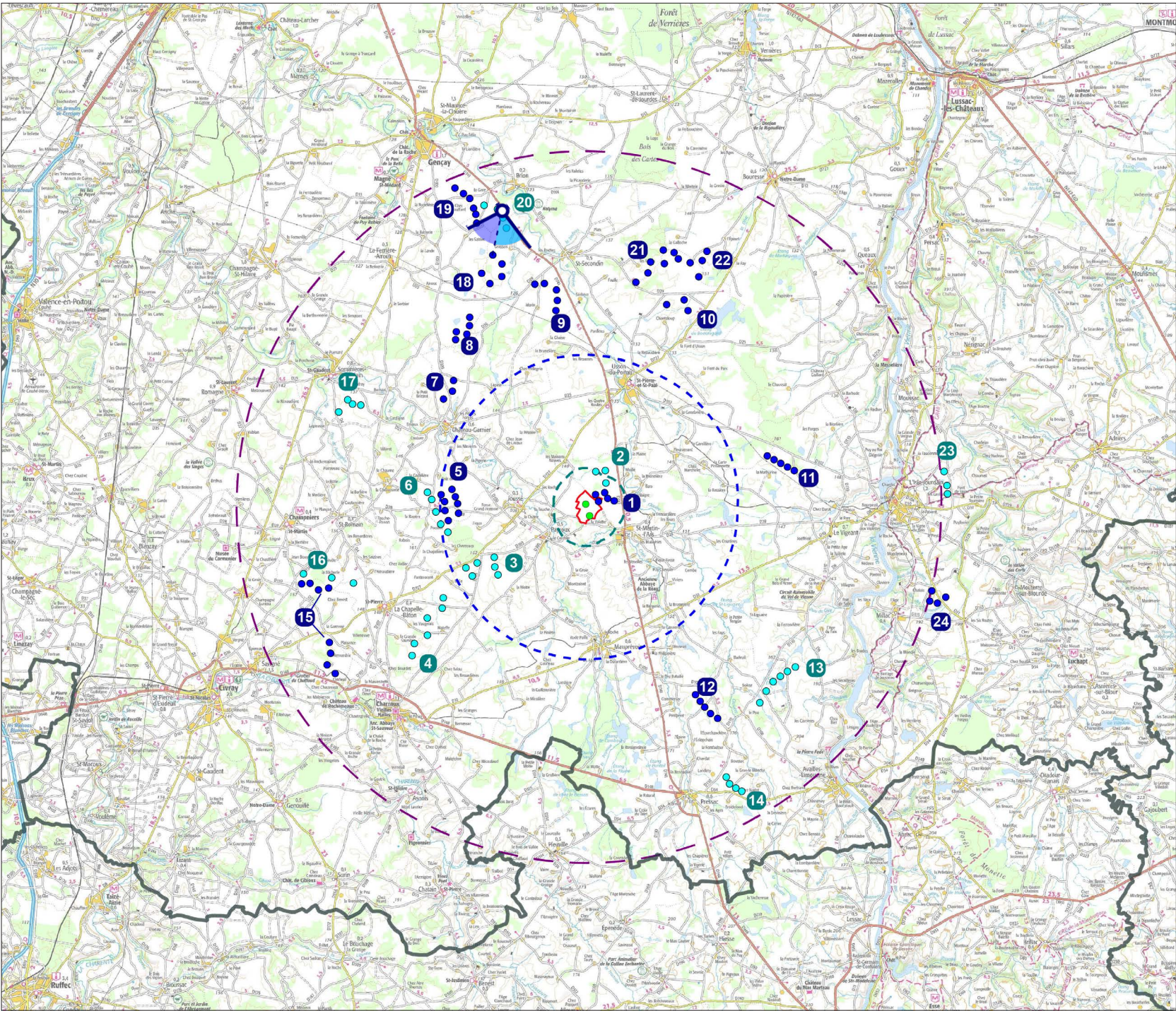
Photomontage n°11 - RD741 - Impact cumulé parc éolien St-Secondin (Commune de Saint-Secondin)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté





Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°12 - RD741 - Impact cumulé parc éolien Mignaudières (Commune de Brion)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°27'23,0" N46°20'40,3"
- Altitude NGF du point : 130 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 13377 m
- Condition de prise de vue : 21 février 2025 à 10:04
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s'observe à partir d'un axe de circulation fréquenté, la départementale 741, laquelle relie Gençay à Pressac. Il permet d'apprécier la qualité de l'insertion paysagère du projet ainsi que l'impact visuel cumulé avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment le parc éolien de Saint-Secondin (construit).

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible de façon très partielle, à droite de la départementale, à l'arrière-plan du parc éolien de Saint-Secondin, seules des bouts de pales sont perceptibles. Le projet éolien interfère peu visuellement avec les éoliennes visibles au premier plan et notamment les parcs éoliens construits des Vents de Javigne, des Brandes, des Mignaudières et des Mignaudières II (non construit).

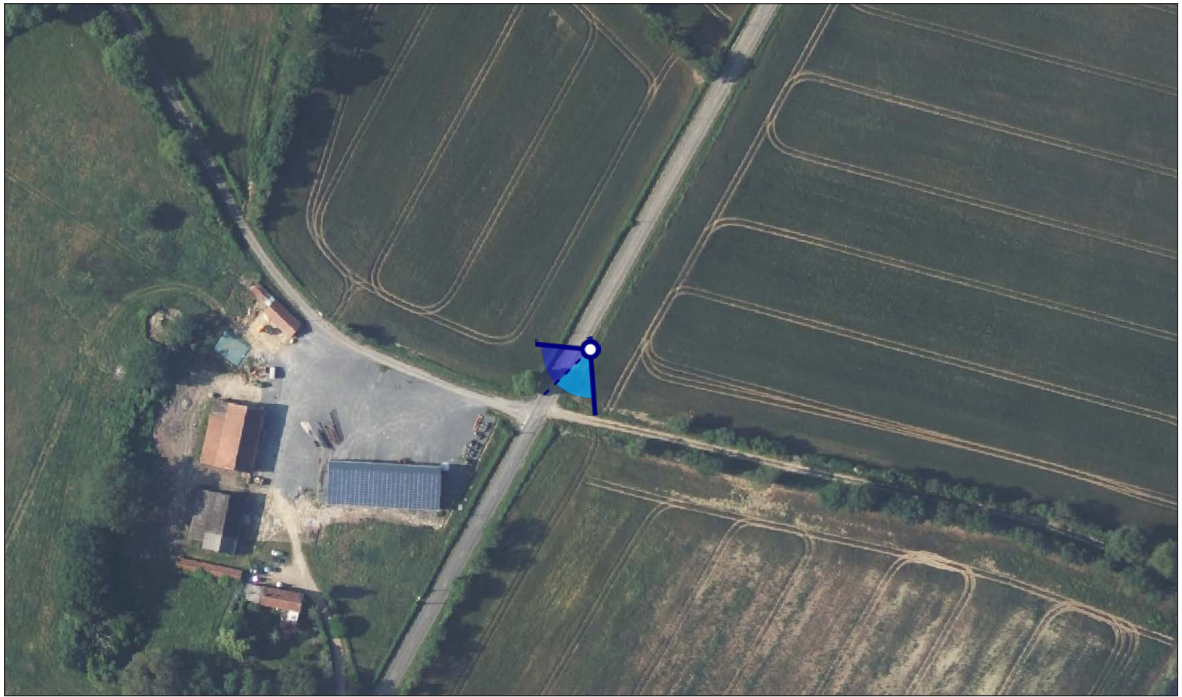
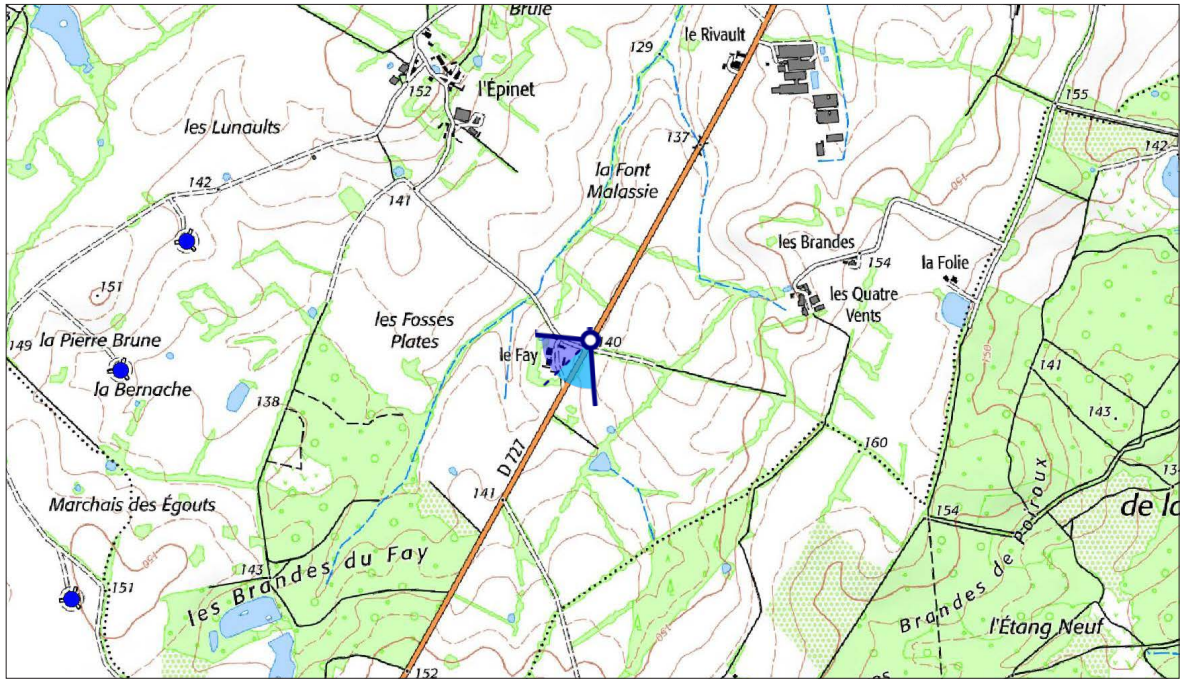
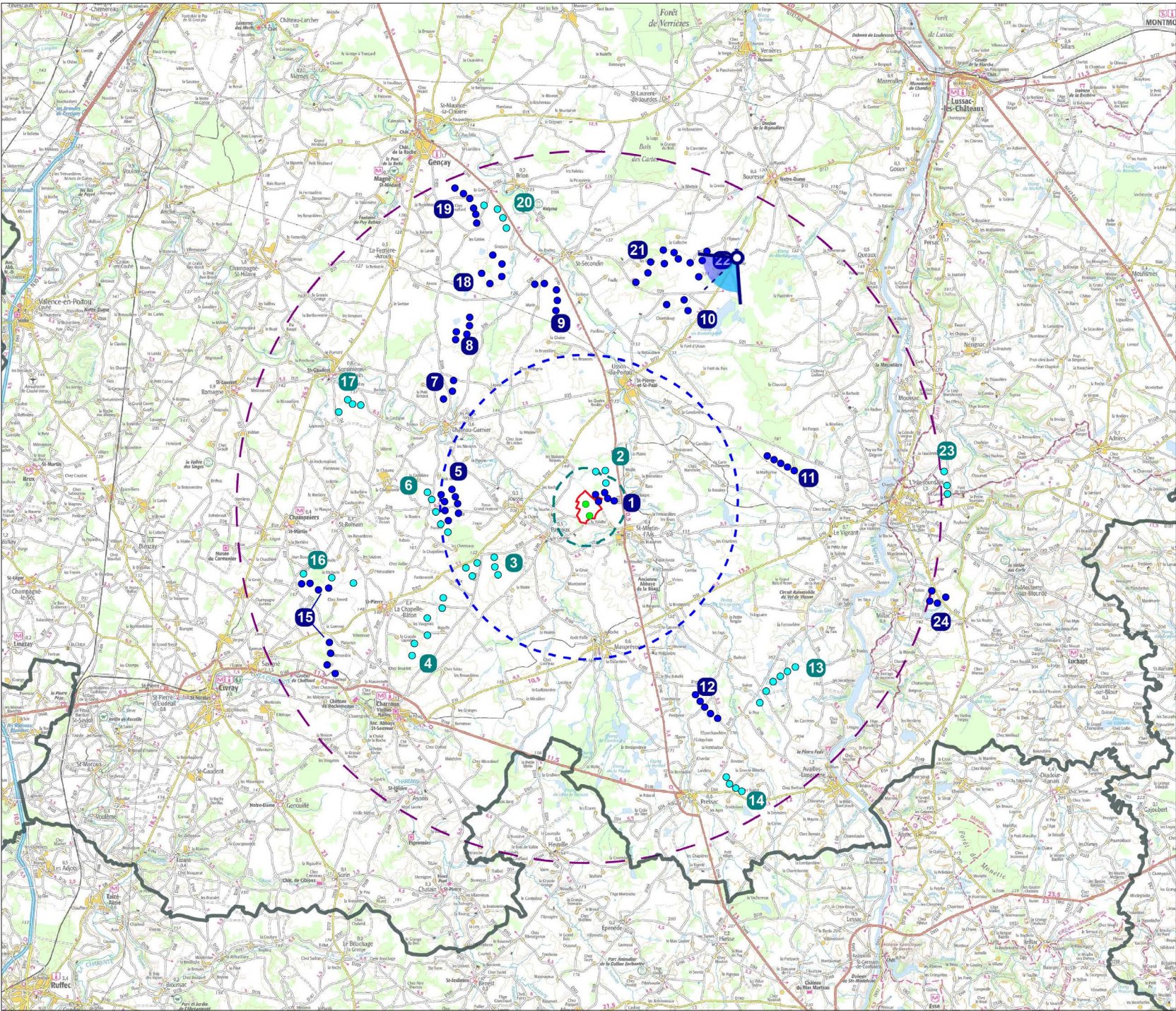
Niveau d'impact du projet : Le projet éolien est visible très partiellement, la perception très distante, plus de 13 km, se fait dans un contexte où l'éolien est déjà présent, aussi l'impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°12 - RD741 - Impact cumulé parc éolien Mignaudières (Commune de Brion)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté





Photomontage n°13 - RD727 - Impact cumulé parc éolien Bouresse / Usson (Commune de Bouresse)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°35'20,9" N46°19'45,1"
- Altitude NGF du point : 140 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 12745 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 10:57
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un axe de circulation fréquenté, la départementale 727, laquelle relie Civray à Lussac-les-Châteaux, il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment les parcs éoliens de Bouresse et d’Usson (construits).

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien localisé à plus de 12 km est intégralement masqué par la végétation.

Niveau d’impact du projet : Le projet éolien est entièrement masqué à feuilles tombées, aussi l’impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de nul.

Photomontage n°13 - RD727 - Impact cumulé parc éolien Bouresse / Usson (Commune de Bouresse)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



Usson (n°10)

Bouresse (n°22)

60°

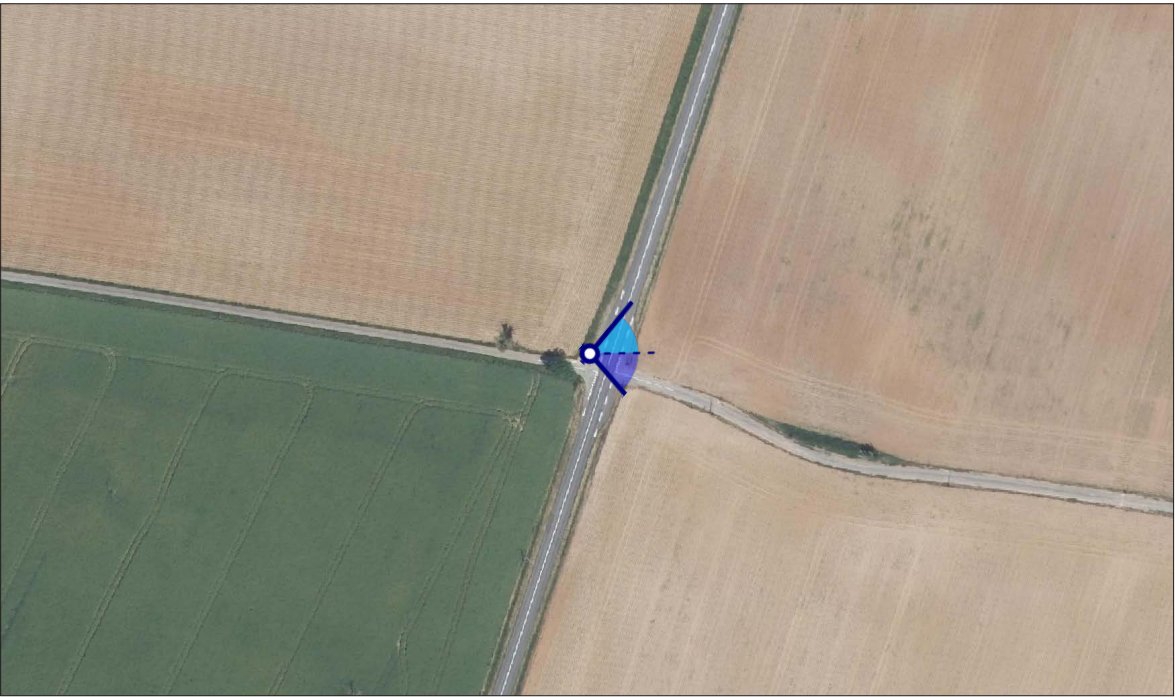
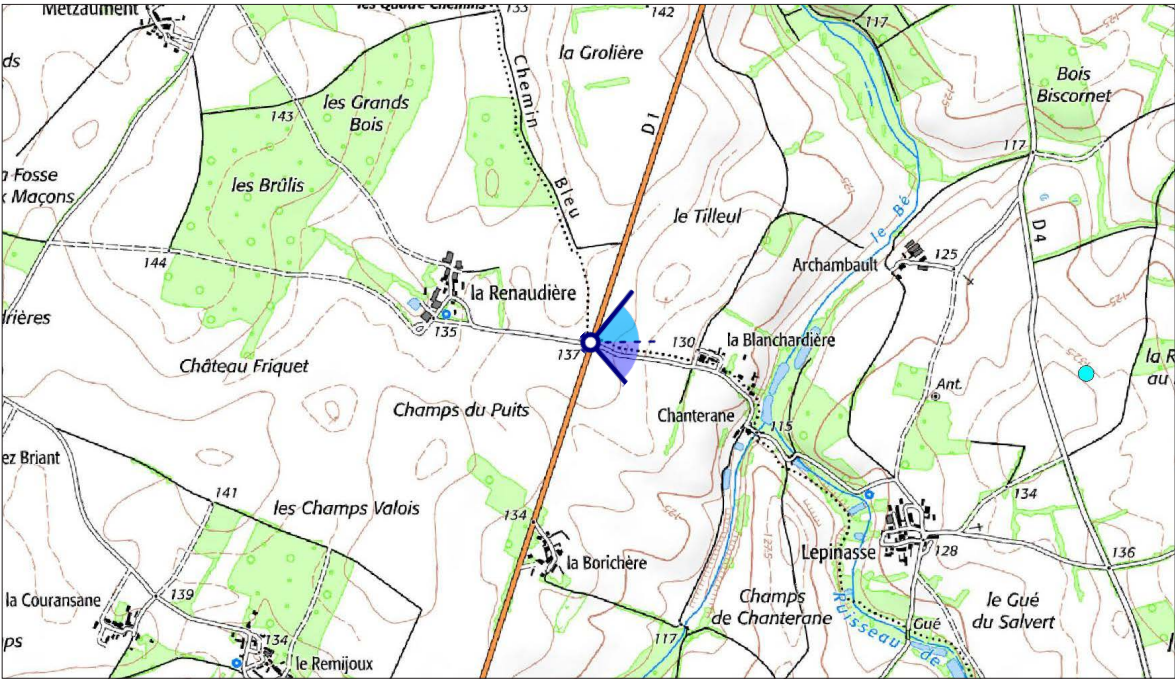
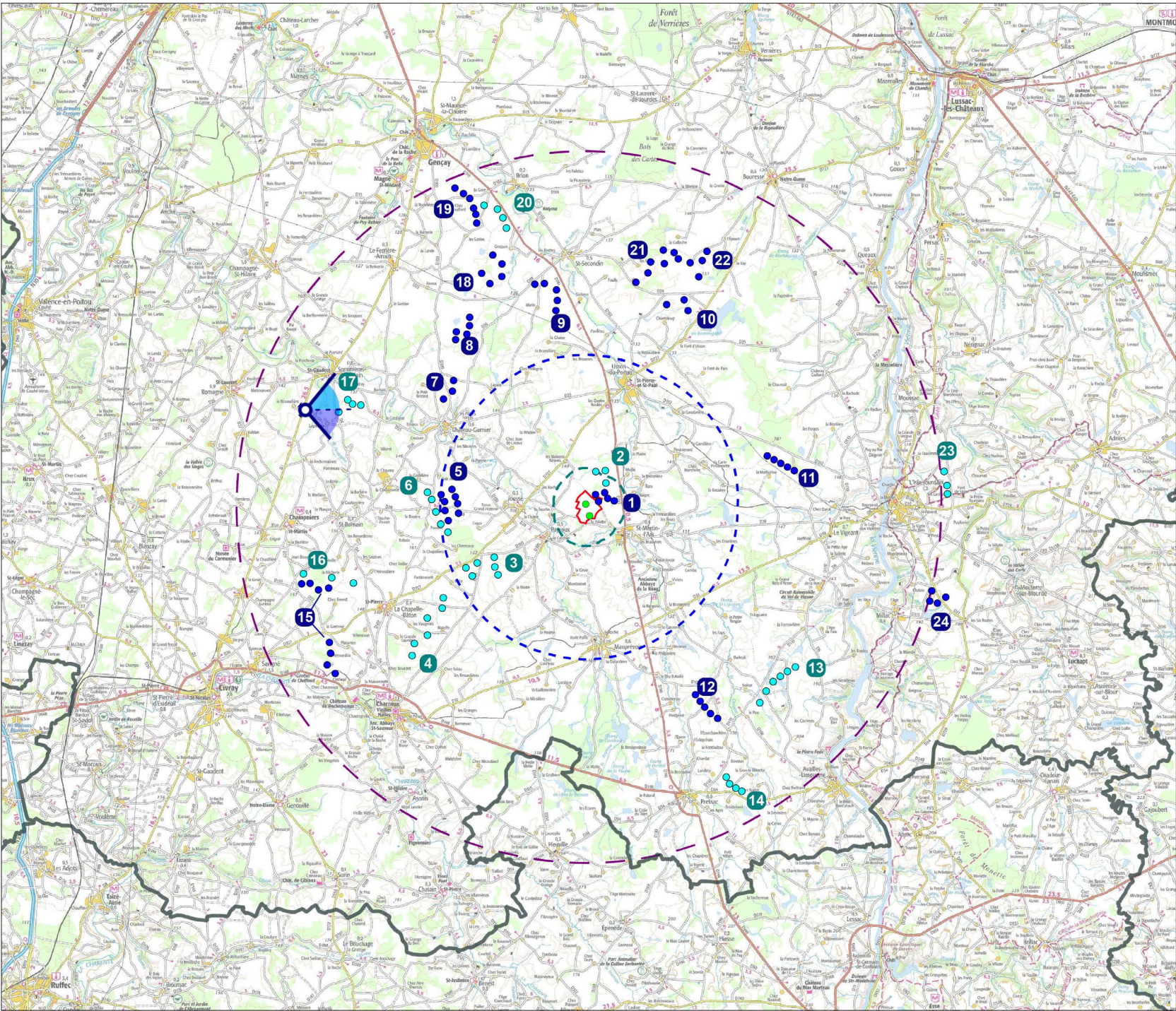
80°

120°



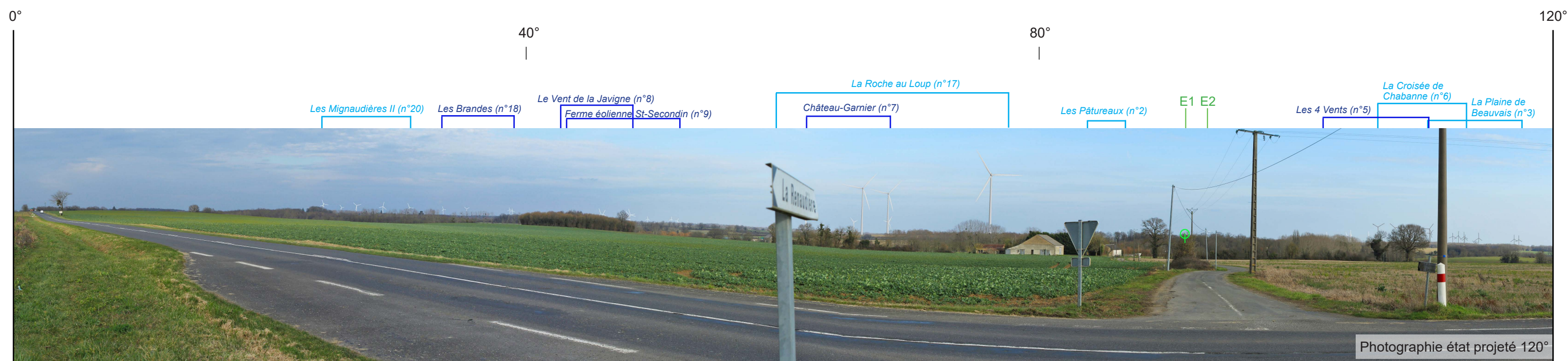
Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°14 - RD1 - Hameau La Renaudières (Commune de Romagne)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°20'37,1" N46°15'48,7"
- Altitude NGF du point : 135 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 13157 m
- Condition de prise de vue : 19 février 2025 à 17:16
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un axe de circulation fréquenté, la départementale 1, laquelle relie Civray à Gençay, il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment les parcs éoliens construits des Quatre Vents, de Château-Garnier, des Vents de Javigne, des Brandes, de Saint-Secondin ainsi que les parcs éoliens non construits de la Plaine de Beauvais, des Pâturaux, de la Roche au Loup, des Mignaudières et de la Croisée Chabanne.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible de façon très partielle, à l’arrière-plan du hameau de La Blanchardière et derrière une bande boisée qui barre l’horizon, seuls des bouts de pales de l’éolienne E2 sont perceptibles. Le projet éolien, distant de plus de 13 km, interfère peu visuellement avec les éoliennes environnantes.

Niveau d’impact du projet : Le projet éolien est visible très partiellement, la perception très distante, plus de 13 km, se fait dans un contexte où l’éolien est déjà présent, aussi l’impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°14 - RD1 - Hameau La Renaudières (Commune de Romagne)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

120°

La Roche au Loup (n°17)

Château-Garnier (n°7)

Les Pâturaux (n°2)

E1

E2

Les 4 Vents (n°5)

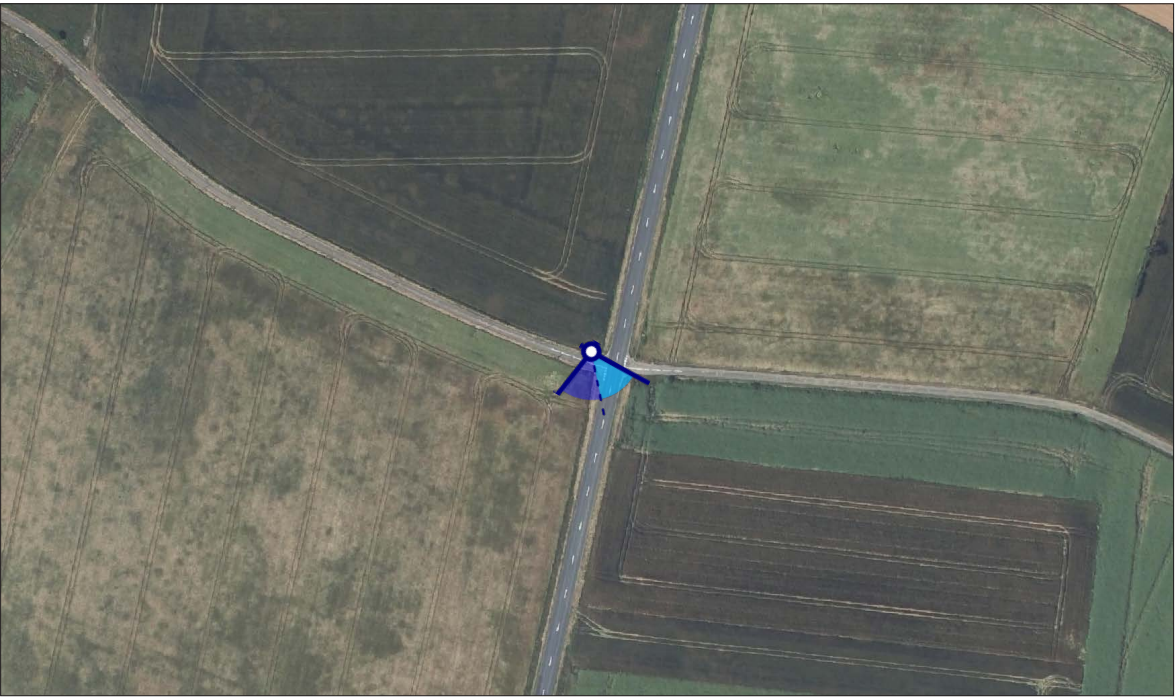
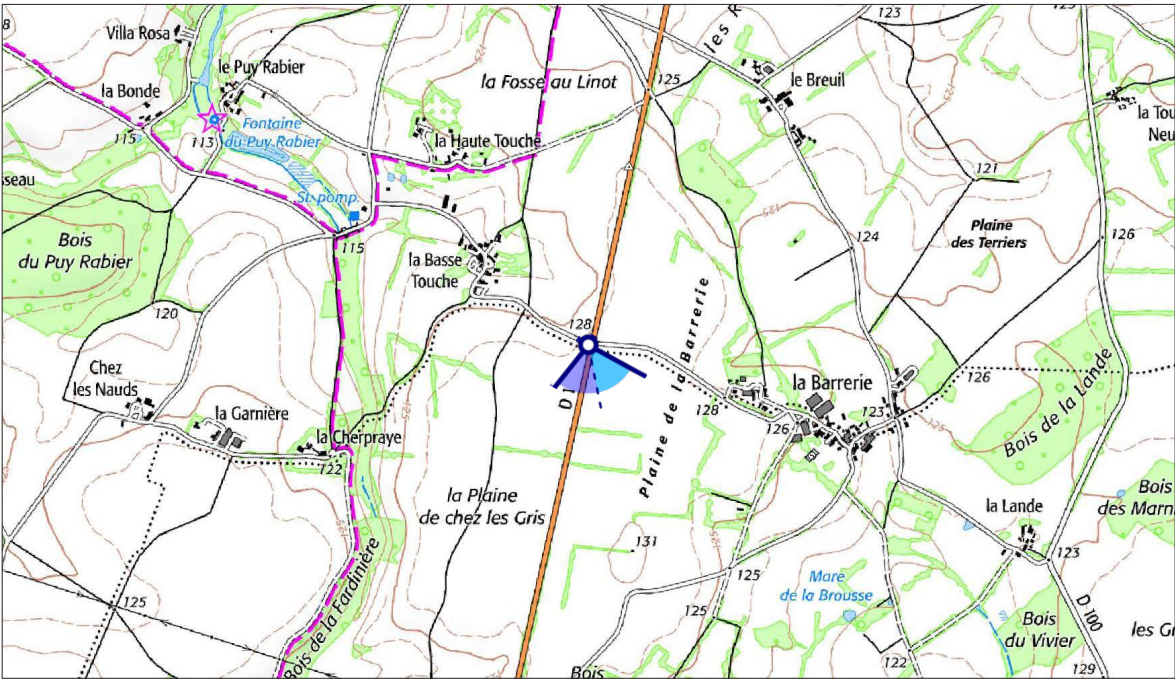
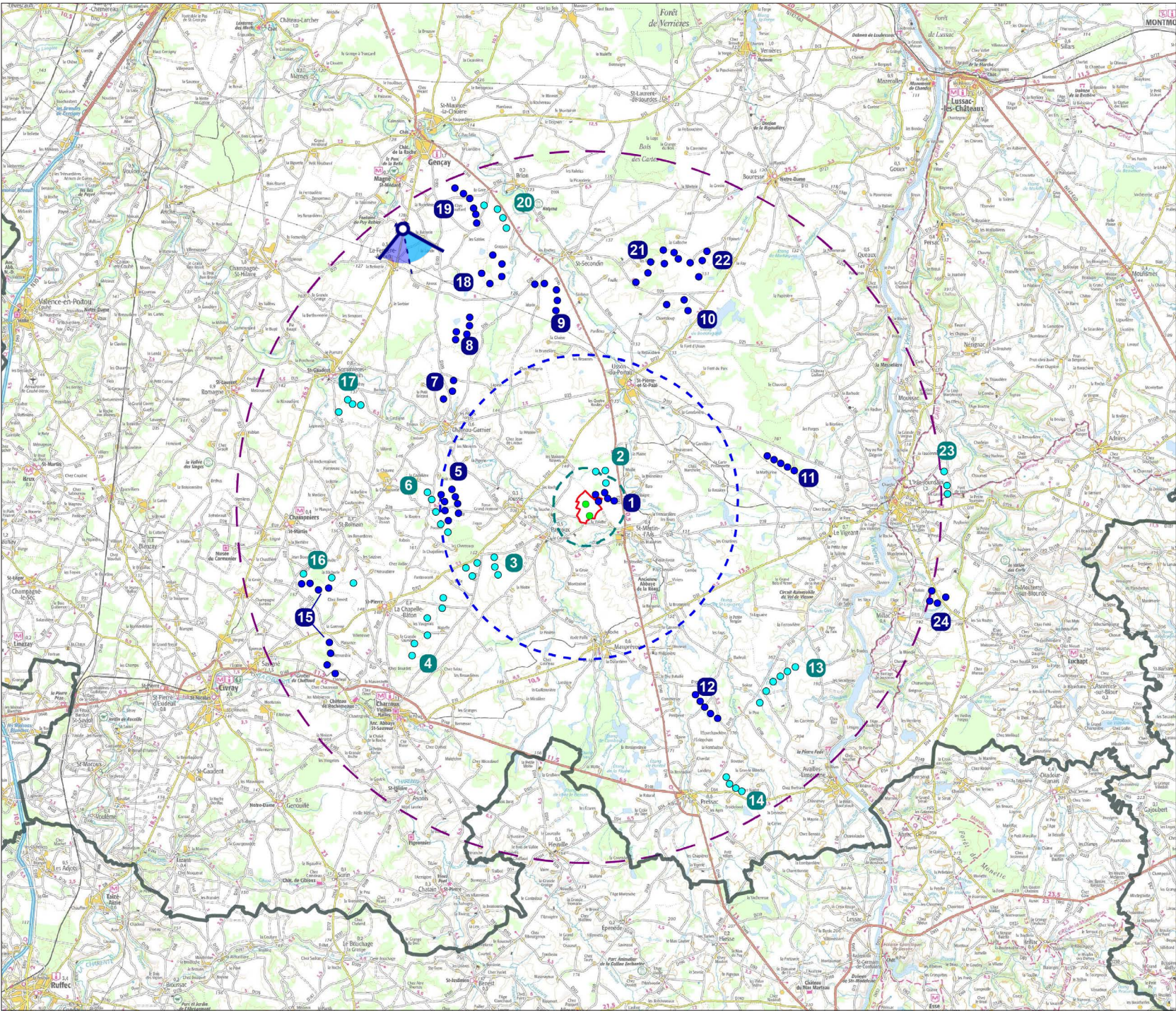
La Croisée de
Chabanne (n°6)

La Plaine de
Beauvais (n°3)



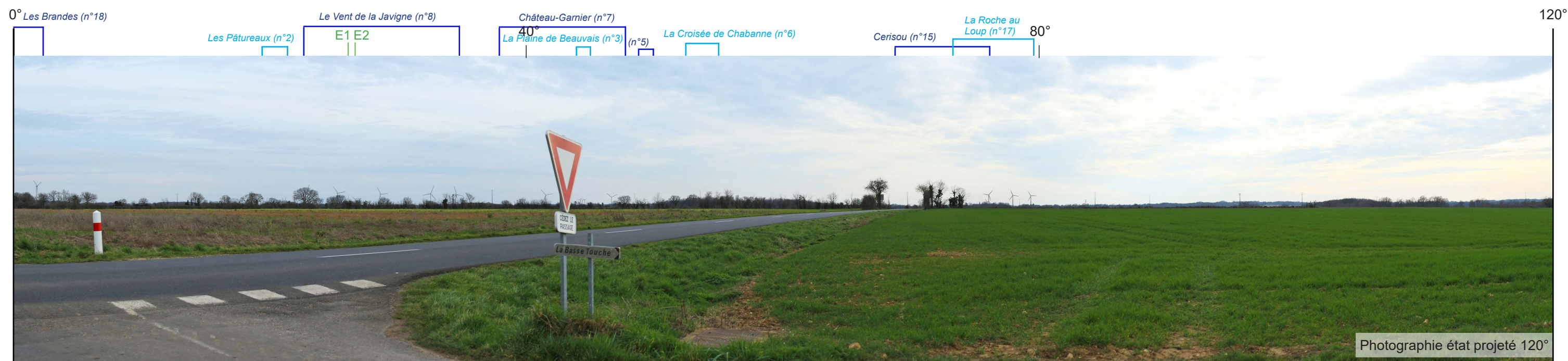
Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°15-1 - RD1 - Impact cumulé parc éolien Javine / Château Garnier (Commune de Magné)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E000°23'52,8" N46°20'11,4"
- Altitude NGF du point : 128 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 14570 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 17:35
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un axe de circulation fréquenté, la départementale 1, laquelle relie Civray à Gençay, il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants, dont notamment les parcs éoliens construits de Cerisou, de Château-Garnier, des Vents de Javigne, des Brandes ainsi que les parcs éoliens non construits de la Plaine de Beauvais, des Patureaux, de la Roche au Loup et de la Croisée Chabanne.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien est visible de façon très partielle, à l’arrière-plan d’une bande boisée qui barre l’horizon, seuls des bouts de pales des éoliennes sont perceptibles. Le projet éolien, distant de plus de 14 km, interfère peu visuellement avec les éoliennes environnantes.

Niveau d’impact du projet : Le projet éolien est visible très partiellement, la perception très distante, plus de 14 km, se fait dans un contexte où l’éolien est déjà présent, aussi l’impact visuel à partir de ce point de vue peut être qualifié de très faible.

Photomontage n°15-1 - RD1 - Impact cumulé parc éolien Javine / Château Garnier (Commune de Magné)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

Cerisou (n°15)

La Roche au
Loup (n°17)

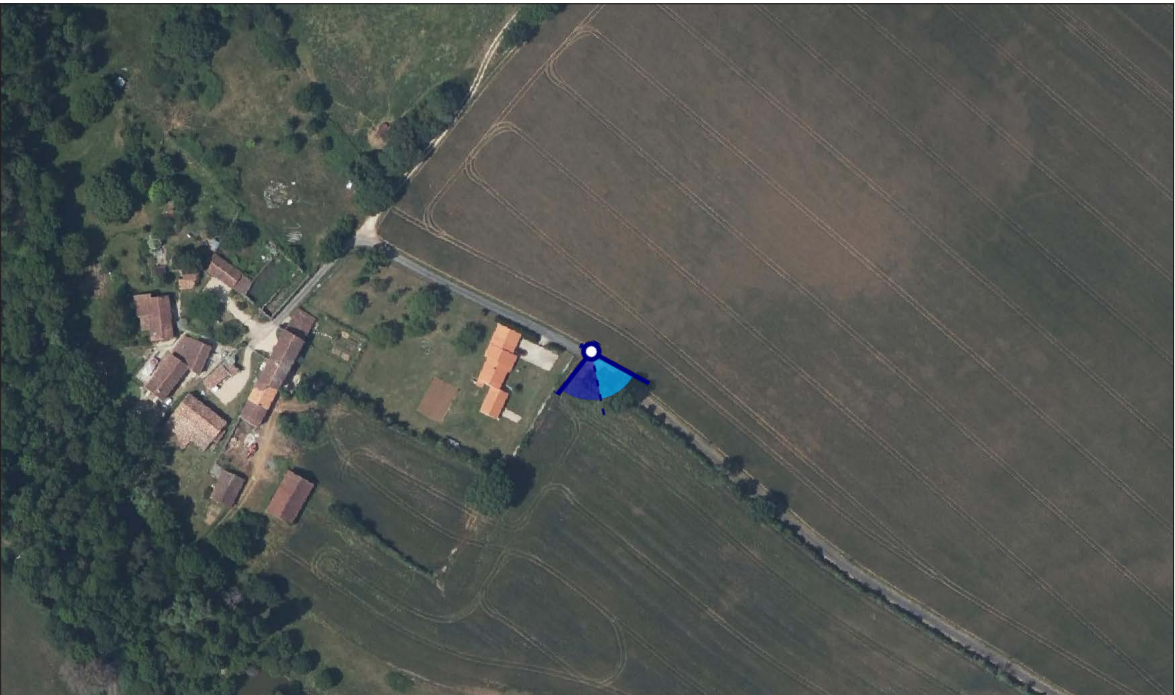
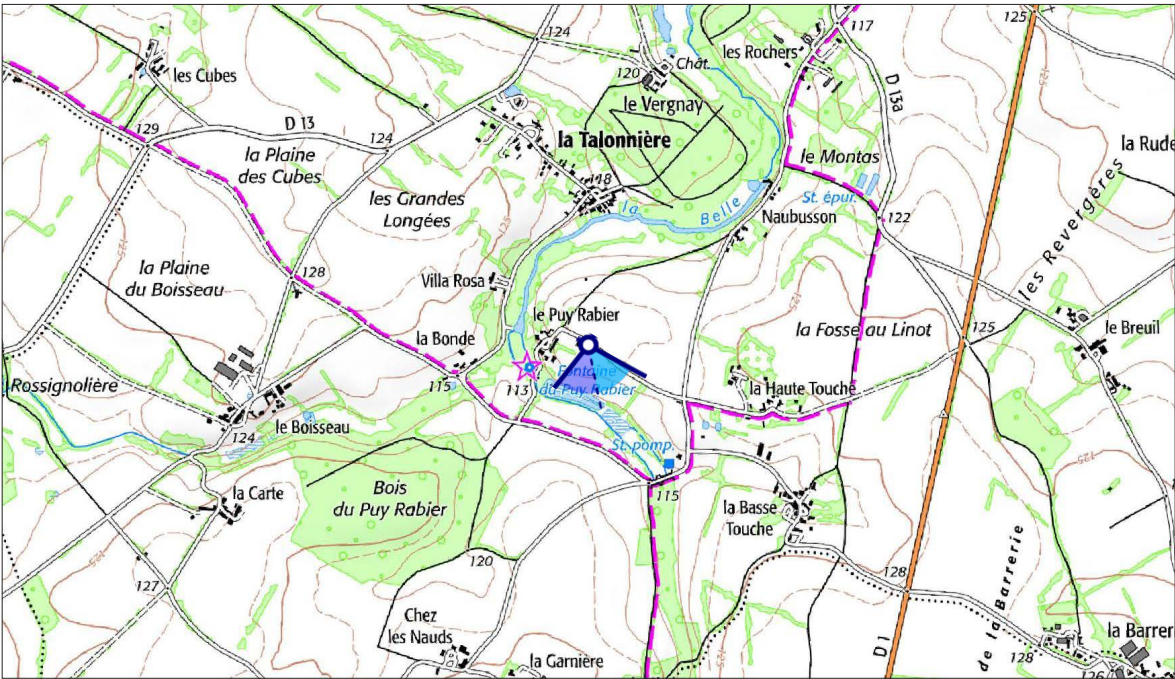
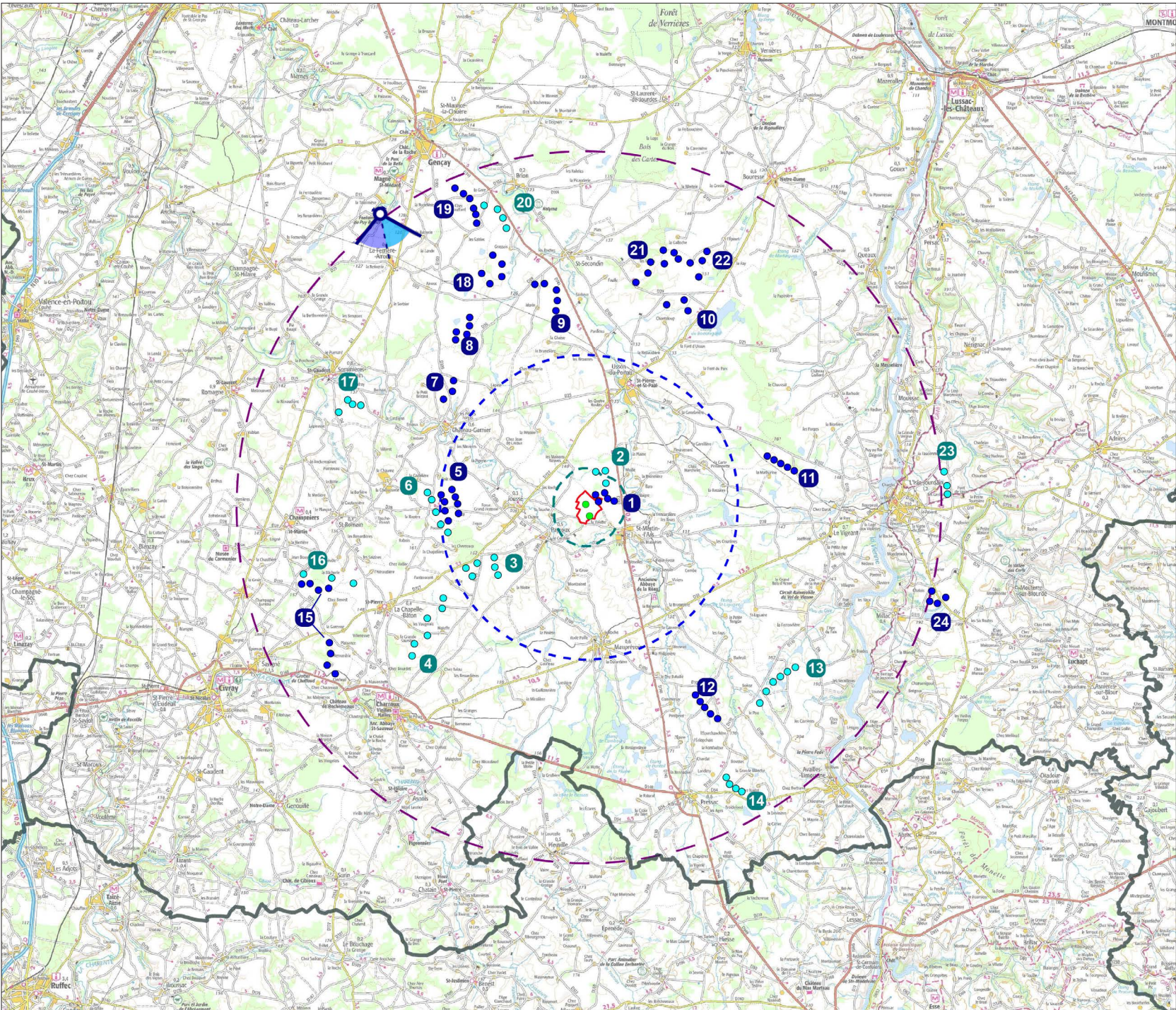
80°

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°15-2 - Fontaine de Puyrabier (Commune de Magné)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : *E000°23'05,2" N46°20'35,5"*
- Altitude NGF du point : 124 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 15772 m
- Condition de prise de vue : 20 février 2025 à 16:48
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage 2x60°



Justification du point de vue : Ce point de vue s’observe à partir d’un site patrimonial protégé au titre de la loi sur les Sites de 1930 lequel est relativement proche du projet éolien. Il s’agit du Site inscrit de la Fontaine de Puyrabier lequel est localisé sur la commune de Magné. Il permet d’apprécier la qualité de l’insertion paysagère du projet ainsi que son rapport avec les autres parcs et projets éoliens environnants.

Niveau de perception du projet / rapports avec le contexte éolien et interactions avec le patrimoine : Le projet éolien localisé à plus de 15 km est intégralement masqué par la végétation à partir de ce point de vue localisé en limite nord du périmètre protégé. Une faible covisibilité sera néanmoins possible en se déplaçant à droite vers le champ.

Niveau d’impact du projet : La covisibilité très distante avec le projet éolien s’observe à partir d’un point de vue hors du chemin et très peu perçu et ceci dans un contexte où l’éolien est déjà très présent. Aussi cette covisibilité sera très faible. Le site de la Fontaine Bleue, localisé au coeur du site protégé, est situé au sein d’une vallée boisée, il ne présente aucun risque de covisibilité. La covisibilité ainsi que l’impact visuel peuvent être qualifiés de très faibles.

Photomontage n°15-2 - Fontaine de Puyrabier (Commune de Magné)
Vue orthoscopique 2x60°- Etat projeté



60°

80°

La Roche au Loup (n°17)

120°



Photomontage, montage 2x60°, distance orthoscopique 40 cm